HAL
open science

La relation école-famille à La Réunion

Manon Mouniama, Marine Patché

To cite this version:

Manon Mouniama, Marine Patché. La relation école-famille à La Réunion. Education. 2021. dumas-03269892

HAL Id: dumas-03269892

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03269892v1

Submitted on 24 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE DE MASTER 2

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Premier Degré – Parcours Professeur des écoles

La relation école-famille à La Réunion

Présenté et soutenu par

Manon MOUNIAMA, n°36003580

Marine PATCHÉ, n°36001526

Année universitaire 2020 - 2021

Sous la direction de :

Rodéric BROCARD, Formateur INSPé

Jury :

Rodéric BROCARD, Formateur INSPE

Thierry MALBERT, maître de conférence HDR, Université de La Réunion

Remerciement

Nous tenons d'abord à remercier notre directeur de recherche, Monsieur Rodéric BROCARD, formateur INSPé, pour son accompagnement et son implication dans nos recherches. Il a su nous rediriger et nous rassurer lorsque nous en avions besoin. Il a été d'un soutien sans faille, toujours disponible, nous apportant un grand nombre de ressources tant scientifiques que pratiques. Nous n'avons pas seulement partagé nos connaissances sur le sujet mais aussi nos expériences personnelles et professionnelles.

Ce mémoire tient aussi ses qualités d'une ressource inestimable, qui a enrichi ce mémoire c'est pourquoi nous remercions infiniment, Monsieur Thierry MALBERT, pour nous avoir fait découvrir la relation école famille au travers des principes de parentalité et de coéducation.

Ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans la participation de l'école et des parents de la maternelle Les Cytises, la collaboration des enseignants de l'école Henry Dunant et la haute contribution du maître E du RASED de l'établissement. Nous retiendrons du maître E l'adage suivant : "Parfois une seule voix suffit à éclairer une situation".

Malgré les difficultés, ce travail nous a forcé à donner le meilleur de nous-même en mobilisant l'entièreté de nos ressources. Nous adressons des remerciements particuliers à nos compagnons respectifs Evan et William, qui ont su nous soutenir, nous rassurer et nous accompagner tout au long de ce projet.

Merci, enfin, pour les relectures, les commentaires et le soutien. À nos parents Eddy et Sandra, Philibert et Chanaye, à nos collègues Audrey Sautron et Enna Sinamouny et à Monsieur Namtamecou Jean Bernard.

Vous avez su enrichir notre mémoire, il y a une partie de chacun de vous dans ce projet c'est pourquoi nous vous adressons nos plus sincères remerciements.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **5**

PREMIERE APPROCHE DU TERRAIN : OBSERVATIONS **8**

L'ECOLE MATERNELLE LES CYTISES **9**
L'ECOLE ELEMENTAIRE HENRY DUNANT **12**

PROBLEMATIQUE DETAILLEE ET OBJECTIF DE NOTRE MEMOIRE **14**

CADRE THEORIQUE **15**

A. LA RELATION ECOLE-FAMILLE DANS LE CONTEXTE REUNIONNAIS **15**
1. L'EVOLUTION DE L'ECOLE 15
2. L'EVOLUTION DE LA FAMILLE REUNIONNAISE 18
3. L'ETAT DE LA RELATION ECOLE/FAMILLE D'ANTAN A AUJOURD'HUI 20
B. LA CONSTRUCTION DES REPRESENTATIONS DE L'ECOLE ET DES FAMILLES **24**
4. COMMENT L'ECOLE SE REPRESENTE LES PARENTS ? 24
5. COMMENT LES PARENTS SE REPRESENTENT-ILS L'ECOLE ? 25
6. LE TELESCOPAGE DES MODELES 28
C. PRINCIPE DE CORESPONSABILITE PARENTS ET ECOLE RESPONSABLES DES ENFANTS **29**
7. PRINCIPE DE CORESPONSABILITE 29
8. COLLABORATION ECOLE-FAMILLE 33
9. L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE 37
D. LE PRINCIPE DE COEDUCATION **43**

METHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNEES **46**

DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES **47**

E. ANALYSE DES DONNEES **47**
F. ENQUETE A L'ÉCOLE MATERNELLE LES CYTISES **48**
10. RECAPITULATIF DES ENQUETES QUANTITATIVES PAR QUESTIONNAIRE 48
11. ANALYSE DES DONNEES 50
12. CONCLUSION 57
G. ENQUETE A L'ÉCOLE ELEMENTAIRE HENRY DUNANT **59**
13. ANALYSE DESCRIPTIVE 60
14. ANALYSE CROISEE 65
15. CONCLUSION 77

DISCUSSION DES RESULTATS **79**

A. VALIDATION OU REFUTATION DE LA PREMIERE HYPOTHESE **79**

B. VALIDATION OU REFUTATION DE LA SECONDE HYPOTHESE 81
C. OUVERTURE 83

CONCLUSION 85

BIBLIOGRAPHIE 87

ANNEXE 91

A. DOCUMENT 1 : ÉTUDE QUANTITATIVE MENEE AVEC LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE HENRI DUNANT 92
B. DOCUMENT 2. RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC LE MAITRE E DU RASED 95
C. DOCUMENT 3. ÉTUDE QUALITATIVE MENEE AVEC LES PARENTS DE L'ECOLE LES CYTISES 106

RESUME 107

SUMMARY 108

Introduction

Avant d'arriver en Master, nous avons étudié les Sciences sociales à l'Université de la Réunion. Durant la troisième année de licence, dans le cadre d'une UE intitulé Parentalité et coéducation, nous avons pu découvrir les enjeux de la relation entre les membres de la communauté éducative, soit l'école, la famille et l'enfant.

"Le plus important à garder en mémoire c'est qu'il faut un village pour élever un enfant" [1]

À partir des années 1980, les sciences de l'éducation, science assez récente datant de 1967, orientent leur recherche sur l'éducation familiale. La famille est la première instance de socialisation d'un être humain. Elle va d'ailleurs l'accompagner tout au long de son développement qui peut être résumé, selon le psychologue du développement Erik Erikson, par quatre grandes périodes globales :

- À sa naissance, lorsqu'il est nourrisson, il se situe dans la période de petite enfance.
- À 6 ans, il entre dans la période de l'enfance.
- Puis à 11 ans c'est l'âge de la puberté marquée par la période d'adolescence.
- À la fin de cette période, il arrive dans la phase de la maturité.

Les parents sont les premiers responsables de l'enfant, ce sont les premiers vecteurs de l'apprentissage et de l'éducation. En France, l'instruction scolaire est obligatoire à partir de trois ans et c'est par le biais d'institutions publiques ou privées que cette instruction va généralement s'exécuter. Les institutions, au travers de l'école de la République, vont se livrer à des missions instructives, éducatives et formatives. L'école est un établissement dans lequel il est donné un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire ou préscolaire. L'école est laïque, gratuite et bienveillante. Son rôle est d'apprendre à chacun à penser par soi-même au travers de la pensée critique, du savoir de la Science et de la Raison (CNRTL, s. d.)[2]. Le premier partenaire de l'école est la famille. Elle est requise dans l'éducation de l'enfant car elle le socialise, le façonne, l'aide à grandir et à devenir un futur citoyen. L'éducation vise à faire de l'enfant un adulte, c'est *"le*

[1] Selon un proverbe africain « Ce proverbe africain nous rappelle que l'éducation ne se limite pas au foyer domestique mais se fait grâce à plusieurs acteurs et institutions, à travers une pluralité d'expériences, de rencontres et d'environnements. » disponible sur le lien suivant https://www.paalmtl.org/single-post/il-faut-tout-un-village-pour-élever-un-enfant

[2] Définition disponible sur le site CNRTL : https://cnrtl.fr/definition/école

préparer à vivre dans la société dans laquelle il doit intérioriser les normes et les conduites" selon Durkheim. Alors que les autres animaux naissent dotés de tous leurs instincts, le petit homme semble être le seul à naître incomplet (Aristote). Dans un contexte de profonde mutation économique et sociale, nous assistons à un courant éducatif qui vise à aller vers une nouvelle éducation familiale (Malbert 2019). Les enfants reçoivent aujourd'hui une éducation qui semble moins autoritaire, ouverte sur le dialogue et sur la négociation. Cette éducation partage l'opinion publique par des conceptions diverses, certains la pensent plus respectueuse et d'autres trop laxistes (Malbert 2019).

"Conformément à l'article L 111-4 du code de l'éducation : les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement." Parents et École ont pour mission commune de réussir l'éducation des jeunes.Les parents sont les premiers partenaires de l'école. *"En effet, la régularité et la qualité des relations construites avec les parents constituent un élément déterminant dans l'accomplissement de la mission confiée au service public de l'éducation. L'obligation faite à l'État de garantir l'action éducative des familles requiert de soutenir et renforcer le partenariat nécessaire entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, légalement responsables de l'éducation de leurs enfants. C'est au niveau local de l'école ou de l'établissement scolaire que doit se mettre en place un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves."* (Eduscol, 2020)[3]

En 2019, l'école de la confiance réaffirme par ailleurs qu'une bonne cohésion avec les parents est primordiale. La relation école/famille est plus que jamais un enjeu considérable. Elle s'organise autour de problématiques comme par exemple du lien avec la réussite de l'enfant, le vivre ensemble, l'intégration et la valorisation des familles et de leurs pratiques sociales et culturelles, la lutte contre le décrochage scolaire, harcèlement, le climat scolaire (coéducation), les devoirs à la maison etc. et de dispositifs tels que la mallette des parents, le café des parents, etc. (Réseau Canopé, 2013)[4].

---

[3] Parents d'élèves | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire
Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

Animation pédagogique de la circonscription de Fécamp Natacha Botsula conseillère pédagogique climat scolaire Maryvonne Lequ

[4] Climat scolaire - La coéducation avec les familles

Lorsque l'école monte un projet, la famille fait partie des indicateurs internes qui permettent de déterminer les objectifs de celui-ci. Sont évalués : les relations avec les parents, la nature des concertations avec les parents, la fréquence des échanges, le nombre de parents participants aux élections parents d'élèves, le nombre de parents intervenants dans l'école et la nature des interventions (extrait du projet d'école de la maternelle Les Cytises).

Nous observons qu'à l'école maternelle, les parents ont tendance à être plus présents qu'en élémentaire. La première raison c'est parce que souvent c'est la première fois qu'ils vont laisser leur enfant dans un lieu qui leur était jusque-là inconnu. Ils ont des craintes vis-à-vis de l'intégration de leurs enfants et se questionnent sur le vécu de ceux-ci dans un milieu inconnu. Ils ont également des attentes auxquelles l'école doit répondre. De plus, le premier point abordé dans les programmes de 2015 est *"la maternelle, une école qui accueille les enfants et les parents »*. Le dialogues et les échanges d'informations de manière réciproque, entre parents et enseignants, sont recommandées. Les parents et les enseignants sont amenés à se réunir autour d'une même priorité : suivre et accompagner les enfants dans leur parcours scolaire. Afin de développer un climat de confiance il est nécessaire de la part de ces deux instances de s'accorder en coopérant et se coordonnant, afin de s'allier autour d'un intérêt commun : la réussite des élèves Toutefois la relation école/famille peut être mise en difficulté par des malentendus, un manque de confiance ou par une absence de communication. Nous nous questionnons alors sur les raisons qui pourraient expliquer ces discordances.

Première approche du terrain : observations

Nous avons réalisé nos observations dans différentes écoles situées principalement dans le Nord de l'île de La Réunion, ces écoles comptent parmi les 2 456 écoles classées en REP+[5] à la rentrée 2020. Ainsi, nos observations se sont majoritairement réalisées sur les deux années de master.

Dans un premier temps, nous avons pu observer la relation entre l'école et la famille dans une école située en milieu urbain (école primaire Bossard), plus précisément en maternelle dans une classe de grande section. Nous avons pu constater au cours de ce stage, une présence importante des parents dans l'école, notamment en classe. Suite à nos observations plusieurs profils de parents ont émergé :

- Les parents qui n'hésitent pas à entrer en communication avec l'enseignante. Ces parents sont très présents et volontaires lorsqu'il s'agit d'accompagner la classe en sortie, communiquent régulièrement voire quotidiennement avec l'enseignante, répondent positivement aux recommandations de l'enseignante notamment lorsqu'il s'agit de visiter des lieux culturels de l'île.
- Les parents qui sont présents mais pour des raisons formelles ou lorsqu'il s'agit d'un problème de comportement ou de difficulté scolaire observé chez leur enfant. Ces parents entrent en communication avec l'enseignante pour répondre à un problème observé pendant les heures de classe. Ils n'hésitent pas à prendre un rendez-vous pour discuter des éventuelles remédiations à ces problèmes.
- Les parents qui sont absents. Ces parents restent à la porte de la classe, ici la porte représente une forme de limite ou zone à ne pas franchir pour ces parents. Toutefois la majorité de ces parents absents n'entrent pas dans l'école, en effet ce sont les enfants plus âgés de la fratrie qui sont chargés de venir récupérer les autres plus jeunes. Concernant ces parents, ceux-ci sont pour la plupart allophones autrement dit ce sont des parents dont la langue maternelle est différente du français[6]. Ainsi la communication passe principalement par les enfants plus âgés qui partent à l'école, donc qui maîtrise le français, ou par des gestes professionnels que l'enseignante a mis en place. Ces gestes apparaissent sous la forme de pictogrammes, des démonstrations en face à face des demandes de l'enseignante.

[5] Document Eduscol sur l'Éducation prioritaire
[6] Définition donnée par le dictionnaire Larousse en ligne.

- Les parents qui sont présents mais de manière contrôlée. Ces parents s'informent sur la vie de classe de leur enfant, communiquent avec l'enseignante en cas de besoin.

Par rapport à ce terrain nous avons pu mettre en contraste la relation école-famille dans une école située en milieu rural (école primaire Piton Bois de Nèfles). Il s'agit d'une école composée de 3 (1 classe de maternelle et 2 en élémentaires pour 63 élèves) classes contre 23 (7 classes de maternelles et 16 classes élémentaires pour 445 élèves) dans l'école précédente. Les enfants qui fréquentent cette école se connaissent pour la plupart et pour la majorité font partie de la même famille. Ces éléments sont à prendre en considération pour mieux comprendre la relation école-famille en milieu rural. Nous constatons une relation entre les enseignants et les parents nettement différente de celle de l'école en milieu urbain. De plus nous notons une très bonne entente entre les acteurs, certains parents font entièrement partie de la vie de l'école, et sont présents à tout heure d'ouverture de l'établissement. Ainsi au terme de notre stage dans cette école, nous pouvons dire que la relation école-famille est existante et que celle-ci est de qualité. Les acteurs entretiennent une relation de confiance, de reconnaissance du rôle et de la place de chacun, l'école est ouverte aux parents, reconnaît leur statut de partenaire et de membre actif de la communauté éducative.

L'école maternelle Les Cytises

Pour comprendre notre cadre de recherche, nous nous rapprochons dans un premier temps auprès de la directrice qui nous renseigne sur les indicateurs retenus (FIGURE 1.) pour la mise en place du Projet d'école et qui pourraient nous informer sur la situation générale de l'école.

Projet d'école École maternelle les Cytises -2019 2021

Les indicateurs retenus

Indicateur 1 : Difficultés repérées en PS pour s'exprimer avec des phrases simples ou problème d'articulation ou de prononciation
Valeur de départ : 15% Valeur cible : 10%
Indicateur 2 : Élèves dont le Français n'est pas la langue usuelle
Valeur de départ : 65% Valeur cible : 40%
Indicateur 3 : Difficultés en phonologie pour produire un énoncé oral compréhensible et structuré
Valeur de départ : 25%
Indicateur 4 : Difficultés en mathématiques
Valeur de départ : 18% Valeur cible : 10%
Indicateur 5 : Difficultés des élèves à respecter les règles collectives dans la cour de recréation
Valeur de départ : 25% Valeur cible : 10%
Indicateur 6 : Élèves en difficultés : élèves relevant d'un dispositif d'aides (RASED, APC)
Valeur de départ : 27% Valeur cible : 15%
Indicateur 7 : Implication des parents dans les activités de l'école (accompagnement, participation active...)
Valeur de départ : 4% Valeur cible : 10%

Figure 1. Les indicateurs retenus d'une enquête sur les principales difficultés rencontrées par la communauté éducative de l'école maternelle Les Cytises.

On relève parmi ces indicateurs trois d'entre eux directement en lien avec les sujets abordés dans notre mémoire. Le premier nous ayant intéressé est l'indicateur numéro 2 directement lié à la question de l'apprentissage du langage par la famille, le deuxième concernant les dispositifs d'aide disponible pour les élèves en difficulté dispositif en partenariat avec les parents et le troisième abordant l'implication des parents dans les activités de l'école. À notre arrivée, nous voyons qu'un travail était engagé par les équipes éducatives pour résoudre ces problématiques. Après ce travail de recherche sur les statistiques et les études menées sur l'école et ses partenaires, nous décidons de passer à une observation directe du terrain.

L'école se situe dans un quartier au Sud de la ville, Cambuston, autour de l'école il y a une église, des parcs (aire de pique-nique de l'étang et parc du Colosse), des habitations et d'autres écoles. L'école ouvre ses portes à partir de 7h30 pour les élèves en garderie (association) et à partir de 8h15 pour tous les élèves et se termine à 15h45. En raison de l'épidémie de Covid-19 puis de ces cas variants, les horaires sont bouleversés, l'accueil des élèves, l'organisation des différents temps de la journée le sont aussi. L'accueil par exemple considéré en maternelle comme le moment à privilégier dans la relation parents/enseignants est "restreint". Ce moment de partage qui se déroule en général à l'entrée de la classe n'existe plus. Toutefois en nous renseignant, nous apprenons que depuis quelques années l'accueil se fait sous le préau en raison d'un malentendu suivi d'une bagarre entre deux parents d'élèves lors de la sortie d'école dans les couloirs de l'école et devant les enfants. Précisons que l'accueil c'est pour l'élève un passage du cadre familial au cadre scolaire. Ce moment permet à l'enseignant de rassurer les parents qui ont besoin de se sentir rassurer sur les adultes auxquels ils confient leur enfant mais aussi sur son second lieu de vie. Pour rappel les enfants bénéficient en maternelle de 24 heures de cours par semaine ce qui fait sur l'année (excepté lors des périodes de vacances scolaires) environ 840 heures passées en classe sur les 8760 heures que compte une année. Ce bouleversement nous amène à une autre question : quelle est la réaction des parents ? Dans cette école où on a l'impression que le lien est finalement solide, comment ce bouleversement impacte-t-il la relation école/famille.

Concernant le suivi de la scolarité des élèves, dans l'ambiance générale, les enseignants nous indiquent que les parents sont plutôt impliqués, malgré les gestes de distanciation il n'hésite pas en cas de besoin à venir interpeller la directrice au portail lors des moments d'entrées et de sorties d'école. Pendant le confinement qui avait débuté en mars 2020 la plupart des enseignants ont mis

en place des activités en ligne sur l'application Klassroom. Certains d'entre eux ont créé des groupes messageries Whatsapp qui se sont finalement transformés en "réseau d'échanges" entre les parents, avec l'enseignant, sur les enfants d'abord puis sur les actualités et la frénésie de la crise. Depuis 2 ans, l'école met à disposition des parents dans le livret du bilan de fin de période des photographies. L'objectif étant de dynamiser la relation école/parents, améliorer le document de suivi des acquis des élèves est essentiel en le rendant plus lisible et moins normatif. Les enseignants utilisent des photos des enfants en activité pour illustrer les activités, surtout des photos où ils sont en réussite (FIGURE 2.)

Figure 2. Extrait d'un bilan de fin de période 2 relevant du domaine 4 d'un élève de Moyenne Section.

Vers le début du mois de décembre nous établissons un planning avec la directrice et les enseignants de Petite Section pour passer un questionnaire aux familles de leur classe. L'objectif est de vérifier les hypothèses détaillées dans la partie suivante.

L'école élémentaire Henry Dunant

L'école élémentaire Henry Dunant fait partie de la circonscription Saint-Denis 3. L'école se situe en REP + (réseau d'éducation prioritaire renforcée) depuis 2018, celle-ci comptabilise 350 élèves répartis sur 19 classes avec dédoublement des CP et CE1, plus un dispositif ULIS TFM (trouble de la fonction motrice).

CSP des parents d'élèves (2020) :

CSP	%
Catégorie très favorisée	4.9 %
Favorisée	9.5 %
Moyenne	9.5%
Très défavorisée	49.1%
Non renseignée	26.9%

Figure 3. CSP (catégorie socio-professionnelle) des parents d'élèves de l'école, en 2020.

Ce document fait partie du projet de l'école et présente la répartition, en pourcentage, des catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves, renseignée en début d'année scolaire 2020. Nous constatons qu'environ la moitié des parents ayant répondu au sondage du directeur est issue de la catégorie socio-professionnelle très défavorisée. Cette donnée nous permet de comprendre l'une des principales actions évoquées dans le projet de l'école, qui est : « impliqué activement les parents de l'école »[7].

Les actions mises en place pour atteindre cet objectif s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire de l'établissement. Parmi ces actions nous retrouvons : les vacances apprenantes, les stages de réussites, l'accompagnement éducatif, la mise en place du PRE (programme de réussite éducative). Au cours d'un entretien exploratoire avec le directeur, nous avons récolté des informations sur l'état de la relation école-famille de l'école.

En effet, nous apprenons que les parents d'élèves ont du mal à venir vers l'école, selon le directeur les causes seraient, d'une part, expliquées par les représentations des familles, leurs vécus personnels à l'école, d'autre part à cause des situations et antécédents familiaux complexes. De plus, les parents sont invités à participer activement aux projets et évènements organisés par l'école. Toutefois, les parents du moins ceux qui sont le plus éloignés de l'école ne répondent pas, le plus

[7] Extrait du projet d'école Henry Dunant 2020-2021

souvent ce sont les parents qui ont déjà établi un bon contact avec l'école, notamment le directeur, qui y répondent et participent.

Puis, le directeur évoque l'un des dispositifs mis en place pour intégrer les parents, notamment le café des parents (invitation des parents à l'école pour récupérer les évaluations de première période et discuter autour des résultats et des remédiations, ainsi que ce qui sera mis en place pendant la période 2).

Enfin, le directeur insiste sur l'importance de développer le capital culturel des élèves afin de les préparer au mieux à la suite de leur parcours scolaire. Il note que dans le contexte de cette école c'est d'autant plus important car les élèves de l'école sont en majorité éloignés de la culture, par exemple : *« la bibliothèque est située très proche du domicile des élèves, mais aucun parent n'emmène les élèves à la bibliothèque »*. Le directeur explique ce phénomène par le statut des bibliothèques pour ces parents. En effet, les bibliothèques sont perçues comme des lieux inaccessibles, très formels. Il s'agit donc une nouvelle fois d'un problème de représentation.

Problématique détaillée et objectif de notre mémoire

L'objectif de notre mémoire à visée professionnelle est d'apporter quelques éléments de réponse à la problématique suivante :

« En quoi la relation école-famille, les représentations des parents et leur implication influencent-elles les apprentissages de leurs enfants ? »

Ici, le terme « les représentations » correspond aux représentations sociales définis par le psychologue social Serge Moscovici en 1961 (Bernoussi & Florin, 1995)[8]. En effet, une représentation sociale est d'une part un *savoir sûr* que détient chaque individu, et d'autre part celle-ci est partagée par un groupe d'individus. Jobelet (1989) propose la définition suivante : *« Des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social... Elles présentent des caractéristiques spécifiques sur le plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. »*. Cette définition nous éclaire sur les facteurs qui semblent être importants pour comprendre la relation école-famille. L'environnement social étant incarné ici par l'environnement scolaire, nous nous intéressons aux représentations sociales des parents construits sur la base de leurs expériences scolaires et du rapport qu'ils entretiennent avec l'école à la suite de ces expériences.

Nos questions de départ s'orientent d'une part sur la compréhension des malentendus entre les parents et l'école, et d'autre part sur l'impact du vécu scolaire des parents sur la relation de ceux-ci avec l'école. En finalité, nous tenterons de comprendre s'il existe un lien entre les représentations des parents et la scolarisation de leurs enfants.

Nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Il existe un lien entre l'évolution de l'école et la relation que les parents entretiennent avec l'école.
- Les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques ont un impact sur la réussite scolaire des élèves.

[8] https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1995_num_48_1_2115#enfan_0013-7545_1995_num_48_1_T1_0074_0000

Cadre théorique

Dans un contexte où nos sociétés vivent de profonde mutation économique et sociale, la famille, en première ligne de mire dans l'éducation des nouveaux citoyens du monde, n'échappe pas à ces évolutions. Le rôle des parents change et la nature de leur fonction aussi. C'est à l'école, lieu où l'enfant va se développer, d'intervenir en accompagnant les familles vers ces transformations. Tous les chercheurs et professionnels étudiant la relation entre l'école et la famille s'attardent à dire que ce lien n'est pas intuitif et que de nombreux efforts sont donc à faire des deux parties. Entre l'école et sa famille, l'enfant a face à lui deux types de savoirs dont il est la passerelle, les savoirs populaires de la famille et les savoirs savants de l'école. La création d'un lien devient moins évidente si on exige de la part de l'enfant de faire un choix. Pour comprendre la volonté actuelle de recréer une sphère beaucoup plus reliante entre ces deux instances de socialisation, il sera proposé, d'abord, de comprendre l'histoire de l'école et des familles dans un contexte réunionnais puis seront analysés les représentations que les acteurs éducatifs ont l'un de l'autre et qui fragilisent la création d'un lien. Ensuite il sera question de la place des parents dans l'apprentissage, ici du langage et de la lecture, d'un point de vue scientifique. Enfin il sera établi un état des lieux des dispositifs, des actions et des outils mis en œuvre dans une volonté de rapprocher l'école et la famille autour de l'intérêt de la réussite de l'élèves.

"Quelque part l'école seule a ses difficultés, la famille seule a ses difficultés, la solution est de se relier afin de trouver des solutions ensemble."[9]

A. La relation école-famille dans le contexte réunionnais

1. L'évolution de l'école

Sous le régime de la colonie française, l'école à la Réunion était qualifiée d'école élitiste et discriminatoire. C'est à partir de la départementalisation datant de 1946 que l'école se démocratise et connaît un développement à un rythme accéléré.

Au XVIIIe siècle, le système éducatif est basé à l'île Maurice (appelée dans ce temps-là Île de France). Lorsqu'en 1810, les colons anglais en prennent possession, l'élite réunionnaise ne peut plus s'instruire. Ils vont donc implanter en 1818 le premier collège de l'île à Saint-Denis, c'est le

[9] L'éducation familiale, quels nouveaux défis ? Parent, enfant et école, MALBERT Thierry, edition Khartala 2015

collège Royal aujourd'hui connu sous le nom de collège Bourbon. Par ailleurs, le collège qui se situe toujours au centre-ville de la capitale, dans la rue Jean Chatel, a fêté son bicentenaire en 2018. Pourtant la construction de cette école ne fut pas de tout repos. En effet, craignant une inflation d'idées indépendantistes, le pouvoir central à Paris a d'abord refusé la proposition. Ce n'est qu'après un bras de fer entre la société coloniale et Paris que le projet a pu émerger. Le premier lycée de la Réunion est implanté en 1918 c'est le Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis, le second en 1968, c'est le Lycée Roland Garros au Tampon. Avant ça, la bourgeoisie qui avait les moyens envoyait leurs enfants à Madagascar.

Au départ, l'élite réunionnaise dispose d'une éducation concédée par les congrégations religieuses. Rappelons que la loi de séparation entre l'Église et l'État n'intervient qu'en 1905 ; par la même occasion est instauré le principe de laïcité. Jusque-là ce sont les Frères des écoles chrétiennes pour les garçons et les Sœurs de Saint Joseph de Cluny pour les filles qui se chargent des enseignements et surtout des enseignements religieux. Les lois de Jules Ferry votées entre 1881 et 1882 rendent l'école gratuite[10] et l'instruction primaire obligatoire[11]. De même ces lois vont participer à la laïcisation de l'enseignement public. Les pédagogues religieux seront remplacés par des instituteurs laïques sous la IIIème République de Jules Ferry. Toutefois la démocratisation de l'école à la Réunion peine à s'épanouir car les écoliers rencontrent de nombreuses difficultés. En premier lieu, les écoles sont éloignées des habitations, il n'existe pas encore de système de ramassage scolaire et encore moins de transports en commun. Le nombre de personnels formés est faible et le budget en va de même. De plus, les élèves disent ressentir de la discrimination sociale et raciale. Nous sommes dans une société coloniale où tout se reproduit à l'identique, les maîtres d'écoles sont issus de la bourgeoisie réunionnaise et la politique de l'époque écarte toute mobilité sociale ascendante

"Le système éducatif réunionnais est jeune" (F.Tupin). C'est après 1960, qu'eut lieu à La Réunion la véritable démocratisation de l'école. Chez les réunionnais naissent une volonté de bénéficier des mêmes droits sociaux que les métropolitains malgré l'isolement territorial. Au niveau de l'école, on assiste à une fusion entre le système scolaire de la colonie réunionnaise et le système

[10] votée par la loi du 16 juin 1881

[11] voté par la loi du 28 mars 1882

métropolitain. L'État injecte de plus en plus d'argent dans l'économie réunionnaise, on voit notamment la construction de plus en plus d'écoles. Les maîtres de la colonie ont dû mal à accepter ce système métropolitain et comme à cela on ajoute le fait qu'il y ait très peu de professeurs à la Réunion, on sollicite les fonctionnaires métropolitains par l'indexation, les primes et une meilleure rémunération. *« Former pour développer », tel est le mot d'ordre lancé par la jeune académie de La Réunion et cette politique volontariste qui va conduire à une massification scolaire brutale, conduite sur un temps très court et touchant successivement à tous les segments de la scolarisation*[12](Simonin & Wolff, 2002a).

L'école va considérablement évoluer à tous les niveaux, tous les enfants de La Réunion vont être scolarisés à la fin des années 1970. Nous allons maintenant présenter quelques chiffres sur l'évolution des effectifs par classe à La Réunion. En 1950, sur 81 classes de primaire 20 classes comptaient plus de 100 élèves par classe. Aujourd'hui on compte une moyenne de 20 à 25 élèves par classe et depuis 1981, date de la création des ZEP par le Ministre de l'Éducation nationale Alain Savary, on tend vers des politiques de classe dédoublée. Depuis la rentrée 2015, on parle de REP et REP+. 1984 marque la création de l'Académie de La Réunion, dépendant jusque-là de l'Académie Marseille Aix-en-Provence. On constate un rattrapage au niveau des structures de loisirs (gymnase, piscine, médiathèque etc). Quoiqu'aujourd'hui, il est plus facile d'accéder à l'instruction scolaire puisque depuis la rentrée de 2019 elle est obligatoire dès l'âge de 3 ans permis par des facilités scolaires telles que les transports de ramassage scolaire, les cantines. L'école réunionnaise connaît et traverse encore actuellement des crises. Entre autres, elle lutte contre le décrochage scolaire, l'érosion scolaire, les violences et le harcèlement scolaires, la distanciation entre la langue française, le créole etc. et elle opère un travail pour une meilleure intégration et une prise en compte de la sphère familiale. Parmi les grandes questions qui font encore objet de débat et de polémique, on a la problématique suivante : Comment faire pour que l'école établisse des relations avec l'extérieur ? Cette problématique que nous aborderons de front remet en question le lien famille-école.

Résumé : Cette partie reprend l'histoire de l'école à la Réunion, depuis l'époque coloniale, sous le régime français, jusqu'à aujourd'hui. Nous constatons que le système éducatif réunionnais a pris du temps à se construire. A partir de 1946, nous assistons à la démocratisation de l'école et à l'augmentation des infrastructures et du personnel éducatif.

[12] L'École À La Réunion , J.Simonin, E. Wolff, *HERMÈS 32-33, 2002*

Néanmoins, malgré une nette évolution, l'école actuelle fait encore face à des difficultés, notamment dans la relation école-famille.

2. L'évolution de la famille réunionnaise

La famille est ce qui va définir l'individu qui va naître au sein de cette entité. On sait qui on est grâce à sa famille. Le premier rôle des parents à la naissance du bébé est de prendre en charge ses besoins physiologiques, il s'agit de le nourrir et de le soigner mais aussi de lui donner une éducation, de partager, de transmettre des valeurs, des normes, des règles et une culture. Le second rôle des parents c'est de l'accompagner dans sa citoyenneté et cela passe par un accompagnement dans sa scolarité puis dans sa vie professionnelle etc.

De manière générale quel que soit les cultures du monde, les parents sont vus comme des grandes figures autoritaires (Pachod, 2007)[13], à partir des années 1970 le champ de la psychologie entre en force, on assiste à un nouveau mouvement celui de « l'enfant roi ». On prend en compte l'épanouissement de l'enfant qui ne doit pas être trop réprimandé. Au début des années 2000, il y a un mouvement plus « middle » un positionnement entre les extrêmes, l'enfant doit s'épanouir mais le cadre est important pour le sécuriser. Un autre rôle du parent réside aussi dans la transmission de l'amour à son enfant, c'est une fonction moderne selon les psychologues. Plus l'enfant recevra de l'amour durant la période de petite enfance, plus il vivra mieux les moments difficiles (les décès, les maladies, les séparations, les échecs aux examens, le chômage etc.). En résumé, on peut dire que toutes les fonctions parentales vont contribuer à rendre l'enfant autonome.

L'apparition des premières familles réunionnaises daterait de l'époque du premier peuplement en 1665. C'est le début d'un peuplement permanent, où les familles se constituaient avec des couples mixtes et des enfants métisses. On peut alors parler d'un certain métissage originel. Durant la période esclavagiste c'est le Code Noir qui régissaient la constitution des familles. Il y avait de ce fait une distinction entre les grandes propriétés et les petites propriétés : dans les grandes propriétés les individus esclaves ne pouvaient pas vivre en famille, c'était une population non libre, alors que dans les petites propriétés il était plus fréquent de trouver des familles d'esclaves. Après 1848, date

[13] Pachod, André. « Les cinq paradigmes actionnels de l'instituteur du *Code Soleil* », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. vol. 40, no. 2, 2007, pp. 19-34. Chapitre 6

marquant le début de l'abolition de l'esclavage, le Code Noir laisse place à une société de droits où les individus qui le souhaitent vivent ensemble sous le même toit.

Au cours du XXe siècle, on constate que la famille réunionnaise traditionnelle va peu à peu laisser place à la famille réunionnaise contemporaine :

Dans la famille traditionnelle, l'union, c'est-à-dire le mariage, était exclusive et bien souvent arrangée. Le mariage était en quelque sorte codifié par un ensemble de superstitions religieuses, par exemple le mois de mai semblait plus propice au mariage que le mois de novembre. Les familles étaient nombreuses, le taux de fécondité était élevé. À l'époque, les moyens de contraception étaient moins connus et répandus qu'aujourd'hui et la sexualité était un sujet tabou et le sujet n'était que très peu abordé dans les familles. Néanmoins le taux de mortalité infantile l'était tout aussi. Le rapport à la mort était différent : « Dieu la donné, Dieu la reprit ». Mais c'était surtout car il n'y a pas un accès assez développé vers les hôpitaux. Les rôles et les fonctions des parents dans la scolarité étaient limités, il n'y avait pas ou très peu de suivi de la scolarité car l'école était une nouvelle institution et les parents ne faisaient pas partie de la génération qui avaient pu en bénéficier. Les codes de commandement étaient très forts, les enfants étaient « éduqués à la dure » et n'étaient pas à l'abri des punitions souvent guidées par des instruments de torture[14] ; le fouet, les graines de filaos et le galet sur la tête *(P.Fioux, 2000).* Dans ces conditions, on pourrait conclure que les relations parent/enfant étaient mauvaises mais autrefois il y avait beaucoup de solidarité intra-familiale, les enfants travaillaient très jeune d'abord pour aider leurs parents mais aussi pour pouvoir s'en sortir eux-mêmes et se nourrir.

Dans la famille contemporaine, on parle plutôt d'union libre. Le couple a le choix entre vivre marié ou alors en concubinage. L'accessibilité au couple aujourd'hui est plus large, il y a plus de liberté. Les unions sont beaucoup plus succinctes : séparations et divorces continuent à croître ainsi que les re-mariages etc. Cela contribue à créer de nouvelles organisations familiales, des familles divorcées, monoparentales, recomposées, homoparentales, etc[15](Prévôt & Pithon, 2008) La

[14] L'école à l'île de La Réunion entre les deux guerres, Paule Fioux, *11 Juillet 2000, Éditions Khartala*

[15] Prévôt, Olivier, et Gérard Pithon. « Les attentes de parents français à l'égard du soutien à la parentalité », *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 23, no. 1, 2008, pp. 63-80. Paragraphe 3

descendance est moins nombreuse, le taux de fécondité à largement diminué ainsi que et l'amélioration de la qualité des soins hospitaliers a permis une diminution du taux de mortalité infantile. Les rôles et les fonctions des parents connaissent une transformation majeure. Les parents font partie d'une génération qui a bénéficié de la massification scolaire. Autrefois la société se reproduisait à l'identique, les enfants reprenaient la situation professionnelle des parents. Il n'y avait pas de passerelle ni de mobilité sociale possible. Aujourd'hui les rôles changent et il y a plus de mobilité transversale. L'enfant est libre de choisir son avenir professionnel.

Néanmoins malgré les améliorations en termes de suivi de la scolarité de leurs enfants, certains parents éprouvent quelquefois des difficultés à se lier avec l'école. Comment faire pour que ces familles reprennent confiance en l'école de la République ? Cette problématique que nous aborderons de front remet en question le lien famille-école. (Périer, 2019)[16]

Résumé : Cette partie contribue à décrire l'évolution des modèles familiaux réunionnais. Nous remontons aux premières familles réunionnaises, qui se constituaient de couples mixtes avec des enfants métisses, à la famille dans la famille dans la période esclavagiste jusqu'à la famille du XXème siècle. La famille est qualifiée de traditionnelle, de type nucléaire, donne plus d'importance à l'éducation intrafamiliale qu'à l'éducation scolaire. Inversement, la famille contemporaine accorde tout autant d'importance à l'instruction et à l'éducation.

3. L'état de la relation école/famille d'antan à aujourd'hui

Pierre Bourdieu, sociologue dit que *« le capital dominant est aujourd'hui le capital scolaire »*. Il avance l'idée que l'école a pris la place de la famille dans la transmission des apprentissages.

À partir du XXe siècle, on a des écoles pour les garçons, pour les filles mais tous les enfants n'ont pas le même accès à l'éducation scolaire. En raison d'une grande pauvreté, de classes surchargées, un absentéisme très important surtout en milieu rural se déplore. Nous connaissons bien la relation famille-école « Lontan » entre 1930-1960 grâce aux recherches de Raoul Lucas[17]. Selon ses travaux, pour ces enfants, ne pas aller à l'école ne signifiait pas qu'ils ignoraient l'école. Les raisons sont à la fois familiales et matérielles : l'espérance de vie était relativement courte et les jeunes

---

[16] Pierre Perrier, *Des parents invisibles. L'école face à la précarité familial*, Éditions PUF, Août 2019

[17] Lucas Raoul, *Bourbon à l'école 1815-1946,* St André de La Réunion, Ocean Editions, 1997

étaient très vite confrontés à des responsabilités. À cela on ajoute qu'il n'y a eu pas d'aides sociales, ni d'aide pour la santé et l'école était éloignée du domicile. Et puis au niveau des conditions matérielles, ils n'avaient pas de « linges » et pas non plus les moyens de s'offrir des effets scolaires. Pour de nombreux Réunionnais et Réunionnaises, l'école est réservée aux enfants des riches, c'est un luxe qui n'est d'autant plus pas nécessaire pour travailler aux champs. La Réunion compte 87% de population vivant de l'agriculture. Et puis, ce n'était pas la coutume des ancêtres en outre il fallait être « manuel pour vivre ». Pourtant on constate que ceux qui y vont accèdent à cette instruction dite savante et vont pouvoir écrire leur nom et leur prénom. L'enfant sait lire aussi (textes religieux etc.), compter et peut signer pour les parents des documents administratifs.

Si les enfants des familles défavorisées n'ont pas accès facilement à l'éducation scolaire, il n'en demeure pas moins qu'il bénéficie d'une éducation familiale. Ce sont les savoirs non savants, évoqués en début de propos, qui sont des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être qui vont se transmettre de génération en génération. Cette instruction familiale repose sur *6 principes*[18] :

> *1. Les rapports à la nature, à la matière, à l'outil, à la technique sont en réponse aux besoins vitaux.*
>
> *2. Les rapports à la production, à la valeur économique du travail (par l'argent gagné), au prix de la nourriture, des vêtements et des objets les enfants vont comprendre très tôt le coût de l'effort.*
>
> *3. Le rapport à l'organisation sociale du travail par la répartition des terres, la hiérarchie socio- économique qui en découle, la division des tâches selon le sexe et l'âge.*
>
> *4. Un mode socialisation fondée sur l'entraide et l'appartenance à une communauté soudée par les exigences du quotidien, car c'est parce que les gens ont fait des efforts ensemble que la solidarité est née.*
>
> *5. L'apprentissage des valeurs morales, le savoir-vivre, le respect des droits et des devoirs de la famille et la distinction des mœurs des filles et des garçons.*

[18] Cours de M.Malbert "Parentalité et coéducation", nous pensons que la source pourrait provenir des recherches de Raoul Lucas

6. Un rapport à l'au-delà par les croyances transmises. La transmission des dons, plantes médicinales.

À partir de 1946, une nouvelle génération d'écoliers apparaît, ce sont les enfants qui prennent le chemin de l'école, mais qui sont les premiers à y aller, du moins le plus longtemps. Les enfants se heurtent à des maîtres élitistes qui reproduisent le système colonial. Il y a autant de récompenses que de punitions. La vexation et l'humiliation marquent l'injustice qui prend parfois des formes de discrimination raciale. Le regard des parents n'est pas des plus confiants[19] (Simonin & Wolff, 2002a). Cela n'avait pas pour effet de motiver les élèves à étudier, certaines grandes figures de la littérature réunionnaise se rappellent encore de cette éducation scolaire à la dure (exemple du poète Auguste LACAUSSADE qui s'est exilé en métropole pour pouvoir bénéficier d'un autre système éducatif promouvant la mobilité ascendante). Les mentalités des familles face à l'école vont progressivement évoluer à partir des années 1960/70 avec le développement économique de l'île lié à la départementalisation. Les parents acceptent que leurs enfants ne suivent pas leur profession et qu'ils puissent vivre dans un autre monde que le leur. Ainsi ils vont progressivement accompagner différemment leurs enfants vers la scolarité. De ce fait un adage pouvait caractériser cette nouvelle situation *« est fou celui qui ne dépasse pas son père »*.

La relation famille/école « Komela » depuis 1960 se caractérise par la promotion sociale et la banalisation de l'école jusqu'à aujourd'hui. L'école évolue pour permettre aux parents d'être en confiance. Qu'en est-il des relations parents/enseignants ? Les interactions famille/école peuvent-elles en retour avoir des conséquences sur le rapport à l'école, la réussite ou l'échec de l'élève ? C'est à travers ces questions que se construit la logique de notre mémoire. En 1970, on assiste à une mobilisation des parents autour de la création des premières associations de parents d'élèves. Jusque-là les parents étaient peu intégrés dans les activités scolaires. Dans les années 1980, du côté législatif, le rôle des parents d'élèves est mieux reconnu et renforcé dans leurs associations, dans la pratique sur le terrain comme dans les textes de loi. La législation a voulu favoriser leur participation en développant encore plus ces instances de contrôle au milieu des années 1980. Les établissements ont pris un statut d'établissements publics locaux d'enseignement (EPLE), autour de la notion de "communauté scolaire". L'application des textes sur la décentralisation éducative de

[19] L'École À La Réunion , J.Simonin, E. Wolff, *HERMÈS 32-33, 2002*

1985 et 1986 et de la loi d'orientation promulguée lorsque Lionel Jospin était ministre de l'Education nationale, en 1989, ont promu un souci de déconcentration de sa gestion par une plus grande autonomie des écoles[20], sans que le pouvoir des parents ne soit toujours assuré dans la pratique (Dutercq, 1995). L'article L 111-4 du code de l'éducation, issu de la loi de 1989(Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2020b)[21], précise cependant que les parents sont « membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement ». Le décret du 31 août 2006 a institué un droit à l'information et à l'expression, tandis qu'un local doit être mis à leur disposition dans l'établissement, et précisé qu'en cas de divorce ou de séparation, les bulletins scolaires et informations sur la scolarité sont obligatoirement adressés aux deux parents, car depuis les années 1980, de nouveaux types de familles sont en nombre croissant. Les parents d'élèves élus siègent assez souvent dans les associations (exemple : la PEEP, la FCPE), sont des représentants au conseil d'école (primaire) et au conseil d'administration (secondaire). Aujourd'hui les associations des parents d'élèves forment les parents délégués leur rôle et fonction (depuis environ 6 ans) sur la communication, leur implication par rapport à l'école. Les parents sont de plus en plus nombreux à se regrouper afin de revendiquer un droit de regard sur l'école c'est-à-dire la possibilité de dire s'ils sont d'accord ou pas, de voir et d'interroger le maître.

Résumé : La relation école-famille lontan n'était pas aussi entretenue qu'aujourd'hui. Les parents étaient éloignés du milieu scolaire car pour la plupart, ils ne faisaient pas partie de la période de la démocratisation scolaire. L'instruction familiale était prépondérante. Lorsque la nouvelle génération d'écoliers apparaît dès 1946, l'école apparaît comme vecteur de promotion et de mobilité sociale. Les parents s'impliquent davantage dans la scolarité des enfants et appartiennent à la communauté éducative.

[20] Dutercq Yves. Une partie inégale. Les interventions publiques des parents d'élèves. In: *Politix*, vol. 8, n°31, Troisième trimestre 1995. Parler en public (2). Dispositifs contemporains, sous la direction de Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux. pp. 124-135.

[21] Ressource Education.gouv disponible sur le lien suivant : https://www.education.gouv.fr/loi-d-orientation-sur-l-education-ndeg89-486-du-10-juillet-1989-3779

B. La construction des représentations de l'école et des familles

4. Comment l'école se représente les parents ?

Est-ce que la relation famille/école dépend des représentations ? Pour les professeurs des écoles et les enseignants pendant assez longtemps la corrélation est grande dans leur représentation entre réussite/échec et appartenance sociale.

Les enseignants fondent massivement leur perception des familles et l'investissement scolaire qu'elles opèrent sur leurs enfants sur le comportement social de ces derniers au sein de la classe ainsi que sur les performances scolaires. Ils utilisent des indicateurs en se basant sur l'hygiène corporelle, les vêtements, l'alimentation (régime alimentaire) et l'absentéisme. Les pratiques communicationnelles et informationnelles sont organisées par l'école et consistent à impliquer les parents dans la scolarité de l'enfant. On relève deux grandes catégories de parents :

- les parents trop présents, souvent insatisfaits, inquiets et qui n'ont pas peur de l'école, connaissent les codes de l'école et appartiennent à des familles plutôt aisées en général, ils sentent qu'ils « peuvent se permettre de dire des choses ». Souvent ils refusent l'échec de leur enfant et font presque toujours reporter cet échec sur l'institution. Une tension peut exister lorsque ces parents vont contredire l'enseignant sur sa pédagogie. Ce sont des parents très investis sur l'éveil extra-scolaire de l'enfant.[22]

- les parents absents ou invisibles, démissionnaires, ne viennent jamais à l'école, ils ne participent pas aux réunions parents/profs, on se demande s'ils ont une attitude résignée ou s'ils semblent accepter l'échec de leur enfant . Les parents arrivent à l'école avec une attitude agressive et ne veulent rien savoir, ils manifestent une opposition virulente au système en général. Les enseignants leur reprochent un manque d'intérêt et les trouvent très conservateur. Quoiqu'il soit dangereux de raisonner en termes de bloc face aux nombreux paramètres culturels et sociaux. Par exemple, les familles dites défavorisées n'auront pas forcément la même perception de l'école selon la façon dont les parents ont vécu leur propre scolarité. (Périer, 2007)[23]

---

[22] « Consommateurs d'école » Robert Baillon, 2 Juillet 1982, Le Monde

[23] Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : le partenariat école/famille en question, Pierre Perrier 2007, Page 90-95

Toutefois les enseignants font aussi face à des craintes. Ils expriment la peur d'être dépourvus face à des questions de parents, d'être interpellés sur des problèmes institutionnels, d'être pris à parti devant les collègues, de ne pas pouvoir se justifier face à des critiques, de laisser paraitre ses propres interrogations, de ne pas conduire l'entretien en professionnel, de la contestation des parents face à une sanction et de blesser les parents lors des annonces délicates à faire. L'école semble attendre des parents qu'ils transforment leurs enfants en bon écolier prêt à accepter et à recevoir l'enseignement. Les enseignants se plaignent souvent de ne pas voir assez les parents des enfants les plus problématiques. Ils voudraient que ceux qui peinent se consolident.

Résumé : Cette partie propose une catégorisation des parents qui interviennent beaucoup, très peu ou pas du tout. Cette disparité de participation oblige l'école à revoir l'organisation des pratiques communicationnelles et informationnelles. Par ailleurs, les enseignants expriment craindre les échanges avec les parents, de peur de se retrouver dépourvus face aux attentes.

5. Comment les parents se représentent-ils l'école ?

Comment les parents se représentent-ils à l'école ? Il existe une grande diversité des représentations de l'école. Quelles sont les représentations de l'école pour les familles réunionnaises aujourd'hui ? Comment la famille investit-t-elle ce lieu ? Les parents sont-ils en terrain conquis ou face à un lieu d'opacité voire d'hostilité ? Quelle place l'école accorde-t-elle à la culture et à l'histoire des familles ?

On retrouve le plus régulièrement les peurs suivantes chez les parents : la peur d'être convoqués, du jugement, du pouvoir des enseignants et de l'Institution, de ce qu'ils vont entendre sur leur enfant, de l'avenir pour leur enfant (obligation de réussite importante), des représailles si leur enfant est en difficulté et la peur d'être déposséder de son rôle de parents. En conséquence, ils vont se représenter l'école comme un milieu hostile. Tous les parents n'ont pas les mêmes représentations, ni les mêmes peurs. Les parents n'ayant jamais été scolarisés, souhaitent que leurs enfants restent plus longtemps qu'eux à l'école, qu'ils trouvent un emploi et par là même une place dans la société. Les parents ayant connu une assez longue scolarité revêtent une nature plus ambitieuse et attribuent à l'Ecole des finalités plus larges : *« l'ouverture sur le monde, prendre des*

responsabilités sociales, voyager, travailler ailleurs, etc . »[24] Certains parents veulent que l'école soit plus sévère, ou plus laxiste, d'autres aimeraient que les enseignants s'ouvrent plus, que les enseignants soient des seconds parents. Les enseignants réunionnais sont perçus comme possédant un certain pouvoir, une certaine distinction, parce qu'ils parlent et maîtrisent le français. Mais en contrepartie, les familles créolophones peuvent se sentir distancées. Les besoins et les attentes ne sont donc pas les mêmes selon le niveau social d'origine. L'écart entre les origines sociales s'en trouve donc accentué. Pendant longtemps c'étaient les mamans qui étaient plus impliquées dans la scolarité de leur enfant. Mais cette vision simpliste est en voie de mutation. Aujourd'hui autant de mère que de père s'impliquent dans la scolarité de leur enfant, l'égalité des sexes est un grand débat international, ce que fait une maman, un papa peut le faire et vice-versa. Sur les vingt dernières années, les parents s'investissent beaucoup plus qu'hier et on voit de plus en plus de pères qui s'impliquent dans l'éducation familiale qu'autrefois (Malbert).

Lorsque l'École et les familles entrent en contact, les rencontres sont qualifiées par divers termes typologiques :

1) Les **contacts obligatoires** : lors des inscriptions

2) Les **rencontres organisées :** la **première réunion de rentrée** où l'objectif principal est de transmettre les codes de l'école (lecture et signature du règlement intérieur). L'important c'est de sécuriser les familles et aussi d'obtenir leur confiance mais d'instaurer dès la rentrée un **contrat avec les parents** pour assurer une bonne scolarité, une relation suffisante. Dans l'idéal, les équipes éducatives au sens large doivent inciter les parents à communiquer.

Les **réunions parents/profs** : c'est le premier contact, entre les parents et l'enseignant, c'est là que chacun valide ou invalide les représentations et les apprioris. On suit ensemble la scolarité de l'élève en revenant sur les apprentissages, le comportement de l'enfant etc. Certains parents et même les enfants ressentent ce moment comme très bien ou très dur.

---

24 https://inspe.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/ESPE/scolarite/supports_de_cours/TD_V1_E5_C._FRANCOISE_.pdf

Les **rendez-vous individuels** stigmatisent souvent les parents qui ne participent pas aux rencontres comme « invisibles », les contacts « impossibles ». Les parents peuvent se faire accompagner d'un parent délégué.

3) Les **rencontres festives :** La fête de l'école en fin d'année va permettre à l'école de solliciter les parents pour les aider à organiser la kermesse. C'est l'occasion d'inclure les parents en leur demandant un soutien matériel et ou tout simplement physique.

4) Les **rencontres informelles (à l'ext. de l'école):** en général, ce sont les parents qui sont plus propices à rencontrer les enseignants (plus à l'aise). Cela peut se dérouler le plus souvent devant le portail de l'école ou dans le parking.

5) Les **sorties occasionnelles** (sportive, culturelle etc.) sollicitent les parents en tant qu'accompagnateur. En général, les parents qui ont du temps peuvent participer davantage (discriminante pour les parents ayant moins de temps).

Autre forme de mobilisation : l'**aide aux devoirs (à nuancer à cause des nouvelles prescriptions)** car tous les soirs les parents doivent ouvrir le cartable de leurs enfants. Le but du corps éducatif est d'expliquer aux parents qu'ils doivent mettre l'enfant dans des conditions d'apprentissage. Certaines familles aisées payeront une aide aux devoirs et pour pallier cette différence la CAF a mis en place des **CLAS** (Association **C**ontrat **L**ocaux d'**A**ide à la **S**colarité)

La plupart des parents sont convaincus de l'utilité sociale de l'école pour leurs enfants mais exercent un regard critique sur l'institution scolaire qu'ils perçoivent à travers leurs enfants et par le filtre de leur propre scolarité. Les difficultés peuvent provenir de certaines incompréhensions voire de décalage par rapport à l'évolution de l'école et aux méthodes d'apprentissages, à la pédagogie : "l'école a changé je ne peux plus accompagner mon enfant".

Résumé : Tous les parents n'ont pas la représentation de l'école. Certains pensent que c'est un lieu de contrôle, qui va les juger sur la manière d'éduquer leurs enfants. D'autres pensent que c'est un moyen pour leurs enfants de connaître l'ascension sociale. Les familles construisent leur représentation en fonction des dires de leurs enfants mais aussi lors des rencontres organisées par l'école où ils peuvent se faire une idée de l'équipe éducative qui s'occupent de leurs enfants.

6. Le télescopage des modèles

J. Simonin et E. Wolff[25] parlent de « **télescopage des modèles** » quand la modernité se mêle à la tradition. Les parents soulignent : « [...] la distance qui sépare l'école de maintenant (l'école *koméla*) de celle qu'ils ont eux-mêmes expérimentée (l'école *lontan*).

Selon leurs études, La Réunion se caractérise par un télescopage entre un modèle issu de la tradition créole et un modèle exogène importé de sa métropole. C'est dans un tel contexte que s'élaborent des perceptions scolaires, étudiées ici sur deux dimensions. La première rend compte des cadres de référence parentaux organisés autour de l'expérience de l'école traditionnelle et du catéchisme. La seconde met en exergue les deux univers de l'école et du *kartié*, au sein desquels s'opposent des modalités contrastées de communication et se confrontent des légitimités distinctes de la représentation parentale. On parle de télescopage dans le sens de rencontre. La départementalisation va calquer La Réunion sur le modèle européen. On va implanter un système d'éducation nationale sur l'île ; un système beaucoup plus moderne et importé qui va entrer en contact avec un système local, emprunt du colonialisme, élitiste et discriminatoire. Il s'agissait de rattraper le retard, d'avoir l'avantage des lois Ferry, on veut l'école laïque et gratuite pour tous. D'autant plus que les Réunionnais désiraient une société avec plus d'égalité. À partir de 1960, la modernité arrive, en cause les effets de la départementalisation se font ressentir et l'indépendance de Madagascar en Juin 1960 qui va permettre un déblocage de fond pour développer La Réunion. En résumé, le télescopage c'est un choc entre tradition et modernité, entre les mentalités, comment perçoit-on la relation famille/école dans la société traditionnelle puis dans la société moderne.

Les parents issus de la société traditionnelle se retrouvent démunis face aux enfants à cause des décalages de méthodes d'apprentissage. Ces décalages peuvent conduire à des méfiances et à des représentations erronées. Les changements entre "*lécole lontan*" et "*lécole koméla*" se focalisent sur trois points :

1. Le lien entre parcours scolaire et devenir social : auparavant, le statut social d'un individu ne dépendait guère des diplômes alors qu'aujourd'hui pour réussir dans la vie il faut réussir à l'école qui est le principal acteur de promotion sociale.

[25] SIMONIN J. et WOLFF E., 1996, « Ecole et famille à la Réunion : le télescopage des modèles », Lien social et politiques – *RIAC* 35, Rennes, Ed. ENSP, pp.37-46.

2. L'investissement scolaire : « on n'envoie pas son enfant à l'école s'il n'a pas comme les autres » et le rapport aux savoirs en lien avec le magico-religieux (les parents vont emmener leurs enfants à la Vierge Noire, faire des prières pour l'enfant)
3. Les méthodes pédagogiques : notamment ici on retrouve une confrontation dans les méthodes de lecture (syllabique, analytique, mixte)

Dans "*lécole lontan*" les familles étaient plus attentistes c'est-à-dire qu'elles attendaient que ce soit l'école qui vienne vers elles alors qu'aujourd'hui les familles sont plus participatives. Il ne faut pas pour autant raisonner en termes de bloc, d'un côté les traditionnelles et de l'autre les plus modernes car ce serait catégoriser l'implication des parents. Un parent de la génération traditionnelle peut être plus investi qu'un parent de la génération moderne. Chaque parent construit sa combinaison personnelle et constitue ses propres idées. On pourrait alors se demander comment l'école tend vers un partenariat avec les parents en tenant la diversité des représentations des parents.

Résumé : Cette partie tente d'expliquer pourquoi nous ressentons un certain éloignement entre la famille et l'école. Dans "Le télescopage des modèles", Wolff et Simonin parlent des parents démunis face à l'évolution de l'école. Comme la scolarité de leur enfant et leur propre scolarité ne sont pas les mêmes, les parents présentent des difficultés à se rapprocher de l'école pour suivre la scolarité des enfants. L'objectif des autres parties est de comprendre comment ramener ses parents bien qu'ils ne soient pas majoritaires dans la coéducation.

C. Principe de coresponsabilité parents et école responsables des enfants

7. Principe de coresponsabilité

Pour comprendre le principe de coresponsabilité, il faut revenir à la définition du terme « responsabilité » et faire un état des lieux des responsabilités de chaque partenaire dans la relation école-famille. Cet état des lieux nous permettra par la suite de comprendre certains aspects des liens qu'entretiennent les parents avec les enseignants.

En effet la responsabilité est définit par *« l'obligation ou à la nécessité morale de répondre de ses propres actions dans un contexte socioculturel spécifique ; ainsi conçue, la responsabilité peut être considérée comme une règle culturelle ayant la fonction de relier des événements et leurs effets à des actions et à des sujets spécifiques »*(Molinari & Speltini, 2007)[26]. Ainsi nous

[26] Molinari, L. & Speltini, G. (2007). Représentations sociales de la responsabilité éducative. *Bulletin de psychologie*, 2(2), 99-113. https://doi.org/10.3917/bupsy.488.0099

comprenons que la responsabilité renvoie à nos actes dans un contexte particulier et aux conséquences résultant de ceux-ci. De plus, selon Hans Jonas, la responsabilité n'a pas un caractère réciproque, autrement dit un individu est responsable d'un autre qui est lui en position de faiblesse. La responsabilité telle qu'elle est définie par l'article 1384 du code civil ne semble donc plus être adaptée au contexte sociétal actuel. Ainsi l'individu responsable est perçu aujourd'hui comme celui qui a des missions civiques certes mais surtout morales envers celui dont il a la responsabilité.

L'intérêt pour nous est de comprendre la responsabilité de chaque partie intervenante dans la relation école-famille, pour cela faisons un point sur les responsabilités de l'école d'une part, et d'autre part celles de la famille, plus particulièrement les parents.

Les responsabilités de l'école plus particulièrement de l'enseignant (selon la loi n°83-634 du 13 juillet 1983)(*Responsabilité civile de l'enseignant - MAIF*, s. d.)[27] :

- Contrôle et registre d'appel (article R131-5) : cette responsabilité concerne les absences des élèves. L'enseignant a le devoir de signaler les absences des élèves. L'absence de l'élève est signalée aux parents, par la suite ceux-ci doivent montrer au directeur de l'établissement que l'absence de l'enfant est sous contrôle.
- La responsabilité pédagogique (circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992) : selon le code de l'éducation, l'enseignant doit assurer des évaluations régulières des acquis des élèves. Il doit notamment tenir les parents informés de la progression et de la scolarité de leurs enfants. Des outils tels que le livret scolaire constitué par l'école permet aux parents d'être informés de la scolarité et du comportement de leurs enfants à l'école. De plus, si l'élève rencontre des difficultés au cours de sa scolarité, l'article D321-3 du code de l'éducation prévoit la possibilité de mettre en place d'un programme personnalisé de réussite éducative (P.P.R.E : il s'agit d'un plan d'action individualisé permettant de développer des connaissances et compétences chez l'élève en difficulté, ce plan s'axe par exemple autour des mathématiques et du français). Les parents et l'équipe éducative collaborent dans le cadre du P.P.R.E.
- Surveillance et sécurité des élèves (circulaire 97-178 du 18 septembre 1997) : cette responsabilité prend effet pendant le temps scolaire que ce soit dans l'enceinte de l'école

[27] Autorité et responsabilité de l'école : https://urlz.fr/f2p9

où à l'extérieur. Les enseignants doivent assurer la sécurité des élèves tout au long du temps scolaire (en classe, dans la cour de récréation, en sortie scolaire, etc.)

- L'article 4 du décret n°89-122 du 24 1989 stipule que le directeur doit veiller à la qualité des relations de l'école avec les parents. Il assure la sécurité des enfants et intervient auprès des familles afin de les sensibiliser sur la présence régulière et continue des enfants à l'école. En cas d'absences répétées le directeur informe l'inspecteur de l'Académie ainsi que le service départemental de l'éducation.
- Responsabilité civile, article 1242 du code civil (*Responsabilité civile de l'enseignant - MAIF*, s. d.)[28] : il s'agit ici pour les enseignants la responsabilité de réparer des dommages causés par leurs ou à leurs élèves, si le dommage est en lien avec une faute commise par l'enseignant ou en relation avec lui.

Transfert des responsabilités :

- A l'école maternelle les enfants sont remis directement aux parents à la sortie de l'école ou à une personne désignée par les responsables légaux de l'enfant. Néanmoins, si l'individu désigné par les parents ne présente pas les qualités nécessaires pour prendre en charge l'enfant à la sortie de l'école, le directeur se réserve le droit d'émettre une opposition écrite aux parents.
- A l'école primaire (élémentaire et maternelle) : les personnes chargées de transporter les enfants jusqu'à l'école ont la responsabilité de la sécurité de ceux-ci jusqu'à leurs entrées dans l'établissement scolaire. En cas de garde de l'enfant en structure périscolaire, par exemple la garderie, la collectivité locale est chargée de la sécurité de l'enfant jusqu'à la prise en charge par l'établissement, notamment en cas de déplacement d'un lieu extérieur à l'école jusqu'à l'établissement. Enfin en cas de présentation de l'enfant seul au portail de l'école, leur sécurité est prise en charge par les parents ou autre personne désignée par les responsables légaux jusqu'à l'entrée dans l'établissement.

Le philosophe Hans Jonas aborde la question des responsabilités des parents, notamment au regard de l'autorité parentale et de leurs devoirs. (Cicchelli & Maunaye, 2001)[29] Toutefois avant d'aborder les responsabilités parentales, il semble pertinent de comprendre le contexte de l'autorité parentale.

[28] https://www.maif.fr/enseignants/vos-responsabilites/grands-principes/responsabilites-civile-enseignant
[29] https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2001-n46-lsp376/000325ar/

En effet de ces dernières décennies ressortent l'évolution et diversification des structures familiales, les chercheurs notent un accroissement des familles monoparentales (l'enfant vit avec son père ou sa mère) et des familles recomposées (l'enfant vit avec son père ou sa mère et un beau parent). Selon l'Insee, en 2012, à la Réunion *« une fois sur trois ces familles sont des familles monoparentales soit plus souvent qu'en métropole (21 %) »*.[30](Observatoire de la parentalité de la Réunion, s. d.)

De cette évolution ressort la nécessité d'établir les responsabilités des parents (père et mère) concernant l'enfant.

En effet, selon Singly (1996) les parents ont le devoir de répondre aux besoins essentiels de leurs enfants, ils doivent assurer leur sécurité, leur épanouissement en tant qu'enfant, leur réussite scolaire et enfin leur maturation psycho-physique autrement dit le développement de leur sens ainsi que la construction des repères spatiaux temporels. En finalité l'ensemble de ces points renvoient aux objectifs principaux des parents, à savoir construire l'autonomie de leurs enfants, développer leurs aptitudes à être responsable d'eux-mêmes ainsi que de leurs actes. Plus récemment (2002) la ministre de la Famille et de l'Enfance, Ségolène Royale propose une loi visant à définir le droit de l'enfant et les responsabilités des parents. En effet selon cette loi, l'enfant a le droit d'être protégé et éduqué par ses parents, cela nous renvoie donc aux responsabilités éducatives et protectives des parents. Puis concernant le second point, celui abordant les responsabilités des parents de manière générale, ceux-ci doivent assurer le développement de l'enfant : *« Le droit et le devoir pour un parent de pourvoir aux besoins de son enfant, de lui prodiguer les soins dont il a besoin au quotidien* » (Devreux, 2004)[31]. Pour résumer, les responsabilités des parents concernant leurs enfants sont d'ordre civique, morales et éducatives.

L'intérêt pour nous est de comprendre la coresponsabilité existante entre les deux instances de socialisation qui sont l'école et la famille et des responsabilités de chacun dans l'éducation de l'enfant. On parle ici de coresponsabilité éducative partagée entre les parents et l'école pour l'enfant. Cette notion de coresponsabilité éducative intervient notamment au moment où les deux partenaires se rejettent mutuellement la responsabilité en cas d'échec scolaire ou de mauvais

[30] https://www.observatoireparentalite.re/donnees-locales/reunion/

[31] Devreux, A. (2004). Autorité parentale et parentalité: Droits des pères et obligations des mères ?. *Dialogue*, 3(3), 57-68. https://doi.org/10.3917/dia.165.0057

comportement de l'élève. Par conséquent, la notion nous permet de comprendre une des causes de la dégradation de la relation école-famille, notamment dans un contexte où les parents sont accusés de démissionner de leur fonction éducative par l'école. Par « parents démissionnaires » il est sous-entendu que les parents pensent que tous phénomènes en rapport avec les apprentissages ne sont pas de leurs responsabilités. Or, selon (Ott, 2010)[32], ces accusations de l'école envers les parents cachent une toute autre réalité, celle de la gestion de l'hétérogénéité par les enseignants. En effet, l'enquête de Caroline Hache en 2020 montre que la gestion de l'hétérogénéité fait partie des trois grandes thématiques du quotidien des enseignants en REP. En outre, la différenciation à mettre en place pour les élèves dans ces milieux représente une tâche complexe et lourde pour les enseignants, néanmoins nécessaire pour la réussite de chaque élève. L'intérêt ici, pour la relation école-famille serait de créer une forme de complémentarité entre le travail effectué à la maison, notamment lors des devoirs, et celui réalisé avec l'enseignant classe, en créant ainsi une continuité entre l'école et la maison favorable à la réussite de l'enfant.

Résumé : Les instances que sont les parents et l'école, ont tous deux des responsabilités en ce qui concerne l'enfant dans le cadre familial et l'élève dans le cadre scolaire. Les parents exercent leurs responsabilités au regard de l'autorité parentale, ils ont des devoirs en tant que parents responsable légal envers leurs enfants et doivent dans l'exercice de leur responsabilité collaborer avec l'école. L'école et les parents se partagent donc la responsabilité liée à l'instruction, la sécurité et l'accompagnement en ce qui concerne l'enfant.

8. Collaboration école-famille

En rapport avec la notion de partage des responsabilités éducatives entre l'enseignant et les parents la docteure en psychologie interculturelle Michèle Vatz-Laaroussi s'est intéressée aux six modèles de collaboration école-famille tenant compte du milieu socio-économique, du niveau scolaire, de la répartition des tâches d'instruction, éducation et socialisation entre la famille et l'école, à Montréal ainsi que d'autres régions (Akkari & Changkakoti, 2009)[33].

Quels sont ces six modèles de collaboration école-famille ?

[32] Ott, L. (2010). Les familles sont-elles démissionnaires ?. Dans : , L. Ott, *Travailler avec les familles: Parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative* (pp. 33-41). Toulouse, France: Érès.

[33] Akkari, A. & Changkakoti, N. (2009). Les relations entre parents et enseignants: Bilan des recherches récentes. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(1), 103-130. https://doi.org/10.3917/rief.025.0103

1) Impliquer les familles de niveau socio-économique et scolaire faibles, la réussite de leurs enfants favoriserait leur intégration au sein de la société et plus particulièrement au sein de la communauté éducative. Les parents doivent se sentir à l'aise face au système scolaire.
2) La reconnaissance réciproque et le partage des tâches entre les partenaires (école et famille). Cette collaboration renvoie à la notion de partenaire dans la relation école-famille, précisément à la coéducation où le respect et la reconnaissance de chacun font partie des facteurs essentiels à une relation école-famille saine et durable. Il s'agit aussi d'intégrer les familles de milieu socio-éducatif élevé à travers la citoyenneté, autrement dit leur participation active à la vie de l'école et dans la scolarité de leurs enfants.
3) La mise en place d'espace de médiation. La collaboration sous cette forme renvoie à la circulation d'informations entre les partenaires dans un lieu neutre ou informel.
4) La collaboration avec la distance assumée. Lorsque l'écart culturel et linguistique est trop grand, pour les familles de milieu socio-économique défavorisé, l'école prend en charge l'instruction, tandis que la communauté ethnique ou religieuse apparaît comme un soutien pour les familles en termes d'éducation et socialisation.
5) La collaboration fusionnelle : les partenaires communiquent à travers des interactions personnalisées, ici l'école sort du cadre institutionnel pour aller dans les familles. Les deux partenaires remplissent ensemble les fonctions suivantes : éducation, socialisation et instruction.
6) La collaboration en quête de visibilité. Dans le cadre de cette collaboration les familles manifestent leur volonté d'être représentées dans l'école.

Ces formes de collaborations permettent de nous éclairer sur les dispositifs qui peuvent être mis en place par les partenaires dans le but d'améliorer la relation. Ainsi nous comprenons que le partage des fonctions (éducation, socialisation et instruction), dont l'intention est la réussite de tous les élèves, contribue à l'amélioration de la relation école-famille.

En termes d'amélioration de la qualité de l'éducation des élèves les recherches anglo-saxonnes ont permis d'établir un portrait des écoles réussissant à construire une éducation de qualité, trois caractéristiques ressortent de ce portrait :

- La compréhension des objectifs et des finalités du système éducatif pour tous les acteurs impliqués.

- Des normes et des attentes élevées qui mettent en évidence ce qui doit être su par les élèves.
- Des relations étroites entre famille et école.

Ainsi nous constatons que la relation entre école et famille fait partie des caractéristiques nécessaires à une éducation de qualité pour les élèves. Autrement dit, la relation école-famille est un facteur majeur à prendre en compte quand il s'agit de l'éducation et de la réussite des élèves. Par conséquent, il semble essentiel d'établir des stratégies pour améliorer cette relation. C'est dans ce sens que les recherches de Scribner et Scribner en 2001, ont montré la mise en place de quatre stratégies, dans des écoles américaines, pour assurer la qualité de l'éducation en tenant compte du facteur « relation école-parent ». Nous allons nous intéresser au développement de ces stratégies dans le contexte réunionnais.

a) Construire sur les valeurs culturelles des familles

Dans leur dossier sur « La transmission des valeurs sociales et familiales dans l'océan Indien »(Malbert & Pithon, 2015)[34], les chercheurs Thierry Malbert et Gérard Pithon parle de « L'éducation par et avec les valeurs » mise en place dans les écoles. Pour comprendre le système de valeurs culturelles des familles réunionnaises. De plus selon Pierre Perrier aborde la nécessité de débuter une réflexion autour *« des outils et leviers pour construire la relation entre les parents – quel que soit leur situation linguistique ou leur bagage socioculturel – et l'école* », et favoriser leur participation à la réussite de leurs enfants et à la vie de l'établissement.

b) Privilégier le contact personnel avec les familles

c) Accroître la communication avec les familles

Pour accroître la communication avec les familles il existe des principes à suivre pour assurer la réussite. En effet, selon l'académie de Poitiers trois formes de savoir entre en jeu pour améliorer la communication entre les partenaires (école et familles)[35].

Tout d'abord les savoirs partagés : il s'agit de la prise en compte de la parole et le respect de l'autre dans la relation ; assurer le respect d'éducation ou pédagogique des deux parties, en effet aucun

[34] Malbert, T. & Pithon, G. (2015). La transmission des valeurs sociales et familiales dans l'océan Indien. Présentation du dossier. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2(2), 11-25. https://doi.org/10.3917/rief.038.0011

[35] http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/sites/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/Relation_ecole_famille_b_communication.pdf

des partenaires ne doit se poser en « donneur de leçon » à l'autre. Enfin, l'objet de la communication doit être explicité en amont de la rencontre et un cadre précis doit être établi pour assurer le bon déroulement de celle-ci.

Puis les savoirs être partagés : la communication doit se baser sur un engagement de chaque partie dans l'intention de construire et trouver des solutions pour l'enfant/élève. Les partenaires doivent s'informer sur les fonctions de chacun, pour les parents il s'agit de comprendre le rôle de l'enseignant et son objectif ; pour l'enseignant il s'agit de se former sur l'accueil des parents et leur fonction.

Enfin des savoir-faire partagés : des outils permettent d'assurer une communication de qualité entre les parents et l'école. Le document en propose cinq :

1) Expliciter les rôles et missions de chacun notamment à l'aide d'une charte résumant les rôles et missions des partenaires dans la relation école-famille.
2) Construire un organigramme de tous les acteurs de la communauté scolaire (les acteurs doivent participer à part égale)
3) Planifier toutes les réunions en tenant compte des disponibilités des parents.
4) Construire une meilleure signalétique dans l'école
5) Organiser les affichages dans l'école.

Nous comprenons ici que l'un des objectifs majeurs préconisé par les instructions officielles dans le cadre de la coéducation, est de rendre l'information la plus accessible possible aux parents afin d'assurer la compréhension et l'implication de ceux-ci dans la vie de l'école. Ainsi l'accroissement de la communication avec les familles nous apparaît ici comme un moteur de changement en faveur de la coéducation (notion que nous définirons par la suite).

d) Créer un environnement convivial et accueillant pour les familles

L'amélioration de la relation école-famille suppose l'accueil des familles dans l'école. En effet, des facteurs tels que la première scolarisation de l'enfant, le passage d'un cycle à un autre notamment de la maternelle à l'élémentaire, ou encore du primaire au collège, représentent parfois des phases de ruptures leur demandant une adaptation particulière. Nous pouvons aussi évoquer la scolarisation d'un enfant allophone ou l'accueil d'élèves issus de familles immigrantes, ces cas

nécessitent la mise en place de dispositif particulier pour assurer la construction de la relation école-famille.

Résumé : Cette partie détaille les différents types de collaboration entre l'école et la famille au profit de l'élève. La déclinaison de cette typologie est claire sur la manière dont les partenaires peuvent améliorer leur relation. Il nous a semblé fortuit de faire un point sur les stratégies établies par les partenaires pour construire une relation école famille de qualité dans le contexte qui nous est propre. Par ailleurs, ce sont des stratégies qui ont pu et peuvent être mises en place à la Réunion.

9. L'accompagnement à la parentalité

Pour commencer, abordons l'accompagnement des parents lorsqu'il s'agit de la première scolarisation de l'enfant (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, s. d.)[36].

Le ministère de l'Éducation National a mis à disposition des acteurs le dispositif « La mallette des parents ». Ce dispositif propose des ressources d'accompagnements destinées aux parents et aux professionnels de l'éducation, afin de les guider dans les étapes importantes de la scolarisation de l'enfant. L'une des ressources proposées concerne la première scolarisation de l'enfant et la rupture engendrée par celle-ci.

L'objectif de l'école est de donner l'occasion aux parents de revoir leurs connaissances et représentations du système scolaire. De plus, il s'agit pour l'école de prendre en compte les expériences personnelles des parents afin de mieux les préparer aux nouveaux enjeux et modalités d'apprentissage, autrement dit permettre aux parents de se rendre compte de l'évolution de l'école et éviter des incompréhensions pouvant nuire à la relation école-famille. La démarche préconisée par le dispositif pour agir sur les représentations des parents est, d'une part, proposer une visite de l'école et de la classe pour débuter les échanges. D'autres parts, la présentation de l'enseignant titulaire de la classe, celui-ci doit se présenter et présenter son parcours professionnel, le but est ici de permettre aux parents de mieux connaître la personne qui sera en charge de son enfant et de les sécuriser. A cette occasion, l'enseignant pourrait proposer aux autres intervenants de se présenter aux parents : *« ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), auxiliaires de vie scolaire (AVS), membres du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), animateurs du temps périscolaire, etc. »*(Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, s. d.)[37]

[36] https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID203/reussir-la-separation-parents-enfants
[37] https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID203/reussir-la-separation-parents-enfants

L'enjeu est de rassurer les parents sur la présence d'adultes qui interviennent dans le but d'accompagner leurs enfants dans leur scolarisation. Aussi l'importance est d'assurer la compréhension du processus d'apprentissage par les parents, des outils peuvent venir appuyer cette compréhension (vidéos, jeux, productions d'élèves, etc.). Ensuite, l'enseignant doit expliciter la structuration de la journée de l'enfant (rituels, la propreté, la transition le matin et le soir, les apprentissages, la séparation, le repos). En dernier lieu, l'école invite les parents à s'informer sur le travail réalisé par leur enfant et sur les intérêts de ce travail, dans l'intention de motiver et soutenir l'enfant dans son apprentissage. L'école doit aussi encourager à entrer en communication avec l'enseignant à la moindre interrogation, le but étant de construire un climat de confiance entre les partenaires, ceux-ci doivent s'envisager comme des partenaires qui se soutiennent et agissent ensemble dans l'intérêt de l'enfant.

La doctoresse Lobo De Sousa a abordé au cours du webinaire du 13 mars 2021 « Sensibiliser aux questions de l'illettrisme : table ronde le live », la nécessité de former les enseignants en maternelle à propos des dépistages des difficultés qui doivent avoir lieu dès 3 ans. Celle-ci invite également les futurs enseignants à faire le lien avec les professionnels de santé pour orienter les parents vers un parcours de soin pour éviter un échec scolaire potentiel de l'enfant. En effet, selon la doctoresse *« plus l'enfant est pris en charge suffisamment tôt, plus on peut agir sur leurs troubles des apprentissages (11500 enfants dépistés chaque année à la Réunion) »*.[38]Docteur Lobo

Au cours de ce webinaire les chercheurs ont abordé un autre dispositif qui a été mis en place à la Réunion, celui des classes passerelles. L'Académie de la Réunion comptabilise cinq classes passerelles ainsi que deux dispositifs passerelles, réparties aux quatre coins de l'île.(Académie de la Réunion, 2010)[39] Les objectifs poursuivis par ces classes sont clairement en lien avec l'accompagnement à la parentalité des parents. Elle vise à valoriser la fonction parentale, à accompagner les parents vers les apprentissages, et à permettre aux parents de construire des liens avec l'école notamment des liens de confiance mutuelle. L'équipe professionnelle mise en place pour accompagner les parents dans ce dispositif, est composée du professeur des écoles, d'un

[38] Webinaire du 13/03/2021 « « Sensibiliser aux questions de l'illettrisme : table ronde le live » Médecin généraliste Lobo De Susa
[39] https://pedagogie.ac-reunion.fr/maternelle/scolarisation-3-ans/les-classes-passerelles.html

professionnel de petite enfance (EJE : éducateur de jeunes enfants) et d'un ATSEM (un agent territorial des écoles maternelles).

Le passage de la maternelle à l'école élémentaire : l'année du CP (cours préparatoire) l'apprentissage de la lecture[40].

L'année du CP (cours préparatoire) est pour les parents une année particulièrement éprouvante, d'une part car c'est à cette année qu'ils associent l'apprentissage de la lecture qui est un enjeu majeur de la scolarité de leurs enfants, d'autre part car il s'agit d'une année de rupture marquée par la transition entre la maternelle et l'école élémentaire. Le neuroscientifique Stanislas Dehaene nous présente, dans une courte vidéo, le processus d'apprentissage de la lecture. Cette vidéo peut être destinée aux parents, dans le but de les informer sur le processus et modalités d'apprentissage de la lecture. Ainsi nous comprenons que l'objectif est de familiariser les parents aux attentes de l'école concernant cet apprentissage, notamment du temps après l'école qui sera dédié au rebrassage de ce qui aura été vu et fait à l'école, nous parlons ici des devoirs à la maison et de leur importance dans l'apprentissage de la lecture. De plus, l'importance est aussi de permettre aux parents de comprendre le rôle de l'école et de ce qui se fait à l'école, pour cela les outils de communications que nous avons abordés précédemment permettent de répondre à ce besoin. Ensuite concernant l'apprentissage de la lecture, S. Dehaene préconise la mise en valeur des livres dans les familles et la lecture d'histoires le soir avant le coucher de l'enfant, ces actions à l'échelle des parents contribueront à lutter contre les difficultés liées à l'apprentissage de la lecture, par exemple la capacité à discriminer et manipuler des sons mais encore la dyslexie.

La continuité entre le travail effectué sur le temps de l'école et celui fait à la maison pendant les temps de devoirs permet d'instaurer un cadre de confiance et soutien autour de l'enfant, contribuant ainsi à sa réussite et au développement de ses compétences.

Nous avons évoqué précédemment le webinaire sur la sensibilisation aux questions de l'illettrisme. Le coordonnateur général de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) Éric Nedelec aborde la question des parents dans la relation école-famille. En effet, selon celui-ci, les parents sont les premiers éducateurs des enfants et sont acteurs de la première vie de l'enfant avant son entrée à l'école, il semble ainsi nécessaire de tenir compte de leurs compétences afin de faire

[40] https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID147/l-apprentissage-de-la-lecture-et-de-l-ecriture-au-cp

progresser les enfants. De plus, selon le coordinateur général, l'enjeu majeur de la relation école-famille aujourd'hui est l'ouverture de l'école sur son environnement pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires à leur développement. L'ouverture de l'école sur son environnement implique que l'école s'appuie à présent sur les dispositifs périscolaires ainsi que les professionnels dans l'intention d'instaurer un climat favorable aux apprentissages des élèves.

A propos de l'apprentissage de lecture des dispositifs d'accompagnement à la parentalité ont été mis en place à la Réunion pour accompagner les parents lors de cette étape durant laquelle ceux-ci peuvent se sentir démunis face à l'évolution des méthodes d'apprentissages.

Intéressons-nous à l'exemple du dispositif « Liv'la kaz » « Des livres à soi ». Importé à la Réunion en 2018, ce dispositif est soutenu par la Région Réunion et la CAF Réunion. Le principe du projet consiste à inscrire l'album de jeunesse au cœur des actions parentales et de prévention de l'illetrisme. Le projet poursuit l'objectif suivant : *« réduire les inégalités d'accès à la culture dans les quartiers prioritaires politique de la ville »*.(Eduscol, 2020)[41] Les personnes principalement concernées par ce dispositif sont les parents de manière générale et plus particulièrement ceux en grandes difficulté de lecture (En 2018, 80 familles sont concernées par ce dispositif ; les associations proposant le dispositif sont « Ka'fête familial » à Saint-André, « Amafar-epe » à Saint-Denis, « Fée Mazine » à Saint-Pierre, « Ti Baba Simangavole » à Saint-Paul.) A présent que nous connaissons le cadre entourant le dispositif, abordons la démarche suivie par celui-ci. Dans un premier temps, avant de débuter le travail directement avec les parents, les intervenants sont formés par Sylvie Vassalo (initiatrice du projet en France métropolitaine), il s'agit d'une formation à la médiation littéraire. Une fois la formation terminée, des ateliers avec les parents sont mis en place, il s'agit d'ateliers s'étalant sur une durée de 1h30 à 2h, ces ateliers consistent à familiariser les parents à l'usage des livres de jeunesse avec leur enfant. Puis entre chaque session d'atelier des sorties dans des bibliothèques et librairies sont organisées, les parents ont la possibilité d'acheter des livres grâce aux chèques Lire qui s'élève à hauteur de 80 euros par famille. Enfin, une fête-partage est organisée pour clôturer le projet, l'ensemble des acteurs du projet sont conviés autour d'un partage dans la structure d'accueil. A la suite du projet, une enquête parmi les participants a pu faire ressortir les intérêts du projet. Parmi ces intérêts ressortent « *la modification sensible et*

[41] http://www.la-reunion-des-livres.re/wp-content/uploads/2019/01/lrdl-llk-las-2018-dp.pdf

positive du rapport au livre, mais encore « le rapprochement entre les parents et leurs enfants », « des parents qui viennent plus souvent à la bibliothèque ».

L'accueil et la scolarisation des élèves allophones et/ou issus de familles immigrées. (Eduscol, 2020)[42]

*« L'**opération « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants »** (OEPRE) est conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale. Elle vise à **favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant. »***[43] (création de l'opération en 2008, circulaire n°2008-102 du 25-7-2008)

Concernant l'Académie de la Réunion, selon la dernière mise à jour du 10 février 2020, 9 ateliers y sont implantés et 3 autres sont en discussion. L'objectif principal de l'opération concerne « l'intégration des parents d'élèves étrangers primo arrivants résidant en France ». Cet objectif se décline en trois sous-objectifs :

- L'acquisition du français (les compétences : comprendre, lire, écrire et parler). Il s'agit ici de permettre aux parents d'avoir accès aux informations administratives concernant la scolarité de leur enfant. Mais également, favoriser leur participation aux échanges et réunions autour de la scolarité de l'enfant. A savoir que l'insécurité linguistique contribue à accentuer le sentiment de vulnérabilité des parents[44]. En effet, ceux-ci se sentent vulnérables face aux attentes de l'école et ne croient pas en leur capacité à accompagner leur enfant au cours de leur scolarité.

Cet objectif renvoie au droit de participation (les parents ont le droit de s'impliquer dans la vie de l'établissement scolaire de leur enfant).

- Mieux connaître et comprendre les attentes de l'école. Il s'agit pour les parents d'avoir la possibilité d'accompagner et soutenir la scolarité de leur enfant. Cet objectif vise à assurer aux parents l'effectivité de leurs droits : information et expression(Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2020a)[45] (le droit d'être tenu informé du comportement et des résultats scolaires, de son enfant, le livret scolaire représente ici l'objet de transmission de ces informations).

[42] https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants
[43] https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants
[44] Webinaire du 13/03/2021 « « Sensibiliser aux questions de l'illettrisme : table ronde le live » Liliane Pelletier
[45] https://eduscol.education.fr/2186/parents-d-eleves

- Connaître les principes et valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droit à l'instruction, etc.) Puis mettre en œuvre ceux-ci dans leurs actions quotidiennes au sein de la société française.

Les modalités d'application du dispositif sont principalement des formations proposées par des professionnels de l'éducation (professeurs du second degré, des enseignants formés à l'enseignement du français langue seconde), et des équipes pluridisciplinaires.

Ainsi, nous comprenons que l'OEPRE est un levier dans la construction de la relation école-famille, elle vise l'intégration et la reconnaissance des parents d'élèves immigrés primo arrivants pour assurer la réussite des enfants.

Enfin le sociologue Pierre Perrier nous invite à réfléchir sur les outils et leviers à mettre en place pour construire une relation école-famille saine et durable. Ces outils auront pour objectifs l'intégration et la participation des parents d'élèves, leur situation linguistique et socioculturel importe peu (Eduscol, 2020)[46]. Les partenaires doivent collaborer et coopérer pour assurer la réussite des élèves. De plus pour construire cette relation entre l'école et la famille, le sociologue explicite deux facteurs essentiels :

- La reconnaissance respective du rôle et de la place de chacun des partenaires.
- Identifier les différences entre les attentes institutionnelles autrement dit celles de l'école et celles des familles.

Ainsi le déploiement de l'ensemble de ces dispositifs, nous n'en avons cités que quelque uns parmi l'ensemble des dispositifs créés depuis la création des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) en 1998 *« Ils permettent la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien* .[47], contribue à l'amélioration voire à la création de la relation école-famille dans l'intention d'assurer la réussite scolaire de l'élève.

Résumé : Cette partie aborde les points de rupture que les parents et les enfants rencontrent pendant la scolarisation des enfants. Parmi ces points nous retrouvons la première rentrée en maternelle, associée à l'apprentissage du langage

[46] https://www.reseau-canope.fr/ouvrir-lecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants/reperes-pour-comprendre/les-relations-parentsecole.html

[47] https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-famille-enfance/dispositifs-d-aides-aux-familles/article/les-reseaux-d-ecoute-d-appui-et-d-accompagnement

la première rentrée en élémentaire associée à l'apprentissage de la lecture. Ces ruptures nécessitent une adaptation particulière des parents et donne lieu à la mise en place de dispositifs par l'école accompagnant leur parentalité.

D. Le principe de coéducation

L'ensemble de ces actions visant à intégrer les parents et à construire une relation école-famille de qualité, basée sur la reconnaissance et le respect de chacun, s'inscrit dans le projet de coéducation. La construction des liens avec les familles est un enjeu majeur concernant le développement et l'épanouissement des élèves. En effet *« lorsque l'enfant se sent soutenu tant par sa famille que par ses enseignants : on assiste alors à la diminution de la victimation et des conduites agressives (Slee, 2006), à la diminution des comportements antisociaux (Cunnigham et Sandhu, 2000) »*(Asdih, 2017)[48]. Nous rappelons que l'institut national de la statistique et des études économique (insee) réalise des enquêtes de victimation (cadre de vie et sécurité) depuis 2007 dans le but d'évaluer les faits de délinquances dont les foyers sont victimes (Insee, 2007)[49].

Revenons à présent au concept de climat scolaire, celui-ci concerne l'ensemble des membres de la communauté éducative *(« Article L111-3 du code de l'éducation : « Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions. Art. L111-4 : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative… »)* (Admin & Admin, 2021)[50], autrement dit les parents, les élèves et le personnel. De plus, le climat scolaire renvoie à la construction du bien-être et du bien vivre de la communauté éducative. Le concept s'articule autour de sept facteurs : stratégie d'équipe, justice scolaire, pédagogie et coopération, prévention des violences et du harcèlement, coéducation, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école et la coéducation. Nous allons nous intéresser particulièrement au facteur de la coéducation.

Les recherches ont affecté des finalités à la notion de coéducation, parmi elles nous retrouvons notamment les finalités du climat scolaire. Cependant l'enjeu spécifique de la notion est celui de la création d'une forme de continuité entre l'école et la maison dans l'intention de créer un climat

[48] https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/axeId/coeducation/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html
[49] https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1877
[50] https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/comprendre.html

propice aux apprentissages et au développement de l'enfant (Asdih, 2017)[51]. Nous avons abordé précédemment dans notre propos, qu'il existait des outils et leviers pour favoriser la relation école-famille. Ces outils agissent dans le but de soutenir la parentalité des parents d'une part, et d'autre part ils apparaissent pour certains en tant que médiateurs entre la famille et l'école. Concernant la coéducation, les outils préconisés par la recherche sont principalement scolaires basés sur l'échange entre les partenaires et le travail éducatif. En effet il s'agit d'expliciter les méthodes utilisées par l'école et les contenus d'enseignement pour assurer leur compréhension par les parents. De plus comme l'a précisé Eric Nedelec lors du webinaire « Sensibiliser aux questions de l'illettrisme : table ronde le live » les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, il s'agit donc dans la coéducation de reconnaître leur statut, à la fois en tant que premiers éducateurs et partenaire de l'école. Mais également de tenir compte de leurs compétences, ressources, et représentations afin de solliciter à agir au sein de l'école pour la réussite scolaire de leur enfant.

Toutefois, tenir compte des compétences parentales, concernant le suivi scolaire de leur enfant, implique pour les parents d'être conscient de leurs compétences. Les chercheurs Deslandes et Bertrand (2004) ont abordés la notion de sentiment de compétence, autrement dit « *l'influence que les parents pensent avoir sur les apprentissages et le succès de l'élève* ». Le sentiment de compétence est un facteur majeur à prendre en compte dans la coéducation, puisqu'il implique que la partie de la communauté éducative, incarnée par les parents, s'informent sur les attentes et les pratiques de l'école. En outre, il s'agit pour l'école de travailler avec les parents (Sellenet, 2008)[52]. En effet, travailler les parents signifie que l'école s'ouvre et se positionne en posture de celui qui ne sait pas, autrement dit en posture de doute, pour laisser de la place aux compétences et savoirs des parents.

Afin de créer des relations et favoriser la reconnaissance des partenaires et de leurs compétences et connaissances, il semble nécessaire de créer des espaces de médiation. Ces espaces seront dédiés aux échanges entre les partenaires sur leurs compétences, connaissances et actions à mettre en place pour développer la relation. Cependant il faut considérer le fait que certains parents ne seraient pas disposés à rencontrer les enseignants. En réponse à ce phénomène les intervenants du

[51] Asdih, C. (2017). Coéducation, compétences parentales et professionnelles. *Administration & Éducation*, 1(1), 31-36. https://doi.org/10.3917/admed.153.0031

[52] Sellenet, C. (2008). Coopération, coéducation entre parents et professionnels de la protection de l'enfance. *Vie sociale*, 2(2), 15-30. https://doi.org/10.3917/vsoc.082.0015

webinaire « Sensibiliser aux questions de l'illettrisme : table ronde le live »[53] ont évoqué quelques éléments de réponses :

- Établir un contrat de confiance avec les parents dès le début de la scolarisation des enfants.
- Donner la parole, les écouter et travailler sur la communication (accueillir la parole des parents et répondre à leurs questionnements)
- Ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative : les parents prennent conscience de leur propre difficulté. Ce point nous renvoie au sentiment de compétence évoqué précédemment.
- Se sentir considéré et en confiance avec les enseignants. Il s'agit de développer le sentiment de confiance.
- Faire appel aux leviers comme préconisé par Pierre Perrier. Il s'agit de faire appel aux médiateurs (rapprocher les enseignants et les parents) et acteurs de terrain qui connaissent les difficultés des familles (soutien à la parentalité).

Pour conclure, la coéducation envisage la relation école-famille comme une relation où le rôle et les attentes de chaque partenaire sont reconnus par l'autre. Les compétences, connaissances et attitudes de chacun sont reconnues et exploitées pour assurer la réussite des élèves. Outre la prise en compte des facteurs internes, il s'agit aussi de tenir compte des facteurs externes tels que les contextes culturels, sociétaux, environnementaux. Enfin, la création des espaces dédiés à la communication, aux échanges entre les partenaires, apparaît comme un outil favorisant la création d'une relation école-famille de qualité, basée sur le respect et la reconnaissance de chacun par l'autre. Ainsi les partenaires agissent ensemble pour la réussite de l'élève.

Résumé : Cette partie est principalement consacrée à la coéducation. La mise en œuvre de la coéducation nécessite la mobilisation de compétences professionnelles de la part du personnel éducatif. En somme, les parents doivent prendre conscience de leurs compétences et de leurs connaissances, cela implique pour l'école d'adopter une posture de doute (admettre et recevoir) les avis des parents. En finalité, l'école et les parents doivent se reconnaître, se respecter et communiquer dans l'intérêt de l'élève.

[53] Webinaire du 13/03/2021 « « Sensibiliser aux questions de l'illettrisme : table ronde le live »

Méthodologie de recueil de données

Ayant deux écoles différentes, du point de vue de l'ouverture de l'école aux recherches concernant les parents d'élèves scolarisés dans l'école, nos approches méthodologiques divergent.

Tout d'abord l'approche méthodologique choisie par Marine. L'école maternelle Les Cytises, où elle a été affectée pour la réalisation du stage de huit semaines, s'est montrée ouverte à la possibilité de soumettre aux parents d'élèves des classes de Petites sections des questions ainsi que la possibilité de réaliser des entretiens avec les parents volontaires. Marine s'est donc dirigée vers une méthode mixte, en intégrant à l'enquête quantitative des entretiens, avec les parents, permettant d'avoir une compréhension plus approfondie des phénomènes observés au cours du traitement des données quantitatives. Toutefois, les entretiens n'ayant pas pu être mis en place, l'approche s'est donc réalisée par la méthode quantitative (approche directe par questionnaire). En outre, un questionnaire portant sur les attentes des parents envers l'école, composé de neuf questions, dont sept questions ouvertes et deux questions fermées (voir annexe). Ce questionnaire a été distribué à cent-douze élèves de petites sections de l'école dans la semaine du 23 novembre 2020.

Puis l'approche méthodologique choisie par Manon. Après un entretien avec le directeur de l'établissement et n'ayant pas eu son approbation pour entrer en communication avec les parents d'élèves de l'école Henry Dunant, le choix méthodologique choisi par Manon, est celui de la méthode mixte. En effet, dans un premier temps des enquêtes observatoires ont eu lieu auprès du directeur et de la MAT (maître d'accueil temporaire), la possibilité de soumettre un questionnaire aux enseignants de l'école s'est offert à nous. Nous avons donc tenté une approche par questionnaire en ligne, à l'aide du logiciel de sondage en ligne Sphinx declic. Ce questionnaire a été soumis aux vingt enseignants de l'école Henry Dunant le 15 février 2021. Toutefois, dans l'intention d'approfondir nos recherches sur le terrain à propos de la relation école-famille, nous avons proposé au maître E (maître spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique) de la circonscription Saint-Denis 3, un entretien. Il s'agit d'un entretien semi-directif réalisé le 19 novembre 2020. Néanmoins, nous aurions souhaité réaliser davantage d'entretien, mais cela n'a pas pu se faire dû au manque de disponibilité des autres membres du RASED et des enseignants.

Description et analyse des données recueillies

E. Analyse des données

L'analyse de nos données s'organise en quatre points. Le premier point sera consacré à la première hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'évolution de l'école, le vécu scolaire des parents et la relation que les parents entretiennent avec l'école. Le second point abordera l'hypothèse 2 qui implique les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques comme des facteurs impactant la réussite scolaire des élèves. Dans le troisième point nous allons procéder à l'analyse croisée de nos données. Enfin, le quatrième point sera consacré à une discussion.

La première hypothèse qui concerne le rapport entre d'une part l'évolution de l'école et d'autre part la relation que les parents entretiennent avec l'école sera abordée en trois axes d'études menés lors du questionnaire 1 avec les parents de Petite Section :

- Les attentes et le vécu des parents
- La préparation à la première rentrée et les premiers apprentissages
- L'organisation des communications en période de pandémie

La seconde hypothèse, les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques ont un impact sur la réussite scolaire des élèves, sera traitée à travers les axes suivants :

- L'apprentissage de lecture (au CP) et apprentissages généraux (maternelle)
- Lien en le secteur géographique de l'école, l'origine culturelle des parents et le rapport des parents avec la lecture

Rappel des hypothèses

Hypothèse 1 : Il existe un lien entre l'évolution de l'école et la relation que les parents entretiennent avec l'école.

Hypothèse 2 : Les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques ont un impact sur la réussite scolaire des élèves.

F. Enquête à l'École maternelle Les Cytises

10. Récapitulatif des enquêtes quantitatives par questionnaire

Enquêtes menées à l'école maternelle les Cytises avec les parents des classes de Petite Section (1 questionnaire par élève)

Sujet : La relation école-famille du point de vue des parents

Rappel de la problématique : **En quoi la relation école-famille, les représentations des parents et leur implication influencent-elles les apprentissages de leurs enfants ?**

Hypothèse à laquelle nous avons tenté de répondre : Il existe un lien entre l'évolution de l'école, le vécu scolaire des parents et la relation que les parents entretiennent avec l'école

Méthodes utilisées : quantitative, approche directe par questionnaire, traitement horizontal (question sont traités collectivement question par question) puis verticale (selon les réponses certaines questions ont été regroupé en grands thèmes)

Afin de répondre à notre problématique et à l'hypothèse ci-dessus, nous avons choisi de viser les parents de Petite Section. Ce choix fut encouragé par la première volonté affirmée par les programmes de l'école maternelle parus dans le BO n°2 du 26 mars 2015. *" 1.1. Une école qui accueille les enfants et leurs parents. Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproque. Pour cela, l'équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants et en portant attention à la diversité des familles. Ces relations permettent aux parents de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle (la place du langage, le rôle du jeu, l'importance des activités physiques et artistiques...). L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation."* C'est en Petite Section que vont être mise en œuvre les fondements de la relation école-famille. Cette classe marque une période de transition pour les enfants qui découvrent l'univers scolaire. De même, cette transition va aussi faire connaître l'expérience de la séparation pour les enfants n'ayant pas connu un système de garderie ou les jardins d'enfants.

Aussi il semblait intéressant d'avoir le premier point de vue des parents inscrivant leur enfant pour cette première année scolaire. Nous voulions les interroger sur leur propre vécu scolaire, la représentation qu'ils se faisaient de la scolarité de leur enfant, leurs attentes envers l'école, le mode de communication avec les enseignants, la préparation aux premiers apprentissages scolaires et parmi eux la place du langage. Le questionnaire est composé de 9 questions parmi lesquelles on distingue 7 questions ouvertes et 2 questions fermées. Par ailleurs, dans l'optique de mener des entretiens dirigés, nous avions ajouté en fin de questionnaire un sondage afin de recenser les coordonnées des parents favorables à une rencontre. À gauche un graphique montrant les résultats obtenus pour les 48 réponses reçues.

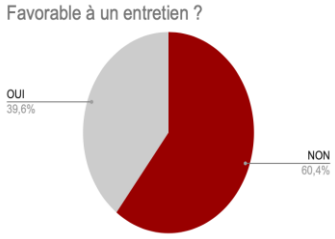

Echantillon : nombre d'observations (48) nombre de variables (112)

Les tableaux ci-dessous nous indiquent le taux de participation de la population questionnée.

	Distribués	Retournés
Parents PS	112	48
TOTAL en %	100	42,85

11. Analyse des données

Hypothèse 1 : Il existe un lien entre l'évolution de l'école, le vécu scolaire des parents et la relation que les parents entretiennent avec l'école.

1. Les attentes et le vécu des parents

Nous débutons le questionnaire en interrogeant les parents sur leurs attentes vis-à-vis de l'école. C'est d'abord un moyen pour nous de familiariser les enquêtés avec le thème abordé celle de la relation école-famille mais aussi une occasion de saisir les opinions que les parents se font de l'école. Afin d'affiner notre analyse, nous avons regroupé les 48 réponses en cinq grands thèmes.

Graphique 1

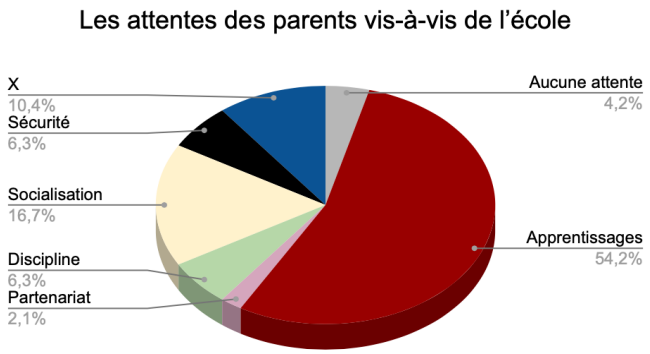

Premièrement nous constatons que 54,2 % attentes concernent les apprentissages. Les parents pour en citer quelques-uns attendent de leur enfant qu'il ou elle puisse "apprendre pleins de choses ", "faire des activités qu'on ne fait pas à la maison", "réussir plus tard", "bien s'exprimer", "compter, lire et écrire", "avoir le goût d'apprendre". Puis parmi ceux qui attendent de la discipline, on relève parmi les 3 réponses l'attente suivante "que ma fille soit une élève". Concernant la socialisation, nous avons pu regrouper 16,7 % réponses sous ce thème, il s'agit pour ces parents-là que leur enfant puisse "jouer avec les autres (savoir se comporter en groupe)" et se former à la "citoyenneté". Le thème de la sécurité va ressortir dans 6,3 % des réponses : d'une manière générale, les parents sont dans l'attente que l'école soit un "lieu réconfortant" où les enfants puissent être épanouis et "bien encadré". Quant au thème du partenariat que l'on retrouve dans 2,1 % des réponses, les parents disent attendre "+ de communication avec les parents" et que l'école soit "plus attentive à l'enfant". Deux derniers thèmes apparaissent, 4,2 % des parents disent n'avoir aucune attente et 10,4 % des questionnaires sont revenus sans réponse.

Lors de l'analyse verticale des questionnaires retournés nous avons pu avoir une lecture plus lisible des questions qui pouvaient être regroupées en sous partie. C'est pourquoi nous avons décidé de lier les résultats de cette première question à la cinquième question sur le thème de l'évolution de l'école par rapport à la scolarité que les parents ont vécue et la scolarité que vit leur enfant aujourd'hui. Les objectifs étant de vérifier d'abord si les évolutions de l'école que nous avons développées dans notre partie théorique étaient encore visibles avec les parents des enfants nés entre 2016 et 2017 (la moyenne d'âge en PS étant de 3 - 4 ans) puis l'impact de ces évolutions sur la relation école-famille. Pour avoir une analyse plus lisible, la question 5 a été scindée en deux graphiques néanmoins nous allons nous apercevoir d'une limite.

Graphique 2

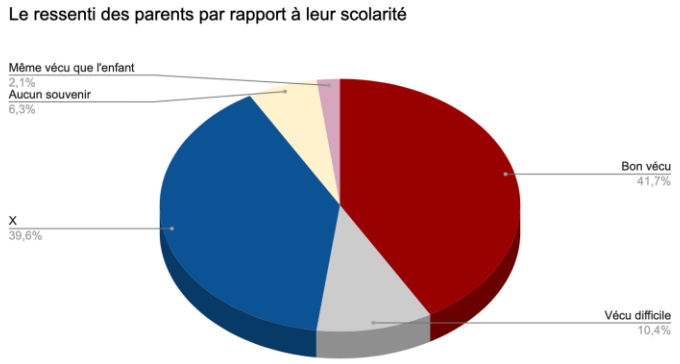

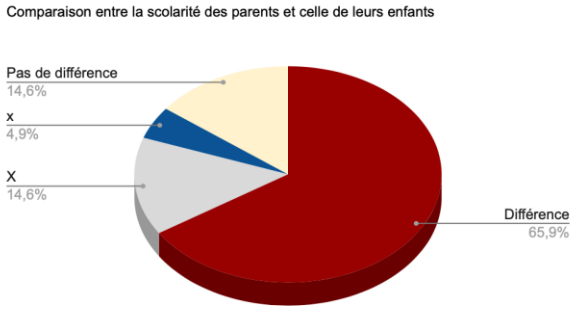

On relève que 41,7% des parents répondent avoir eu une scolarité qui a été bien vécue. La limite que nous avons remarquée intervient dans les 39,6% de non-réponses. On explique ce manquement par l'enchevêtrement de la question sur la différence de scolarité. Les parents, par souci d'économie, ont sûrement préféré répondre à une question plus qu'à une autre et sans doute dans un souci de place. En effet, quelques parents ont exprimé le fait qu'il n'y avait pas assez de place pour écrire leur réponse. Les parents ayant eu un vécu difficile nous parlent de "moments difficiles comme harcèlement à l'école, des moqueries"

Lorsqu'on demande aux parents s'ils constatent une évolution, les parents estiment dans 65,9 % des réponses qu'il y a une différence. On retrouve parmi les réponses quelques raisons citées dans la partie scientifique qui correspondent à « l'école lontan » telles que la participation des parents qui "ne cherchaient pas plus loin que ça les problèmes", la pauvreté en infrastructure, la rigueur et

la discipline qu'il fallait avoir en classe et le nombre d'enfants par classe (trop nombreux). Selon d'autres parents, celles-ci s'expliquent par des raisons plus récentes comme la crise sanitaire actuelle qui revient dans plusieurs réponses : la COVID empêche la communication et rend les moments scolaires "moins conviviaux" ; certains regrettent les anniversaires et les crêpes au carnaval. Les parents disent aussi avoir moins d'entretiens pour voir l'évolution des enfants. Des parents ont exprimé leur difficulté à faire face à ces changements. En cause : les méthodes d'apprentissage qui ont évolué. On peut ici faire référence au télescopage des modèles évoqué par Wolff et Simonin, et ajouter à cela l'émergence des NTIC[54] qui ont contribué selon un parent à rendre les enfants "plus intelligents". Néanmoins, on retrouve des aspects positifs de cette évolution, les parents trouvent que l 'implication des parents d'aujourd'hui est de plus en plus forte, plus importante que celle de leurs parents, et que l'école actuelle permet un meilleur épanouissement des enfants.

2. La préparation à la première rentrée et les premiers apprentissages

Graphique 3

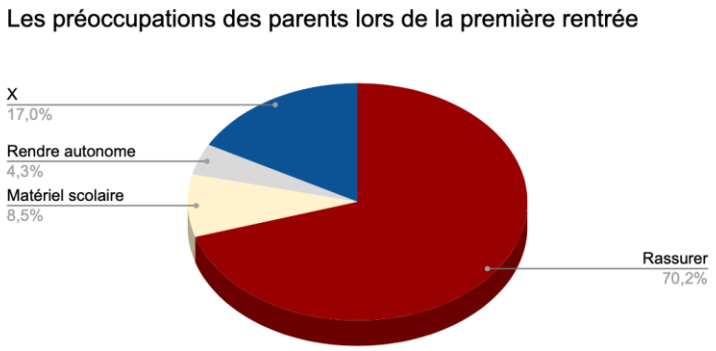

Rassurer est le maître mot de la 2e question de notre enquête, à savoir : comment les parents ont-ils préparé la première rentrée de leur enfant. C'est le thème qui ressort le plus, sous lequel se regroupent 70,2 % des réponses. Ces réponses viennent appuyer l'une des caractéristiques des parents de l'école moderne, à savoir : le souci du bien-être de leur enfant.

[54] Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication, acronyme désignant l'ensemble des technologies permettant le traitement et la transmission d'informations.

Le matériel scolaire préoccupe 8,5 % des parents. Cet ensemble de réponses est intéressant à analyser puisque, comme nous l'avons vu dans la partie scientifique, dans le cadre de « l'école lontan » le matériel était l'une des principales raisons pour lesquelles les parents étaient réticents à envoyer les enfants à l'école. On constate que ça reste une préoccupation mais moindre qu'il y a 60 ans.

Graphique 4

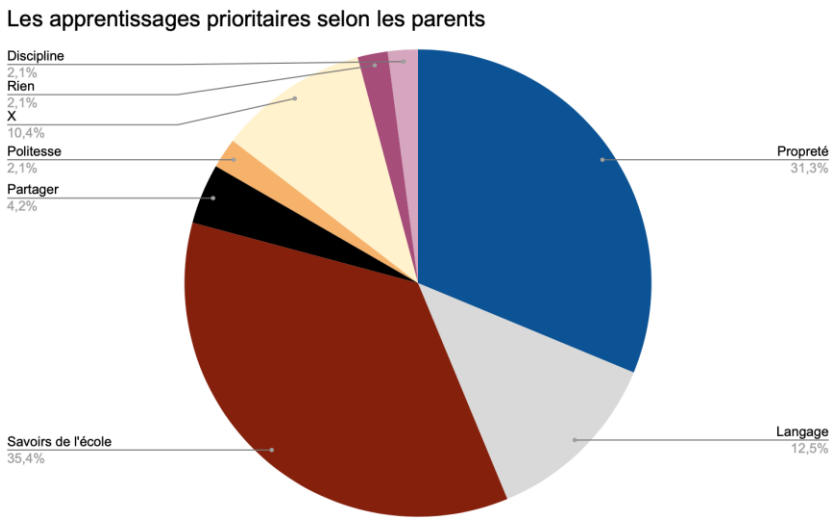

Afin d'élargir la première et la deuxième question du questionnaire, nous avons choisi de prendre connaissance de la priorité que les parents donnent aux apprentissages inculqués à la maison afin de préparer cette première rentrée. Nous nous attendions à une majorité des réponses sur le langage, nous pensions que l'inquiétude de la plupart des parents était de savoir si les enfants allaient pouvoir exprimer leurs besoins. Finalement, les réactions se rejoignent autour de la propreté et des savoirs de l'école.

Le langage apparaît tout de même à hauteur de 12,5 %. Après réflexion, nous avons noté que la propreté, les savoirs de l'école, la politesse sont finalement des thèmes qui impliquent le langage. Le langage c'est une forme de communication qui passe par des mots, des phrases, des expressions orales mais aussi par des expressions silencieuses, des gestes, des signes, etc. En maternelle, on a d'autant plus l'occasion d'observer que les enfants signalent

leurs besoins par des signes, des gestes, une image et pas obligatoirement en utilisant des mots et des phrases. De même les savoirs de l'école impliquent aussi l'utilisation du langage car, pour savoir compter, dire et plus tard lire, c'est en somme apprendre une langue.

Par ailleurs, les savoirs de l'école qui représentent 35,4% des réponses, font écho à la première question où les réponses concernant les attentes des parents envers l'école se concentrent autour des apprentissages. L'impression première qui nous vient alors est que ces parents attendent que l'école complète les savoirs déjà acquis à la maison. Par conséquent, nos données scientifiques concernant le partenariat école-famille et la coéducation ressort ici puisque qu'on a la sensation qu'il n'y a finalement plus de cassure entre les savoirs savants de l'école et les savoirs de la famille, une sorte de continuité semble se concevoir. Cette analyse nous permet de comprendre les enjeux de l'école « koméla »[55] qui tend vers une cohésion du rôle des parents et de l'école. Néanmoins, nous avons vu précédemment que les évolutions représentaient des difficultés pour les parents, par la suite nous allons aussi nous apercevoir qu'il existe encore des tensions concernant les modalités d'échanges et de communications qui ne sont pas toujours claires pour les parents.

3. L'organisation des communications en période de pandémie

Dans le dessein d'amorcer une question sur le mode de communication des parents et des enseignants nous avons convenu de poser une question sur ce que savent les parents de la journée de leur enfant et comment ils s'en informent. Dans la partie théorique de notre propos, nous avons parlé d'une typologie des rencontres école-famille. Entre autres nous avions énuméré des rencontres obligatoires, organisées, formelles ou informelles etc. De ce fait, nous nous attendions inéluctablement à des réponses concernant ce type d'échanges. Au fur et à mesure de nos stages, nous avons réalisé que la variable COVID allait certainement bouleverser cette hypothèse. Face aux restrictions concernant les modalités d'accueil dans les écoles, nous avons pensé que les enfants seraient les principaux informateurs mais aussi qu'on allait avoir beaucoup plus de retours sur les échanges via les outils numériques. En effet, à l'école maternelle Les Cytises, une continuité pédagogique a été mise en place par l'équipe enseignante sur *Klassroom,* où des activités étaient mises à la disposition des parents volontaires. Les échanges virtuels accélérés par le COVID font

[55] Expression créole pour désigner l'école d'aujourd'hui.

émerger chez certains parents une certaine contrariété vis-à-vis du manque de communication habituelle c'est-à-dire physique durant l'accueil des enfants à l'entrée et à la sortie de l'école.

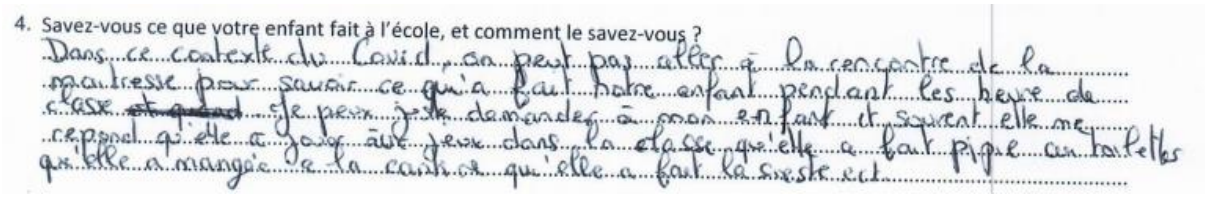
4. Savez-vous ce que votre enfant fait à l'école, et comment le savez-vous ?
Dans ce contexte du Covid, on peut pas aller à la rencontre de la maîtresse pour savoir ce qu'a fait votre enfant pendant les heure de classe ~~et quand~~ je peux juste demander à mon enfant et souvent elle me repond qu'elle a joué avec jeux dans la classe qu'elle a fait pipi aux toilettes qu'elle a mangée à la cantine qu'elle a fait la sieste ect

Graphique 5

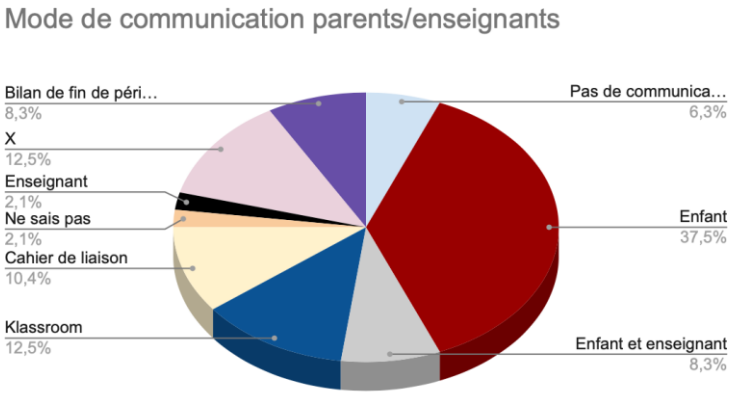

37,5 % des parents se basant sur les retours des enfants sont bien informés, et d'autres parlent de "réponses assez vagues".

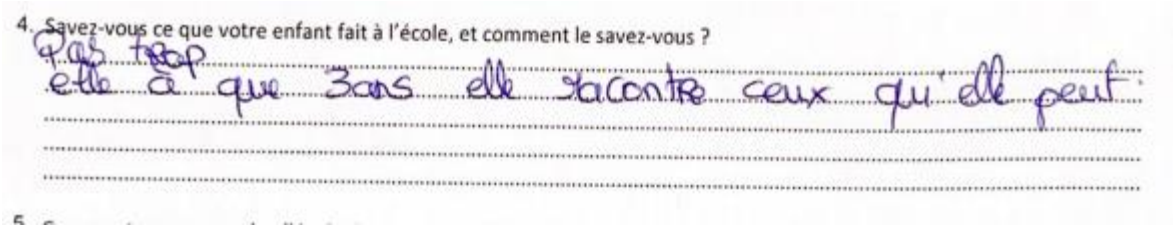
4. Savez-vous ce que votre enfant fait à l'école, et comment le savez-vous ?
Pas trop elle a que 3ans elle racontre ceux qu'elle peut

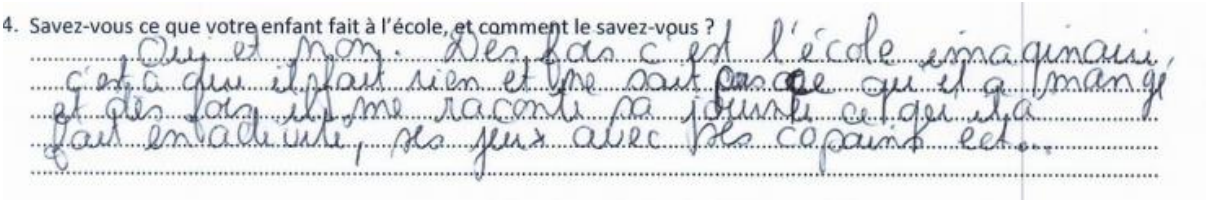
4. Savez-vous ce que votre enfant fait à l'école, et comment le savez-vous ?
Oui et non. Des fois c'est l'école imaginaire, c'est à dire il fait rien et me sait pas ce qu'il a mangé et des fois il me raconte ma journée ce qu'il a fait en activité, ses jeux avec ses copains ect...

Graphique 6

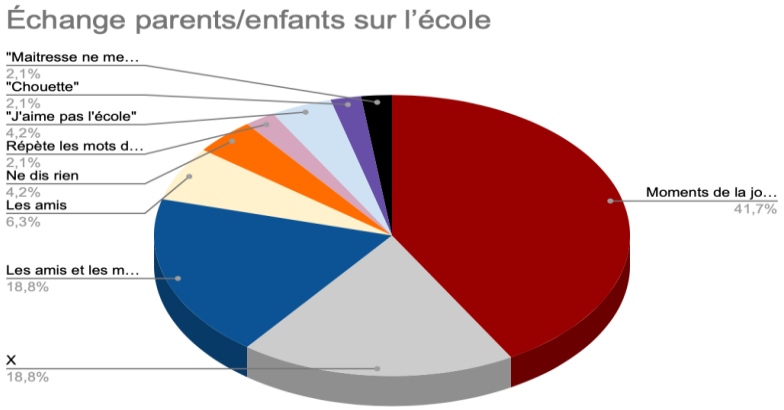

Dès lors que les enfants communiquent à leur parent leur journée de classe, 41,7 % des dires se basent sur les moments de la journée : le repas de la cantine, les activités en classes, la récréation etc. On observe que les échanges se basent sur la vie sociale des enfants, ils parlent des adultes qui les encadrent, de la maîtresse ou du maître et de l'ATSEM, mais aussi des copains.

En se référant au graphique 5, lorsque les enfants ne racontent pas leur journée d'école, les parents répondent ne pas savoir, savoir plus ou moins ou pas trop le déroulement de la journée. 31,2 % des parents s'informent essentiellement "via l'application" et

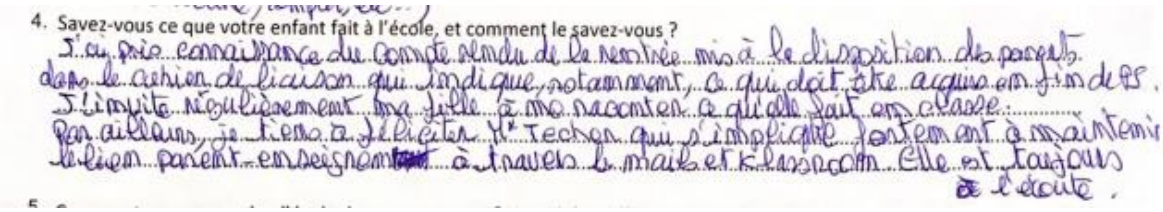
4. Savez-vous ce que votre enfant fait à l'école, et comment le savez-vous ?
J'ai pris connaissance du compte rendu de la rentrée mis à la disposition des parents dans le cahier de liaison qui indique, notamment, ce qui doit être acquis en fin de PS. J'invite régulièrement ma fille à me raconter ce qu'elle fait en classe. Par ailleurs, je tiens à féliciter Mme Techer qui s'implique fortement à maintenir le lien parent-enseignant à travers le mail et klassroom. Elle est toujours à l'écoute.

par "le cahier d'activité remis à chaque trimestre" ou "les pochettes avec les photos". Par ailleurs, certains trouvent "bien dommage" que ce ne soit que trimestriel.

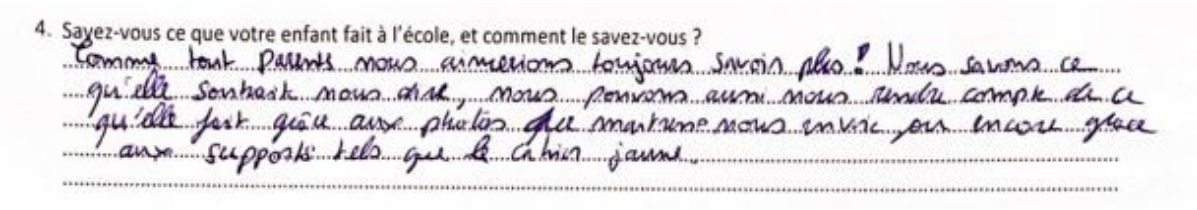
4. Sayez-vous ce que votre enfant fait à l'école, et comment le savez-vous ?
Comme tout parents nous aimerions toujours savoir plus ! Nous savons ce qu'elle souhaite nous dire, nous pouvons aussi nous rendre compte de ce qu'elle fait grâce aux photos que maintenant nous envoie, ou encore grâce aux supports tels que le cahier jaune.

On relève dans plusieurs réponses que c'est un moment spécifique de la relation école-famille-enfants, les parents questionnent les enfants dès la sortie de l'école, un parent précise avoir "un moment consacré au résumé de la journée".

12. Conclusion

En définitive, nous avons affaire à un échantillon de parents d'élèves de Petite Section qui nous laissent entrevoir la relation école-famille dans l'école concernée, une relation mouvante qui nous est apparue solide mais aussi ambiguë.

D'abord, nous avons observé des liens d'ancrage solide entre les enseignants et les parents, renforcés par l'organisation d'un suivi même en période de confinement. Cette nouvelle modalité de communication semble avoir été adoptée et appréciée des parents et des enseignants puisque les échanges semblent se poursuivre *via* cette application compte tenu des mesures sanitaires actuelles qui limitent les rencontres. Par ailleurs, tenant compte des difficultés des parents à s'informer de la scolarité des enfants, la directrice a tenu à organiser des journées portes ouvertes en décembre, afin d'accueillir les parents en entretien individuel avec les enseignants. Lors de cette seule rencontre formelle, nous avons eu l'occasion de voir la relation de bienveillance et de confiance ainsi que le partenariat qui s'étaient établis entre cette école et les familles. Les parents ont pu bénéficier de dispositif tels que le café des parents, et la présentation des bilans de fin de période fut pensée pour améliorer la compréhension des parents et le suivi des élèves.

En interrogeant les parents sur leurs attentes envers l'école et sur l'ordre de priorité qu'ils accordent aux apprentissages, on se rend compte, en procédant à une analyse fine des réponses, qu'ils ont conscience de la prévalence du langage à l'école. On a pu observer que l'une des préoccupations des parents, à l'approche de la première rentrée, était de rassurer leur enfant en leur parlant de l'école. On s'aperçoit qu'un échange sur l'école est engagé pour dédramatiser le moment de la séparation. Les attentes concernent principalement les apprentissages et, même si le langage n'est pas clairement explicité, on sait que ce terme englobe le développement du langage en maternelle. Par ailleurs, avant la COVID, des projets de classe ou d'école invitaient les parents à entrer dans l'enceinte de l'école afin de partager leurs connaissances et leurs savoir-faire dans un objectif

commun. L'ensemble de ces actions favorise en un sens l'intégration et une participation active des parents en tant que partenaires de l'école et, dans un autre sens, la valorisation de la diversité profitable à l'édification d'une culture commune.

Toutefois des points de la relation école-famille restent ambigus. L'enquête nous permet de nous rendre compte qu'un travail sur la communication reste malgré tout à effectuer. Certains parents peinent à se retrouver dans l'évolution de la scolarité, entre la leur et celle de leur enfant, ils pointent du doigt les réformes et le fait que des choses simples soient devenues compliquées. Il s'agit pourtant d'un élément favorable à une relation école-famille de qualité. Autre aspect à améliorer : informer les parents sur le contexte de REP+ dans lequel se situe l'école. La moitié des enquêtés ayant retourné le questionnaire avouent ne pas savoir ce que signifie le terme REP. Comme le démontre le graphique ci-contre, ils représentent 52,1% de l'échantillon. Lorsque les parents définissent le terme, ils parlent d'un amas de difficultés. Cependant, le réseau ne se limite pas qu'au fait qu'il y ait des difficultés : c'est tout un réseau de professionnels et de dispositifs qui s'organise pour *« donner plus à ceux qui ont le moins »*. Il serait intéressant de faire valoir cette spécificité.

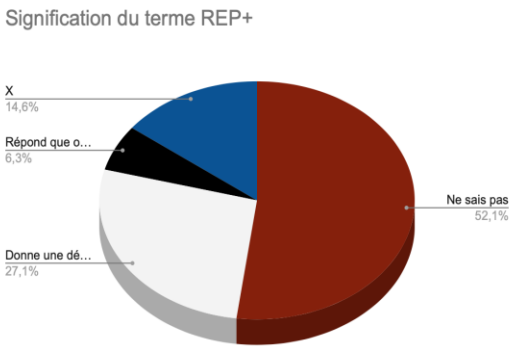

Enfin, nous pouvons dire que l'ensemble des éléments abordés dans cette enquête nous permet d'affirmer notre hypothèse : l'évolution de l'école, le vécu scolaire des parents vont avoir de l'influence sur la relation que les parents entretiennent avec l'école.

G. Enquête à l'École élémentaire Henry Dunant

Dans le cadre de notre recueil de données, nous avons eu l'occasion de réaliser un entretien semi-directif avec pour interlocuteur le maître E de l'école Henry Dunant. Nous rappelons que le maître E (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique) (Robine, 2014)[56] intervient dans le cadre des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)(Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2021)[57]. En effet le RASED est composé de l'ensemble des enseignants spécialisés (maître E et maître G respectivement chargés de l'aide pédagogique et rééducative des élèves en difficulté) et des psychologues de la circonscription (regroupement par secteur géographique des écoles publiques, l'académie de la Réunion en comptabilise 24 comprenant 524 écoles (Académie de la Réunion, 2021)[58]). Les membres du RASED sont des personnes ressources qui interviennent auprès des élèves en difficulté, ils accompagnent également les parents et viennent appuyer le travail des enseignants.

Nous allons voir les diverses parties dans son propos qui nous éclairent sur l'état de la relation école-famille de l'école Henry Dunant. Nous nous appuierons sur les fondements théoriques évoqués dans la première partie pour tenter une analyse de l'entretien réalisé avec le maître E.

L'entretien organisé avec le Maître E de l'école Henry Dunant est un entretien semi-directif dont l'objectif est d'offrir à l'interlocuteur la possibilité de s'exprimer en confiance (Combessie, 2007)[59]. Il s'agit d'un échange spontané néanmoins encadré par une grille de questions construites d'une part à partir des observations du terrain, et d'autres parts en prenant appui sur les recherches des chercheurs sur le thème de la relation école-famille.

Cet entretien intervient en appui aux données obtenues grâce au questionnaire transmis aux enseignants à travers le logiciel Sphinx. Il s'agira donc de partir des données quantitatives recueillies pour répondre à notre seconde hypothèse : Les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques ont un impact sur la réussite scolaire des élèves.

---

[56] https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo31/MENE1418316C.htm?cid_bo=81597 Circulaire n°2014-107 du 18 août 2014

[57] https://www.education.gouv.fr/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased-11312

[58] https://www.ac-reunion.fr/academie/la-region-academique/les-corps-dinspection/les-inspecteurs-de-leducation-nationale-et-les-circonscriptions.html

[59] Combessie, J. (2007). II. L'entretien semi-directif. Dans : Jean-Claude Combessie éd., *La méthode en sociologie* (pp. 24-32). Paris: La Découverte.

Notre analyse se déroule de la manière suivante. Dans un premier temps nous décrirons les données recueillies par le questionnaire, nous tenterons également une interprétation de ces données. Puis dans une logique d'approfondissement de ces résultats, nous les croiserons avec les données obtenues lors de l'entretien avec le maître E.

13. Analyse descriptive

Tableau 1

1. Vous-êtes ?

	Effectifs	% Obs.
Homme	4	28,6%
Femme	10	71,4%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Femme

Tableau 2

2. Quel est votre cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021 ?

	Effectifs	% Obs.
2	10	71,4%
3	4	28,6%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : 2

Tableau 3

3. Depuis combien d'années êtes-vous enseignant dans l'école Henry Dunant ?

	Effectifs	% Obs.
Moins de 5 ans	6	42,9%
Entre 5 et 10 ans	3	21,4%
Plus de 10 ans	5	35,7%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Moins de 5 ans

L'échantillon se compose de 4 hommes, représentant une part de 28,6% des enseignants interrogés. Les enseignantes interrogées sont au nombre de 10 et représentent une part de 71,4% de l'échantillon. En ce qui concerne les cycles d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021, les enseignants du cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) représentent une part de 71,4%, contrairement aux enseignants du cycle 3 (cycle des approfondissements) qui représentent 28,6% de l'échantillon.

A propos du nombre d'années d'enseignement dans l'école concernée, 42,9% des enseignants sont affectés dans l'école depuis moins de 5 ans. Les enseignants qui enseignent dans l'école depuis plus de 10 ans représentent une part de l'échantillon de 35,7%. Enfin, 21,4% des enseignants sont affectés dans l'école sur une durée comprise entre 5 et 10 ans.

Tableau 4

Diriez-vous que les parents d'élèves de l'école :

	Pas du tout d'accord		Pas d'accord		Moyennement d'accord		D'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Participent à la vie active de l'école	1	7,1%	2	14,3%	9	64,3%	2	14,3%	0	0%	**14**	**100%**
Se renseignent sur la scolarité de leu...	1	7,1%	2	14,3%	10	71,4%	1	7,1%	0	0%	**14**	**100%**
Se considèrent en tant que partenaires ...	2	14,3%	5	35,7%	7	50%	0	0%	0	0%	**14**	**100%**
Total	**4**	**9,5%**	**9**	**21,4%**	**26**	**61,9%**	**3**	**7,1%**	**0**	**0%**	**42**	**100%**

A propos de la participation des parents à la vie active de l'école, plus de la majorité des répondants sont moyennement d'accord en disant que les parents participent à la vie active de l'école, contrairement à 7,1% qui ne sont pas du tout d'accord. 14,3% des enseignants sont d'accord concernant cet aspect de la relation école-famille.

De plus, les enseignants sont 71,4% à être moyennement d'accord pour dire que les parents se renseignent sur la scolarité de leurs enfants. Inversement 7,1% d'entre eux ne sont pas du tout d'accord concernant cette proposition. Enfin, la moitié des enseignants sont moyennement d'accord avec le fait que les parents se considèrent en tant que partenaires de l'école. A l'opposé, 14,3% des répondants ne sont pas du tout d'accord avec cette affirmation.

Tableau 5

7. Au cours de votre/vos année(s) d'enseignement au sein de l'établissement avez-vous remarqué une évolution de la relation entre l'école et les familles ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'évolution	2	14,3%
Moyennement négative	6	42,9%
Moyennement positive	5	35,7%
Très positive	1	7,1%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 **Non-réponse(s) : 0**
Taux de réponse : 100% **Modalité la plus citée : Moyennement négative**

Abordons à présent l'évolution de la relation entre l'école et les familles. 14,3% des enseignants interrogés estiment qu'il n'y a pas eu d'évolution de la relation au cours de leurs années d'enseignement au sein de l'école. Nous constatons également que 42,9% des enseignants pensent que l'évolution de la relation est moyennement négative. En revanche, une minorité des répondants, soit 7,1%, pensent que l'évolution de la relation est très positive. Enfin, 35,7% des enseignants pensent que l'évolution est moyennement positive.

Tableau 6

8. Selon vous les attentes de l'école envers les parents sont comprises par :

	Effectifs	% Obs.
Moins de 25% des parents	5	35,7%
Entre 25 et 50% des parents	8	57,1%
Entre 50 et 75% des parents	1	7,1%
Plus de 75% des parents	0	0%
Total	14	100%

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Entre 25 et 50% des parents

Abordons à présent la question de la compréhension des attentes de l'école envers les parents. Plus de la majorité des répondants, soit 57.1%, pensent qu'entre 25 et 50% des parents comprennent les attentes de l'école. En revanche, une minorité des enseignants, soit 7.1%, estiment que moins de 25% des parents se représentent les attentes de l'école. Enfin, nous ne constatons qu'aucun des répondants pense que plus 75% des parents comprennent les attentes. Enfin, 5 des enseignants ayant répondus au questionnaire disent que moins de 25% des parents comprennent les attentes de l'école.

Tableau 7

9. Parmi ces outils lesquels utilisez-vous pour communiquer avec les parents ? (cochez du plus fréquent au moins fréquent)

	Importance	Effectifs	% Obs.
ENT One	2,36	8	57,1%
Smartphone (messenger, whatsapp)	1,5	6	42,9%
E-mail	2,71	11	78,6%
Carnet de liaison	4,21	14	100%
Autres	0,43	2	14,3%
Total		14	

L'importance est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalités les plus citées : Carnet de liaison; E-mail; ENT One

Concernant les outils utilisés par les enseignants pour communiquer avec les parents, 4 outils ont été proposés aux enseignants : ENT One, le smartphone (applications des réseaux sociaux), E-mail, et le carnet de liaison. 100% des enseignants utilisent prioritairement le carnet de liaison pour communiquer avec les parents. Le deuxième outil le plus utilisé par les enseignants est l'E-mail, en effet 78,6% des enseignants utilisent la messagerie mail pour communiquer avec les parents. En troisième position, nous retrouvons l'usage de l'ENT One comme outil de communication (57,1% des enseignants utilisent l'ENT One). Enfin, l'outil le moins privilégié par les enseignants pour communiquer avec les parents est le smartphone (messenger, whatsapp), soit 42,9% des enseignants utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec les parents. Nous remarquons que 2 enseignants sur les 14 interrogés utilisent l'appel téléphonique.

Tableau 8

Direz-vous que les facteurs suivants impactent la relation de l'école avec les familles ?

	Pas d'accord du tout		Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Le vécu scolaire personnel des parents	0	0%	0	0%	6	42,9%	8	57,1%	**14**	**100%**
L'évolution entre l'école d'avant et l'...	0	0%	2	14,3%	6	42,9%	6	42,9%	**14**	**100%**
La compréhension des attentes de l'école	0	0%	2	14,3%	6	42,9%	6	42,9%	**14**	**100%**
Le contexte social et culturel dans leq...	0	0%	0	0%	3	21,4%	11	78,6%	**14**	**100%**
Total	**0**	**0%**	**4**	**7,1%**	**21**	**37,5%**	**31**	**55,4%**	**56**	**100%**

Plus de la majorité des répondants estiment que le vécu scolaire personnel des parents est un facteur impactant la relation de l'école avec les familles (57,1%). En revanche, concernant l'impact de l'évolution entre l'école d'avant et l'école d'aujourd'hui les réponses divergent entre : « plutôt pas d'accord », « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord ». En effet, 14,3% des enseignants pensent que l'évolution entre l'école d'avant et d'aujourd'hui n'a pas un impact significatif sur la relation école-famille, contrairement à 42,9% d'entre eux qui sont plutôt d'accord et 42,9% qui sont tout à fait d'accord.

Concernant la compréhension des attentes de l'école, 12 enseignants soit 85,7% de l'échantillon sont d'accord avec l'affirmation suivante : la compréhension des attentes de l'école par les parents impacte la relation école-famille, contrairement à 14,3% des répondants qui ne sont plutôt pas d'accord. Plus de la majorité des enseignants, soit 78,6%, pensent que le contexte social et culturel dans lequel évolue l'enfant a un impact sur la relation école-famille. 21,4% sont plutôt d'accord concernant cette hypothèse.

Tableau 9

15. Diriez-vous que la crise sanitaire de la Covid-19 impacte la relation école-famille ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'accord du tout	0	0%
Plutôt pas d'accord	2	14,3%
Plutôt d'accord	10	71,4%
Tout à fait d'accord	2	14,3%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 **Non-réponse(s) : 0**
Taux de réponse : 100% **Modalité la plus citée : Plutôt d'accord**

Traitons à présent la question de la crise sanitaire de la Covid-19 et de son impact sur la relation école-famille. Plus de la majorité des enseignants, soit 71,4%, sont plutôt d'accord pour dire que la crise sanitaire impacte la relation école-famille. De plus, 14.3% des enseignants ne sont plutôt pas d'accord concernant cette question. Inversement, 14.3% des enseignants sont tout à fait d'accord et disent que la crise sanitaire a un impact sur la relation avec les parents.

Tableau 10

Selon-vous la qualité de la relation entre l'école et les familles a-t-elle une influence :

	Pas d'accord du tout		Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Sur l'apprentissage des élèves	0	0%	0	0%	5	35,7%	9	64,3%	14	100%
Le développement des compétences psycho...	0	0%	1	7,1%	6	42,9%	7	50%	14	100%
Le bien-être des élèves	0	0%	0	0%	6	42,9%	8	57,1%	14	100%
Total	**0**	**0%**	**1**	**2,4%**	**17**	**40,5%**	**24**	**57,1%**	**42**	**100%**

Concernant l'influence de la relation école-famille sur les élèves, nous avons soumis aux enseignants les trois facteurs suivants : l'apprentissage des élèves, le développement des compétences psychosociales et le bien-être des élèves. A propos de l'apprentissage des élèves, 64.3% des enseignants interrogés sont tout à fait d'accord avec le fait que la relation école-famille influence l'apprentissage des élèves.

De plus, la moitié des enseignants sont tout à fait d'accord pour dire que cette relation influence le développement des compétences psychosociales des élèves. Toutefois, 7.1% d'entre eux ne sont pas d'accord avec cette affirmation. De même, plus de la moitié des enseignants, soit 57,1%, pensent que la relation école-famille impacte le bien-être des élèves. De manière générale, les enseignants pensent que la relation école-famille influence l'apprentissage, le développement des compétences psychosociaux et le bien-être des élèves.

Tableau 11

19. Considérez-vous que la relation école/parents fait partie de vos missions ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'accord du tout	1	7,1%
Plutôt pas d'accord	2	14,3%
Plutôt d'accord	7	50%
Tout à fait d'accord	4	28,6%
Total	**14**	**100%**

Page 4

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Plutôt d'accord

A présent abordons l'opinion des enseignants à propos de la relation école-famille : estiment-ils que la relation école-famille relève de leurs missions en tant que professeur des écoles ?

La moitié des enseignants sont plutôt d'accord pour dire que la relation école-famille fait partie de leurs missions. 28,6% des enseignants ne comptabilisent pas la relation école-famille parmi leurs missions. Inversement 28,6% d'entre eux sont à fait d'accord pour dire que la relation compte parmi les missions du professeur des écoles.

Tableau 12

20. Diriez-vous que vous êtes suffisamment formés et accompagnés dans ce domaine ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'accord du tout	4	28,6%
Plutôt pas d'accord	5	35,7%
Plutôt d'accord	3	21,4%
Tout à fait d'accord	2	14,3%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Plutôt pas d'accord

Environ 64,3% des répondants ne s'estiment pas suffisamment formés et accompagnés dans le domaine de la relation école-famille. Inversement 14,3% sont tout à fait d'accord et pensent qu'ils sont suffisamment formés et accompagnés. Enfin 21,4% des enseignants sont plutôt d'accord concernant cette question.

14. Analyse croisée

Afin de mieux comprendre les données que nous avons recueillies auprès des enseignants, nous allons les croiser avec celles obtenues lors de l'entretien avec le maître E. Nous verrons en quoi cet entretien nous éclaire sur ces données et leur intérêt dans le cadre de notre recherche sur la relation école-famille. Nous cherchons à comprendre ce que révèlent ces données sur la relation école-famille au sein de cet établissement, en nous aidant du témoignage d'une personne ressource qui intervient dans l'établissement.

a) Construire la confiance entre les acteurs : parents et école

3. Depuis combien d'années êtes-vous enseignant dans l'école Henry Dunant ?

	Effectifs	% Obs.
Moins de 5 ans	6	42,9%
Entre 5 et 10 ans	3	21,4%
Plus de 10 ans	5	35,7%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Moins de 5 ans

7. Au cours de votre/vos année(s) d'enseignement au sein de l'établissement avez-vous remarqué une évolution de la relation entre l'école et les familles ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'évolution	2	14,3%
Moyennement négative	6	42,9%
Moyennement positive	5	35,7%
Très positive	1	7,1%

15. Diriez-vous que la crise sanitaire de la Covid-19 impacte la relation école-famille ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'accord du tout	0	0%
Plutôt pas d'accord	2	14,3%
Plutôt d'accord	10	71,4%
Tout à fait d'accord	2	14,3%
Total	**14**	**100%**

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Plutôt d'accord

Nous avons vu que la majorité des répondants, soit 42,9%, sont enseignants dans l'école depuis moins de 5 ans. Or, lors de notre entretien le maître E nous révèle que pour construire une relation de confiance avec les parents en Rep +, il est essentiel que les enseignants soient présents dans l'école depuis un grand nombre d'années.

« […] c'est important dans le REP + d'avoir des enseignants qui sont là depuis longtemps. »

En effet, les situations familiales particulières de certaines familles, telles que *« […] les séparations, les naissances, les décès, les problèmes d'addictions, la drogue, l'alcool […] »*, impliquent, pour que celles-ci puissent se confier en toute sérénité aux personnels éducatifs, que ceux-ci aient connus d'autres enfants de la famille auparavant. Le fait d'avoir connu les autres enfants de la famille incite les parents à faire confiance aux enseignants, puisque ceux-ci ont pu prouver qu'ils étaient aptes à recevoir sans jugement les confidences des familles et à garder ces confidences *« […] écouter sans juger […] »*. Ainsi, nous comprenons que la posture, ici d'écoute, du personnel éducatif est essentielle pour créer la relation école-famille, basée essentiellement sur la confiance entre les acteurs.

En outre, 42.9% des répondants estiment que l'évolution de la relation école-famille au sein de l'établissement est moyennement négative. Cette donnée nous révèle que cette partie de la communauté éducative perçoit que la relation tend à se dégrader au fil des années. Les causes ne pouvant pas être établies grâce au questionnaire, nous pouvons toutefois tenter une explication de cette dégradation depuis l'année 2020, en analysant les données concernant la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, 71.4% des enseignants ayant répondus à l'enquête sont plutôt d'accord pour dire que cette crise impacte la relation école-famille. De plus, l'entretien nous révèle que les effets de la crise sur la relation sont dévastateurs.

« C'était pour moi, en tant que maître E qui bosse depuis des années sur le secteur, je connais les familles et tout, ça a été une coupure, c'est un crève-cœur quoi ! (Exprime la déception). Une catastrophe… une catastrophe ! c'est comme si on avait foutu 10 ans de travail à l'eau… 10 ans de travail à l'eau. »

La personne interrogée révèle que le travail de construction de la confiance, du lien avec les parents, a fortement été impacté par la crise sanitaire. De plus, celui-ci témoigne la difficulté de construire la confiance avec les parents en respectant les gestes barrières *« Une relation de confiance ne peut*

pas passer par deux yeux. […] pour conduire des entretiens vrais, parce que la relation avec les parents il faut savoir faire preuve de détachement mais aussi être empathique. Essayer de comprendre, c'est ça l'empathie ! Cette relation de confiance mise en place avec l'empathie, c'est difficile à mettre en place avec les gestes barrières. » Ainsi, nous comprenons que la construction de la confiance entre les acteurs implique pour le personnel éducatif de maîtriser la capacité de faire preuve d'empathie, autrement dit la capacité à reconnaître et essayer de comprendre les sentiments et émotions des parents. Or, selon le maître E, le port du masque est un frein à la compréhension des émotions de l'interlocuteur.

Nous comprenons donc que la construction de la confiance dans la relation école-famille est une affaire de posture à tenir face aux parents. Il s'agit pour le personnel éducatif de tenir une posture d'écoute et d'empathie face aux parents, dans l'intention de créer *« Une bulle de confiance »* propice à la création de la relation école-famille de qualité.

b) Les parents dans l'école : participer, se renseigner et partenariat

Diriez-vous que les parents d'élèves de l'école :

	Pas du tout d'accord		Pas d'accord		Moyennement d'accord		D'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Participent à la vie active de l'école	1	7,1%	2	14,3%	9	64,3%	2	14,3%	0	0%	**14**	**100%**
Se renseignent sur la scolarité de leu...	1	7,1%	2	14,3%	10	71,4%	1	7,1%	0	0%	**14**	**100%**
Se considèrent en tant que partenaires ...	2	14,3%	5	35,7%	7	50%	0	0%	0	0%	**14**	**100%**
Total	**4**	**9,5%**	**9**	**21,4%**	**26**	**61,9%**	**3**	**7,1%**	**0**	**0%**	**42**	**100%**

Nous avons constaté que 64,3% des enseignants interrogés sont moyennement d'accord pour dire que les parents participent à la vie active de l'école. Cette donnée nous montre qu'une majorité des enseignants pensent que les parents participent à la vie active de l'école. En effet, des dispositifs ont été mis en place pour permettre aux parents de participer à la vie de l'école. Dans notre analyse, nous ne tenons pas compte des années 2020 et 2021 puisque la crise sanitaire implique la réduction de la présence des parents dans l'établissement. Ainsi, nous nous centrons sur les dispositifs mis en place avant la crise sanitaire.

En outre, parmi les dispositifs et actions mis en place par l'école, la personne interrogée évoque le café des parents. *« Pour les évaluations, les enseignants recevaient les parents en individuels […]. Et on faisait venir tous les parents, et après les enseignants se répartissaient dans des bureaux, classes, et chacun son tour parlait des évaluations. Mais en attendant, quand tout le monde était regroupé, le maître E, le maître G, la psychologue ou même le directeur, on faisait le café et on discutait. »* Il s'agit ici d'une occasion pour les parents de se rapprocher de l'école et de se

renseigner sur la scolarité de leurs enfants. De plus, les parents au cours de cet évènement peuvent partager leurs opinions, ce qu'ils ressentent et pensent de la scolarité de leurs enfants mais aussi de leur propre scolarité. *« Et là je leur demandais leurs souvenirs d'école, ce qu'ils pensaient de la maîtresse et après voilà, on pouvait parler d'autres choses que les problèmes des gamins. »* Cette citation nous révèle que l'objectif ici est aussi de comprendre les représentations des parents à travers le partage du rapport qu'ils entretiennent avec leur vécu scolaire personnel. Ainsi, le café parent vise d'une part à permettre aux parents de se renseigner sur la scolarité de leurs enfants, et d'autre part à se considérer en tant que partenaire de l'école puisque leur opinion est prise en compte dans la relation école-famille.

D'autres actions ont été mises en place par l'école pour rapprocher les parents de l'école et les faire participer à la vie active de l'école *« […] tous les moyens étaient bons pour ramener les parents dans l'école. »*. Le maître E évoque les journées portes ouvertes, les expositions, l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), des marchés. L'ensemble de ces actions vise à créer un contact avec les familles pour les intégrer à la vie de l'école, afin que ceux-ci se sentent pleinement intégrés dans la communauté éducative, mais aussi impliqués dans la scolarité de leurs enfants.

« Le but c'est de créer un contact avec les familles. ».

Toujours dans la logique d'intégration et d'accompagnement des parents tout au long de la scolarité de leurs enfants, la personne interrogée aborde la mise en place *« […] des ateliers d'accompagnement à la parentalité en maternelle la plupart du temps, et parfois en CP. »*. N'ayant pas eu la possibilité de nous entretenir avec le maître G affecté à l'établissement, pour approfondir ce point, nous supposons que ces ateliers interviennent particulièrement lors de ces périodes de la scolarité des élèves car il s'agit de phases de rupture. Par phases de rupture, nous sous-entendons que ces phases de la scolarité des enfants demandent une adaptation des parents, qui peuvent parfois se sentir démunis face aux changements et aux enjeux. D'une part en maternelle, l'un des enjeux est l'acquisition du langage, d'autre part en CP l'enjeu est l'apprentissage de la lecture. Nous développerons plus bas, l'enjeu particulier que représente l'apprentissage de la lecture dans la relation école-famille.

Ainsi, nous constatons que l'école met en place des actions et dispositifs favorables à l'intégration et à la reconnaissance des parents dans la relation école-famille.

c) La communication entre les acteurs : parents et école

8. Selon vous les attentes de l'école envers les parents sont comprises par :

	Effectifs	% Obs.
Moins de 25% des parents	5	35,7%
Entre 25 et 50% des parents	8	57,1%
Entre 50 et 75% des parents	1	7,1%
Plus de 75% des parents	0	0%
Total	14	100%

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Entre 25 et 50% des parents

Direz-vous que les facteurs suivants impactent la relation de l'école avec les familles ?

	Pas d'accord du tout		Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Le vécu scolaire personnel des parents	0	0%	0	0%	6	42,9%	8	57,1%	14	100%
L'évolution entre l'école d'avant et l'...	0	0%	2	14,3%	6	42,9%	6	42,9%	14	100%
La compréhension des attentes de l'école	0	0%	2	14,3%	6	42,9%	6	42,9%	14	100%
Le contexte social et culturel dans leq...	0	0%	0	0%	3	21,4%	11	78,6%	14	100%
Total	0	0%	4	7,1%	21	37,5%	31	55,4%	56	100%

9. Parmi ces outils lesquels utilisez-vous pour communiquer avec les parents ? (cochez du plus fréquent au moins fréquent)

	Importance	Effectifs	% Obs.
ENT One	2,36	8	57,1%
Smartphone (messenger, whatsapp)	1,5	6	42,9%
E-mail	2,71	11	78,6%
Carnet de liaison	4,21	14	100%
Autres	0,43	2	14,3%
Total		14	

L'importance est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalités les plus citées : Carnet de liaison; E-mail; ENT One

Abordons à présent la question de la communication entre les acteurs de la relation école-famille. Les données semblent intéressantes concernant cet aspect, qui paraît essentiel à la qualité de la relation. En effet, plus de la moitié des enseignants ayant répondu à l'enquête estiment qu'entre 25 et 50% des parents comprennent les attentes de l'école. De plus, cette compréhension des attentes est jugée, par 42,9% de l'échantillon, comme faisant partie des facteurs impactant la relation de l'école avec les familles. Ces données nous révèlent qu'effectivement, la compréhension des attentes par les acteurs est un enjeu dans la construction de la relation école-famille de manière générale et de la coéducation plus précisément. Toutefois, celle-ci n'est pas accessible à la totalité des parents. Ainsi, il s'agit pour le personnel éducatif d'expliciter les attentes de l'école pour assurer sa compréhension par l'ensemble des parents. Néanmoins, selon le maître E, un problème réside dans la communication entre l'école et les parents. Ce problème prend forme d'une part dans l'accueil des parents, et d'autre part dans les échanges entre les enseignants et les parents.

En effet, plus de la majorité, soit 78.6%, des enseignants ayant répondus au questionnaire pensent que le contexte social et culturel dans lequel évoluent les élèves impacte la relation de l'école avec

les familles. Cette donnée montre l'importance de la prise en compte du contexte social et culturel des parents dans la relation école-famille. Toutefois, le témoignage du maître E nous éclaire sur la réalité du terrain concernant ce facteur.

« Alors quand ils viennent… qu'est-ce qu'on leur dit ? Votre gamin il a des problèmes, il faut faire ci, il faut faire ça, il y a cas, faut qu'on … Voilà ! Ils savent très bien que quand ils vont venir à l'école… Ils vont au mieux avoir des recommandations bienveillantes mais la plupart du temps des reproches. […] Et eux leur scolarité, si on leur pose des questions sur leur scolarité… bah c'est pareil … Si les parents venaient à l'école bah c'était pour le totochement à 90% des cas c'est ça ! […] c'est le fait qu'ils ont un très mauvais souvenir de l'école. »

Ce passage est très révélateur de la communication entre les acteurs. En effet, la personne interrogée soulève plusieurs problématiques, d'une part celle de la posture de l'école lorsqu'elle accueille les parents dans l'établissement et d'autre part la prise en compte du vécu scolaire personnel des parents dans la relation école-famille.

Tout d'abord, abordons la posture de l'école. Cette posture semble être principalement celle de celui qui sait, ne laissant pas de place aux compétences et connaissances des parents. L'école semble imposer des décisions aux parents et remet en question les parents dans leurs fonctions. Or, selon le maître E, il s'agirait de lutter contre cette dynamique de reproches pour améliorer la relation avec les parents et leur donner envie de venir à l'école *« Donc on essaie de casser la dynamique de reproches […]* ». Ainsi, il évoque la communication privilégiée par le RASED et qui pourrait s'étendre aux personnels éducatifs, pour améliorer la relation. Il s'agit de la mise en œuvre de conduites d'entretiens : *« Un rendez-vous, on va discuter de l'école mais aussi de la vie de l'enfant à la maison. »* Cette approche consiste à accueillir les parents, en partant des points positifs et réussites de leurs enfants. De là, le maître E commence la construction de la confiance entre lui et les parents, celui-ci pose les bases nécessaires à la poursuite de son travail avec les parents. Il instaure la confiance en valorisant les parents et leurs enfants *« C'est important aussi de savoir ce qui va bien et que vous soyez fiers et contents. »* A partir de là, le maître E pourra aborder certaines difficultés des élèves, et des possibles solutions, en n'imposant jamais ses solutions. Ainsi, nous comprenons que cette approche, par les conduites d'entretiens, est progressive et consiste à valoriser les parents et à tenir compte de leurs opinions. Des éléments qui semblent être

essentiels à la construction d'une relation école-famille de qualité. Enfin nous pouvons mettre en lien la compréhension des attentes avec l'évolution de l'école.

Puis, abordons la seconde problématique soulevée par le passage, celle de la prise en compte du vécu scolaire personnel des parents dans la relation école-famille. En effet, plus de la moitié, soit 57.1% des répondants pensent que le vécu scolaire personnel des parents est un facteur impactant la relation école-famille. Le maître E nous invite à nous questionner sur la scolarité des parents pour comprendre leurs représentations de l'école, et les raisons expliquant leur éloignement de l'école. Celui-ci témoigne d'un phénomène qui se reproduit de parent à enfant, autrement dit, le parent lorsqu'il était élève voyait ses parents être convoqués à l'école pour des raisons négatives. Ce point nous renvoie à la nécessité de valoriser le parent et de tenir compte de leurs représentations pour construire la relation. De plus, la construction de la confiance entre les acteurs nécessite la prise en compte du vécu pour adopter une posture d'empathie favorable à la coéducation. *« On ne peut pas juger, parce qu'ils ont un vécu derrière et tant que tu n'as pas eu ce même vécu, tu ne peux pas dire il faut faire comme-ci ou comme ça. Pour que le parent partage ce vécu, il faut qu'il y ait de la confiance. »*.

Ainsi, selon le maître E, il s'agirait de tenir compte du vécu des parents pour mieux comprendre la relation qu'ils entretiennent avec l'école. Néanmoins, le partage de ce vécu nécessite de la part de l'école qu'elle se positionne en posture de doute, d'écoute et d'empathie.

Enfin, les données récoltées révèlent que les enseignants interrogés favorisent la communication par le carnet de liaison. En effet, ce carnet permet la liaison entre les familles et l'école. Il permet la transmission des informations officielles. Ainsi, nous comprenons que l'usage de cet outil est informatif et vise à tenir les parents au courant des évènements en lien avec la scolarité de leurs enfants. De plus, plus de la moitié des répondants, soit 57.1%, utilisent l'ENT One(*ONE • Le 1er réseau social éducatif pour votre école*, s. d.)[60] comme outil de communication. Il s'agit d'un espace numérique de travail permettant de construire des ponts entre l'école et la maison. En effet, lors de nos entretiens exploratoires, nous avons pu questionner et observer une enseignante sur son usage de cet outil. Celle-ci évoque la grande efficacité de cet outil pour communiquer avec les parents. L'enseignante partage quotidiennement et régulièrement les évènements avec les parents

[60] https://one.opendigitaleducation.com/

à travers cette application. De cette manière, elle permet aux parents de suivre quasiment instantanément la scolarité de leurs enfants, ceux-ci peuvent avoir accès à la vie de leurs enfants à l'école. Enfin, l'enseignante nous a partagé un des avantages de cet outil, celui de pouvoir communiquer à distance avec les parents ne sachant pas lire. En effet, la possibilité de réaliser des messages vocaux permet aux enseignants de communiquer certaines informations aux parents ne sachant pas lire. Il nous semble donc que cet outil, utilisé par plus de la moitié des enseignants interrogés, est pertinent dans le cadre de la construction de la relation école-famille.

d) La formation des enseignants

19. Considérez-vous que la relation école/parents fait partie de vos missions ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'accord du tout	1	7,1%
Plutôt pas d'accord	2	14,3%
Plutôt d'accord	7	50%
Tout à fait d'accord	4	28,6%
Total	14	100%

Page 4

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Plutôt d'accord

20. Diriez-vous que vous êtes suffisamment formés et accompagnés dans ce domaine ?

	Effectifs	% Obs.
Pas d'accord du tout	4	28,6%
Plutôt pas d'accord	5	35,7%
Plutôt d'accord	3	21,4%
Tout à fait d'accord	2	14,3%
Total	14	100%

Réponses effectives : 14 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Plutôt pas d'accord

Nous allons maintenant nous intéresser à la question de la formation des enseignants. Nous avons vu précédemment que la construction de la relation école-famille est longue et nécessite pour le personnel éducatif la maîtrise de certaines compétences en lien avec l'accueil et la communication avec les parents. De plus, nous avons vu que la mise en œuvre des conduites d'entretiens fait partie de la formation des maîtres spécialisés. Toutefois, nous constatons que la majorité des enseignants ayant répondus à l'enquête, soit 64,3%, estiment ne pas être suffisamment formés et accompagnés dans le domaine de la relation école-famille. Nous avons vu également que la mise en œuvre de conduites d'entretiens pour construire la relation avec les parents fait partie des outils utilisés par les maîtres spécialisés.

« […] la formation de conduite d'entretien est très peu présente dans la formation professeur des écoles. Et la conduite d'entretien c'est un vrai boulot. En fonction des différentes personnes, tu as différentes postures à tenir. Si t'as un parent qui est plus agressif, un parent non francophone et à part ça, sans une formation je ne vois pas comment on peut faire. »

Cet extrait montre l'enjeu de la formation des enseignants dans ce domaine. En effet, le profil des parents est varié et les enseignants doivent être capables de s'adapter à ces différents profils. Il s'agit pour eux d'être formés à l'accueil spécifique de ces parents. De plus, ce passage révèle que la formation à la conduite d'entretien n'est pas présente dans la formation du professeur des écoles, or cet outil semble pourtant efficace pour construire une relation école-famille de qualité qui rend possible la coéducation. Ensuite, nous avons constaté, à travers l'étude des données, la nécessité de construire une relation de confiance avec les parents, notamment en REP+. Or, selon le maître E, sans une formation spécifique dans ce domaine certains enseignants ne seront pas aptes à accueillir les confidences des familles *« Certaines confidences peuvent choquer les maîtresses qui n'ont pas été formées […] »*. D'où l'intérêt pour le RASED d'être présent pour accompagner les enseignants dans ce domaine.

En effet, le maître E s'exprime sur l'une de ses missions qui est d'accompagner les membres de la communauté éducative. *« Au café parents, je disais aux parents de balancer tout ce qu'ils voulaient sur l'enseignant […]. Et après l'enseignant, il va dire la même chose sur les parents. Et moi je suis entre les deux, voilà, et on va en discuter ensemble. »*. Il s'agit donc d'une forme de médiation entre l'enseignant et les parents. Le maître E récolte les représentations des parents et celles des enseignants, puis amène les acteurs à échanger autour de ces représentations. Ainsi, il permet à chacun des acteurs de prendre conscience des difficultés de chacun pour les amener à trouver des solutions ensemble. En finalité, les acteurs agissent ensemble dans l'intérêt de l'élève.

« Chacun doit faire un bout de chemin. »

Enfin, intéressons-nous à la donnée suivante : la majorité des enseignants ayant répondus à l'enquête, soit 78.6%, considèrent la relation école-famille comme faisant partie de leurs missions. Cette donnée nous révèle que la majorité des enseignants sont conscients que la reconnaissance des parents en tant que partenaire de l'école est un facteur important dans le cadre du métier de professeur des écoles. Toutefois le maître E révèle que même si cette mission est reconnue par les enseignants ceux-ci doivent être accompagnés par des personnes ressources. *« Le RASED a été inventé car on ne peut pas tout mettre dans la classe, on ne peut pas tout mettre sur les épaules de l'enseignant. Maintenant l'enseignant doit être psychologue, médecin scolaire, nutritionniste, assistant social, et bientôt expliquer la contraception aux mères et pères, enfin vous voyez c'est fou quand même toutes ces casquettes ! »*.

Ainsi, nous comprenons que même si l'enjeu de la relation école-famille est pris en compte par les enseignants, un travail reste à faire sur leur formation et leur accompagnement dans ce domaine.

e) L'apprentissage de la lecture : l'enjeu du CP

Selon-vous la qualité de la relation entre l'école et les familles a-t-elle une influence :

	Pas d'accord du tout		Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Sur l'apprentissage des élèves	0	0%	0	0%	5	35,7%	9	64,3%	**14**	**100%**
Le développement des compétences psycho...	0	0%	1	7,1%	6	42,9%	7	50%	**14**	**100%**
Le bien-être des élèves	0	0%	0	0%	6	42,9%	8	57,1%	**14**	**100%**
Total	**0**	**0%**	**1**	**2,4%**	**17**	**40,5%**	**24**	**57,1%**	**42**	**100%**

Direz-vous que les facteurs suivants impactent la relation de l'école avec les familles ?

	Pas d'accord du tout		Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord		Tout à fait d'accord		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Le vécu scolaire personnel des parents	0	0%	0	0%	6	42,9%	8	57,1%	**14**	**100%**
L'évolution entre l'école d'avant et l'...	0	0%	2	14,3%	6	42,9%	6	42,9%	**14**	**100%**
La compréhension des attentes de l'école	0	0%	2	14,3%	6	42,9%	6	42,9%	**14**	**100%**
Le contexte social et culturel dans leq...	0	0%	0	0%	3	21,4%	11	78,6%	**14**	**100%**
Total	**0**	**0%**	**4**	**7,1%**	**21**	**37,5%**	**31**	**55,4%**	**56**	**100%**

Nous allons à présent nous intéresser à l'enjeu de l'apprentissage de la lecture dans la relation école-famille. Précédemment nous avons évoqué le terme de phase de rupture au CP. *« […] au CP les parents ont une énorme angoisse au moment de l'apprentissage de la lecture […] »*. Le terme d'angoisse employé par le maître E montre que cette phase est cruciale pour les parents qui subissent la pression du savoir lire à la fin du CP. Cette pression subie par les parents s'étend aux élèves et aux enseignants. L'enjeu est donc dans la relation école-famille d'agir sur la pression subie par les parents pour améliorer le climat d'apprentissage des élèves.

« Réduire leurs craintes, baisser la pression sur l'élève et l'enseignant. »

Et cela peut passer par l'explicitation des méthodes utilisées par les enseignants. En effet, 42.9% des répondants pensent que l'évolution de l'école d'avant et de l'école d'aujourd'hui est un facteur impactant la relation école-famille. Nous pouvons établir un lien entre l'évolution de l'école d'avant et l'école d'aujourd'hui et l'apprentissage de la lecture. *« Si le parent lui part sur du Léo et Léa parce qu'il a vu ça à l'école, il va entrer en conflit, nous on travaille sur l'entrée par la lettre écrite et l'autre sur le son. »*. Dans l'optique d'accompagner leur enfant dans l'apprentissage de la lecture, les parents sont tentés d'utiliser des méthodes avec lesquelles ils ont eux-mêmes appris à lire. Néanmoins cette pratique peut entrer en conflit avec les méthodes utilisées par l'enseignant et par conséquent nuire aux apprentissages de l'enfant. Ainsi, il semble nécessaire pour les enseignants d'expliciter les méthodes utilisées en classe, pour permettre aux parents

d'accompagner efficacement leur enfant à la maison. Ainsi, une forme de continuité des apprentissages aura lieu entre l'école et la maison.

En plus d'expliciter les méthodes utilisées, il semble essentiel d'expliciter le rôle de chacun des acteurs dans l'apprentissage de la lecture pour éviter les malentendus. *« […] il y a le côté technique et le côté ludique et que ça serait que la maîtresse qui s'occupe du côté technique qu'il faut qu'ils aient confiance en elle, puis qu'eux ils s'occupent du côté ludique. ».* Ainsi, il semble nécessaire dans la relation école-famille, particulièrement lors de l'apprentissage de la lecture, d'expliciter le rôle de chacun pour éviter les malentendus qui pourraient nuire à la relation et à l'apprentissage des élèves. En effet, c'est en rassurant les parents sur la réussite des élèves, mais aussi en leur faisant prendre conscience qu'ils ont des compétences et qu'ils peuvent accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, que l'école pourra créer un lien de confiance avec les familles.

De plus, pour accompagner les parents au cours de cette phase, le RASED propose la mise en place de séances de co-interventions avec les enseignants.

« Et on fait venir les parents dans la classe pour une séance de lecture. Les parents assistent à la séance, la maîtresse qui fait la séance, moi qui intervient, et les parents voient comment leur enfant travaille. […] Il y a des séances où ils sont en observations, après des séances où ils sont avec leur gamin, ça se fait sur 5,6 séances. À chaque fois ils évoluent au sein de la classe et ils se rendent compte qu'ils sont dans une classe, de la vie de la classe. Voilà, ils voient comment est leur enfant, comment sont les autres enfants, les difficultés de la classe. Ils voient à quoi est confrontée la maîtresse, ils voient là où la maîtresse est forte, et là en tant que maître E, je fais vraiment remarquer les moments où ça va et les moments où ça va moins bien. »

Ces séances sont l'occasion de faire participer activement les parents dans la scolarité de leurs enfants. Elles permettent d'une part de rassurer les parents en observant la méthode utilisée et les points forts de l'enseignant. D'autre part, les parents prennent conscience de la vie de la classe, des difficultés et du comportement de leurs enfants, ainsi leurs représentations évoluent et ceux-ci construisent une relation de confiance avec l'enseignant. Le maître E intervient en tant que médiateur, son rôle est ici d'expliciter les points forts et difficultés de chacun afin que les acteurs prennent conscience de la situation de chacun et se reconnaissent mutuellement en tant que partenaires.

Outre les séances de co-interventions d'autres méthodes peuvent être utilisées pour faire évoluer les représentations des parents. Parmi ces méthodes nous retrouvons, la familiarisation avec les médiathèques pour faire évoluer le rapport des parents des écoles REP+ avec les livres. De plus, 78.6% des enseignants interrogés pensent que le contexte social et culturel dans lequel évolue les élèves impacte la relation école-famille.

« Ils habitent à 20 mètres de la médiathèque. Quand je leur montre sur une carte, il me demande [Quoi ? c'est quoi ça ? mwin mi ose pas rentrer là-dedans.] Ils pensent que ce n'est pas pour eux [mwin mi sais pas lire, euh…] et ils te le disent en français, chinois, mahorais, dans toutes les langues. »

Ce passage nous apprend plusieurs éléments sur les parents de l'école et leurs représentations. Tout d'abord, les parents de l'école habitent pour la majorité à proximité de l'école et de la médiathèque. De plus, il existe une pluralité d'origines culturelles des familles d'élèves fréquentant l'école. Cette information vient appuyer l'idée que les enseignants doivent être davantage formés et accompagnés dans ce domaine. En outre, le fait que les parents ne sachent pas ce que c'est, ni où se trouve la médiathèque nous informe sur leurs pratiques culturelles et sociales. Ainsi ceux-ci ne fréquentent pas ce lieu, qui semble pourtant être un lieu propice à l'apprentissage de la lecture *« On sait qu'un enfant qui va à la médiathèque une fois par semaine, il cultive une relation et un amour du livre, et cette relation le conduit à trouver la bonne stratégie pour lire. 100% des enfants qui partent à la médiathèque pour chercher des livres savent lire à la rentrée du CE1.* ».

Autre information importante, les parents n'estiment pas leur présence légitime dans ce lieu. Ainsi cela nous informe sur leurs représentations et sur le rapport qu'ils entretiennent avec le livre, nous pourrions dire que ceux-ci sont éloignés de l'établissement et ont un rapport distant avec le livre. Pour agir sur ces représentations, le maître E a proposé à certains parents de le retrouver dans la médiathèque pour des séances, et l'école a mis en application le dispositif *Silence on lit*. Il s'agit pour l'école d'offrir l'accès aux livres à l'ensemble des élèves de l'école et de promouvoir la lecture à travers un temps au cours de la journée où l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement lisent. Concernant la relation avec les parents, avant la crise sanitaire, les parents disponibles étaient conviés à l'école pour ce temps de lecture.

A partir de toutes ces actions mises en place pour intégrer les parents dans l'apprentissage de la lecture, nous pouvons évoquer leurs effets sur les apprentissages et le bien-être des élèves. En effet,

64.3% des enseignants ayant répondus à l'enquête pensent que la relation école-famille impacte l'apprentissage des élèves. De plus, 57.1% d'entre eux pensent que celle-ci impacte le bien-être des élèves. Nous pouvons croiser ces données avec cette citation du maître E :

« On a vu qu'avec des enfants avec qui on travaille, on a des résultats, de belles progressions, de mieux être avec les enfants dans la classe et dans les apprentissages. Et ben c'est à chaque fois, le parent est derrière aussi, c'est-à-dire qu'on a réussi à ramener le parent. Des parents, quand ils ne voulaient plus rentrer dans l'école du tout, quand ils ont commencé à voir des progrès, eux aussi ils ont commencé à faire des progrès comme leur enfant du coup. C'est comme la lecture, quand ils commencent à prendre des livres tout ça, c'est déjà beau ! »

Ainsi, ces données nous permettent de dire que l'intégration des parents dans les apprentissages de leurs enfants contribue à la naissance d'un cercle vertueux, où les acteurs de la relation école-famille évoluent et progressent. La mise en place des actions et dispositifs pour intégrer et informer les parents permet de créer une relation école-famille dans laquelle les partenaires se reconnaissent et se respectent mutuellement, ces éléments sont essentiels à la mise en œuvre de la coéducation dans l'intérêt de l'élève, des parents et des enseignants.

15. Conclusion

A titre de conclusion, de manière générale, nous avons affaire à un échantillon d'enseignants et un entretien avec un maître spécialisé qui laisse imaginer la relation école-famille, dans l'école concernée, malgré certains aspects à améliorer, à faire évoluer de manière positive.

Tout d'abord, nous constatons une volonté de construire une relation de confiance basée sur l'écoute et l'empathie. De plus, des dispositifs et actions ont été mis en place pour intégrer les parents et les faire participer activement dans la vie de l'école et dans la scolarité de leurs enfants. L'école offre la possibilité aux parents de se renseigner et de s'informer sur la scolarité de leurs enfants à travers divers outils de communication et événements organisés.

Puis, concernant l'apprentissage de lecture au CP, l'école a conscience de la pression et de la crainte des parents et tente de mettre en place des actions telles que les séances de co-interventions avec le maître E de l'école, la familiarisation avec la médiathèque, *Silence on lit*. L'ensemble de ces actions favorise l'intégration et la reconnaissance des parents en tant que partenaires de l'école.

Toutefois l'enquête fait ressortir certains aspects de la relation école-famille qui devrait davantage être pris en compte, tels que le vécu scolaire personnel des parents et leurs représentations. Par ailleurs, il s'agit d'éléments essentiels à la mise en œuvre d'une relation école-famille de qualité.

Nous constatons qu'un autre aspect est à prendre en compte : la formation des enseignants. La moitié des enseignants ne n'estime pas suffisamment formée et accompagnée dans ce domaine Or, la formation des enseignants semble primordiale dans le contexte particulier des écoles REP+. Nous constatons, grâce à cette enquête, qu'il existe une pluralité des situations familiales, des profils des parents et des origines culturelles des familles d'élèves inscrits dans l'école, ce qui implique pour les enseignants d'être suffisamment formés pour accueillir les parents et construire une relation de confiance avec ceux-ci.

Enfin, nous pouvons dire que l'ensemble des éléments abordés dans cette enquête nous permet d'affirmer notre hypothèse, qu'il existe un lien entre l'évolution de l'école et la relation que les parents entretiennent avec l'école. De plus, nous avons pu aborder le rapport entre le secteur géographique, les origines culturelles des familles et la lecture.

Discussion des résultats

À La Réunion, l'école se préoccupe de plus en plus de ses rapports avec les familles. Comme évoqué dans l'introduction et dans les parties C et D du cadre théorique, nombreuses sont les lois, les circulaires pilotant des dispositifs et des outils mis en place dans cette idée de partenariat et de coéducation[61]. Toutefois, nous avons observé des difficultés persistantes qui brouillent ses rapports et qui empêchent les acteurs, l'école et la famille, d'aller vers la reliance plutôt que la défiance. D'un côté ou de l'autre, les parents et les enseignants partagent des aprioris bien souvent fondés sur des malentendus. Nous avons voulu comprendre l'origine de ces discordances en supposant que sur l'évolution rapide de l'école, le vécu scolaire des parents et la relation que les parents entretiennent avec l'école avait une incidence sur les élèves et leurs apprentissages d'une part et sur les attentes et la communication de et avec l'école d'autre part. En poursuivant, notre questionnement, nous avons émis une seconde hypothèse selon laquelle les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques avaient un impact sur la réussite scolaire des élèves et finalement le rapport qu'entretiennent les parents avec l'école et vice-versa.

A. Validation ou réfutation de la première hypothèse

Au cours de la discussion de nos résultats, nous validerons ou infirmerons notre hypothèse 1 : *« Il existe un lien entre l'évolution de l'école, le vécu scolaire des parents et la relation que les parents entretiennent avec l'école »,* d'une part par rapport aux parties A et B du cadre théorique sur l'état de la relation école-famille et les représentations des acteurs dans le contexte réunionnais, et d'autre part en fonction de la présentation des résultats de l'enquête proposée aux parents de PS des Cytises liée à celle-ci. En bref, nous mettrons en relation nos résultats et nos recherches scientifiques.

D'abord, notre hypothèse se vérifie par les résultats du questionnaire concernant le vécu scolaire des parents et leurs ressentis vis-à-vis de la scolarité de leur enfant. Pour rappel, 41,7% des parents ayant retourné le questionnaire disent avoir vécu une bonne scolarité. On pourrait corréler ce résultat aux recherches de Wolf et Simonin qui expliquent que l'évolution de l'école va entraîner

[61]Conclusion de la circulaire de rentrée 2019 **Les priorités pour l'école primaire.** NOR : MENE1915810C. Note de service n° **2019**-087 du 28-5-**2019**.
Circulaire de rentrée 2017 NOR : MENE1707568C circulaire n° 2017-045 du 9-3-2017 MENESR - DGESCO
Relations école-famille Dispositif Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants au titre de l'année scolaire 2017 NOR : MENE1709979C circulaire n° 2017-060 du 3-4-2017 MENESR - DGESCO B3-2 - INTÉRIEUR
Le rôle et la place des parents à l'école C. n° 2006-137 du 25-8-2006 NOR : MENE0602215C RLR : 191-1 MEN - DGESCO B3-3

la massification scolaire à la fin des années 1970. Néanmoins, pour renforcer encore plus cette idée nous aurions dû questionner les parents sur la date de leur première scolarisation. Ces parents ressentent une différence entre leur scolarité et la scolarité de leurs enfants. Certains répondent que les choses simples deviennent compliquées. Ce type de réponses reflète là encore les recherches d'Eliane Wolff et de Jackie Simonin dans le Télescopage des modèles.

Si les parents vivent bien leur scolarité, nous pensons que cet élément pourrait expliquer qu'ils soient plus ouverts à l'école, contrairement aux parents ayant vécu une scolarité un peu difficile qui pourraient être plus éloignés de l'école. Les résultats concernant la communication et l'implication des parents dans les échanges viennent appuyer le lien qui existe entre le vécu des parents et la relation école famille. Les parents répondent s'informer du déroulement de la journée des enfants en se basant sur les dires des enfants ou de l'enseignante. On observe qu'un nouveau mode de communication, que nous n'avons pas renseigné dans la typologie des rencontres parents enseignants (partie B), apparaît. Dans cette école, les enseignants ont opté pour l'application *Klassroom* pour faire le suivi élèves- parents- enseignants. Beaucoup de parents citent cette application et semblent être assidus au fil d'actualité et au contenu nourri par les enseignants. Quand il n'y a pas de suivi via l'application, les parents se réfèrent au bilan de fin de période.

L'amélioration de l'investissement des parents est démontrée par un sentiment de frustration lié au COVID. On peut ajouter que c'est par cette situation de dysfonctionnement exceptionnel que l'on peut noter en creux tout ce qui fonctionnait bien. Ils expriment leur désespoir vis-à-vis de la situation actuelle parce qu'ils regrettent de ne plus avoir de contacts physiques avec les enseignants. C'était le moyen le plus rapide d'avoir des informations sur la journée des enfants et ces constats avaient lieu au moment de l'accueil des enfants le matin et au moment de récupérer les enfants le soir.

Pour répondre à notre problématique, on constate qu'au niveau des attentes des parents envers l'école, pour la majorité des cas, elles se regroupent autour des apprentissages. C'est une priorité pour l'école et aussi pour les parents. Mais ils expriment aussi d'autres attentes au niveau de la socialisation et de la sécurité de l'enfant. Pour améliorer la relation école-famille, il serait peut-être judicieux pour l'école de prendre en compte les attentes des parents pour y répondre au mieux. Quelque part nous observons une situation de dilemme dans laquelle se trouve peut-être l'école : répondre aux attentes des parents pour installer une relation de meilleure qualité, et/ou répondre

aux attentes de l'institution, qui définit les attentes vis-à-vis de l'école, et les traduit en injonctions. Ce serait un dilemme dans le cas où ces attentes seraient contradictoires, comme le montrent par exemple les travaux de Severine Kapko sur les malentendus provoqués par les devoirs à la maison issues de représentations désuètes de l'apprentissage de la lecture[62] (KAKPO 2012).

Afin d'étudier le contexte social et géographique d'une école située en REP+, nous avons sondé les parents, pour voir s'ils comprenaient la signification de REP+. Nous avons fait deux constats : en premier lieu 52,1% des parents ne savaient pas ce que le terme signifiait, lorsque certains donnaient une définition, celle-ci parlait de difficultés. Ce qui nous emmène au second constat. Nous nous sommes demandées si l'école pourrait endosser la responsabilité d'informer son public à ce sujet-là, et si finalement une telle information aurait des conséquences sur les relations que les parents d'élèves entretiennent avec l'école de leur enfant. Nous faisons l'hypothèse que cela pourrait contribuer à une meilleure collaboration entre les deux acteurs au profit de l'élève et de ses apprentissages.

B. Validation ou réfutation de la seconde hypothèse

Cette discussion autour de nos résultats a pour visée, la validation ou la réfutation de notre seconde hypothèse : *« Les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques ont un impact sur la réussite scolaire des élèves. »*. Nous mettrons en relation nos résultats avec les apports des chercheurs abordés dans le cadre théorique.

Pour commencer, notre seconde hypothèse se vérifie par les données obtenues grâce au questionnaire, concernant le lien entre l'évolution de l'école d'avant et l'école d'aujourd'hui. Nous avons constaté que 42.9% des enseignants considéraient cette évolution comme faisant partie des facteurs impactant la relation. De plus, le maître E insiste sur la nécessité d'expliciter le rôle et les méthodes d'apprentissages utilisées par l'école pour réduire les craintes des parents et par conséquent diminuer la pression sur leurs enfants et les enseignants. En effet, nous pouvons croiser ces données avec les travaux de Stanislas Dehaene à propos de l'explicitation du processus d'apprentissage de la lecture. D'une part cela contribuerait à informer les parents sur l'aspect

[62] Kakpo, S. (2012). Chapitre 3. La confrontation des parents aux nouveaux codes scolaires. Faible degré d'appropriation et logiques de résistance. Dans : , S. Kakpo, *Les devoirs à la maison: Mobilisation et désorientation des familles populaires* (pp. 101-138). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

technique de l'apprentissage qui doit être réalisé par l'enseignant, d'autre part à éviter les malentendus concernant les méthodes utilisées. De plus, les recherches menées par Caroline Hache viennent appuyer l'idée, notamment en REP, que l'explicitation des rôles et attentes de chacun permettent de créer une complémentarité des compétences de chacun des partenaires et une continuité entre l'école et la maison en faveur de la réussite de l'élève.

En outre, 78.6% des enseignants pensent que le contexte social et culturel dans lequel évoluent les élèves impacte la relation de l'école avec les familles. A cela nous croisons, l'entretien avec le maître E, qui nous a révélé que les parents se rendent très peu à la médiathèque bien qu'ils habitent pour la majorité à proximité de ce lieu. Ainsi, il nous semble que les pratiques culturelles en rapport avec les livres sont très peu présentes dans les familles en REP+. Les causes pouvant s'expliquer par le statut formel et inaccessible attribué par les parents, à la médiathèque. De plus, il semble pertinent de mettre en relation nos résultats d'enquête avec les recommandations de Stanislas Dehaene qui évoque dans ses recherches, les pratiques à effectuer à la maison qui sont préconisées par les spécialistes, notamment la mise en valeur des livres dans les familles et la lecture d'histoires le soir, pour faire progresser les enfants en lecture. C'est dans ce sens, que notre enquête auprès du maître E révèle que la mise en place de dispositifs tel que Silence On lit, se fait dans l'intention de donner l'accès aux livres à l'ensemble des élèves fréquentant l'école. Ces éléments nous pouvons supposer que le contexte culturel dans lequel évolue l'élève pourrait avoir un impact sur ses apprentissages, particulièrement en lecture. Toutefois, pour valider cette hypothèse, nous aurions dû effectuer des recherches et enquêtes plus approfondies, nous permettant d'établir une relation entre les contextes sociolinguistiques, géographiques et l'apprentissage des élèves. Néanmoins nous pouvons établir un constat, grâce au témoignage du maître E, celui de la relation entre les pratiques culturelles des parents et la réussite scolaire de leurs enfants.

Puis, concernant l'impact du contexte géographique sur la réussite scolaire des élèves, notre enquête auprès des enseignants et du maître E, ne permet pas de valider ou réfuter cette hypothèse. Toutefois, nous pouvons évoquer certaines données de l'enquête, qui nous permettraient d'avoir un début de réponse. En effet, le statut de REP+ est en rapport avec le secteur de l'école, autrement dit, ce statut concerne les quartiers ayant une grande concentration de difficultés sociales impactant la réussite des élèves (Selon Eduscol, 2020). De plus, selon une enquête menée par le directeur de l'établissement concerné, 49,1% des familles de l'école sont issues de la catégorie socio-

professionnelle très défavorisée. En outre, notre enquête révèle que l'école met en place des actions et dispositifs visant à intégrer davantage les parents dans la vie de l'école, particulièrement dans la communauté éducative. L'intégration des familles défavorisées fait partie des collaborations école-famille abordées dans les recherches de Michèle Vatz-Laroussi. Cette intégration vise d'une part à favoriser l'insertion de l'enfant dans la société, et d'autre part à développer la confiance entre l'école et les familles.

Enfin, nous avons vu que 78,6% des enseignants pensent que les parents participent à la vie active de l'école. Les apports de Pierre Périer dans le domaine viennent appuyer l'idée que pour construire une relation école-famille de qualité, il est nécessaire, notamment en REP+, que les parents soient intégrés dans la communauté éducative, et participent activement à la vie de l'école. Par conséquent, la situation socioculturelle et linguistique des parents ne doit pas impacter leur intégration. L'enquête a permis de faire ressortir trois idées essentielles à la construction de la relation école-famille en REP+, le développement de la confiance entre les partenaires, l'intégration et la reconnaissance des parents dans la communauté éducative, et enfin, l'explicitation du vécu, des méthodes et des attentes de chacun dans la relation.

C. Ouverture

Dans cette partie, nous allons brièvement détailler les actions que nous avons mises en place pour aider à relier école et famille. À notre échelle nous avons voulu contribuer à améliorer la relation école parents dans nos écoles respectives en proposant la mise en place de projet s'intégrant dans le parcours culturel des élèves.

Le PEAC est un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle qui suit l'élève de la maternelle au lycée. Il contribue pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par l'expérience du plaisir et de la découverte, l'appropriation de connaissances et d'une culture commune et par le développement de l'imagination et de l'esprit de créativité. En incluant les parents de manière active dans ce parcours, nous travaillons l'axe du partage, de l'échange, de la valorisation et de l'enrichissement entre l'école, la famille et les élèves.

Le projet de Manon s'inscrit dans la discipline des arts musicaux. L'objectif étant d'aboutir à la fabrication d'un instrument de musique spécifique au maloya (genre musical traditionnel de l'île) :

le bâton la pluie. Pour ce faire, elle a sollicité le savoir-faire et les connaissances de la famille afin qu'elle se mobilise autour d'une action commune : enrichir l'apprentissage des élèves grâce à des ressources disponibles et familières. Le projet de Marine s'inscrit dans le domaine 1 des programmes de l'enseignement de l'école maternelle : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (BO du 26 mars 2015). L'objectif étant d'aboutir à l'invention d'une comptine bilingue avec l'aide des parents. Ayant pour public des familles parlant la langue des signes (LDS), le créole ou encore l'allemand, elle les a tous sollicités autour d'une action commune : éveiller les enfants à la diversité et à la richesse linguistique.

Par ailleurs, la valorisation des savoirs familiaux à l'intérieur de l'école vise à promouvoir la coéducation comme un des sept éléments essentiels au climat scolaire.

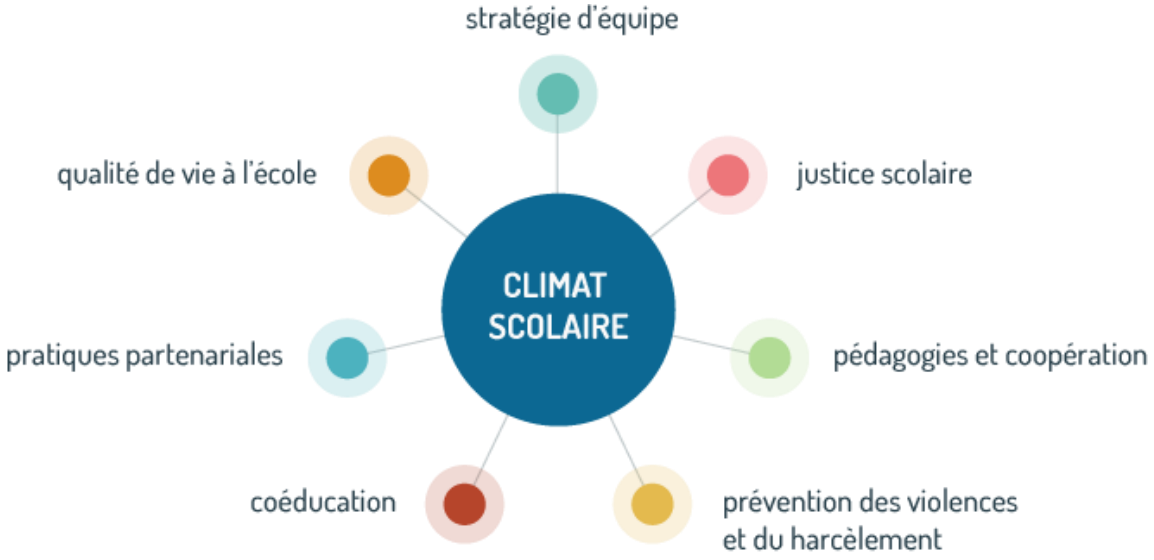

Figure 4. Schéma des 7 facteurs nécessaires pour agir sur le climat scolaire.

En définitive, le résultat du travail sur le **climat scolaire** c'est : améliorer les résultats scolaires ; améliorer le bien-être des élèves et des personnels ; diminuer les inégalités scolaires ; diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement.[63]

[63] **Le climat scolaire qu'est-ce que c'est ?** ressource disponible sur le lien suivant https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/comprendre.html

Conclusion

« En quoi la relation école-famille, les représentations des parents et leur implication influencent-elles les apprentissages de leurs enfants ? »

Il est important pour nous de replacer notre problématique en fin de propos. Celle-ci fut notre fil rouge tout au long de notre écriture.

Les recherches liées à la thématique de la relation école-famille nous ont fait découvrir qu'il existait un lien entre l'évolution de l'école, l'évolution des familles et la construction des représentations par les deux entités. Ces représentations vont en quelque sorte fonder les liens entretenus par les parents et l'école. De sorte que, finalement, ces représentations deviennent un facteur à prendre en compte dans la qualité de la relation. Puis vient l'implication des parents. Cette implication s'apparente à la collaboration, la coopération, le suivi et l'accompagnement à la scolarité.

Nous avons cherché à savoir si ces facteurs, les représentations et l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, pouvaient avoir une influence sur les apprentissages des enfants. Nous avons voulu répondre aux questions suivantes :

- Existe-il un lien entre le vécu scolaire personnel des parents et leur implication dans la scolarité de leurs enfants ?
- Existe-il un lien entre l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et leurs représentations de l'école ?
- Quelles attitudes adoptent les enseignants face à la question de la relation avec les parents ?

Concernant la participation des parents, ceux-ci s'impliquent lors des sorties scolaires, ils font des goûters partagés sur le principe du rééquilibrage alimentaire, ils participent aux cafés des parents, ils répondent également aux demandes des enseignants lorsque ceux-ci les sollicitent.

Nous avons vu à travers nos recherches que la confiance était au cœur de la relation, et que celle-ci se construisait avec le temps et une bonne communication entre les partenaires. Outre la communication, une relation école-famille de qualité se construit grâce à la reconnaissance et au respect mutuel de chacun des partenaires. Cette reconnaissance donne lieu au sentiment d'appartenance à la communauté éducative, et permet aux parents de développer leur sentiment de

compétence. Par ailleurs, l'implication des parents dépend fortement des représentations que ceux-ci se font de l'école. Nous avons pu constater à travers nos enquêtes que les représentations des parents se construisent au moment de leur scolarité, et qu'en fonction de leur vécu scolaire personnel, les parents entretiennent une relation de qualité variable avec l'école.

En plus des représentations des parents et de l'école, la communication entre les partenaires est un facteur à prendre en compte dans la relation. En effet, celle-ci permettrait d'une part d'expliciter ces représentations afin de les casser lorsque celles-ci sont erronées, d'autre part la communication favorise la construction de la confiance entre les partenaires. Il s'agit pour les partenaires d'expliciter leurs attentes mutuelles, lorsque la situation menant à l'explicitation est difficile à mettre en place entre les partenaires, ceux-ci peuvent, par exemple, solliciter des médiateurs ou personnes ressources pour atteindre cet objectif. En outre, l'explicitation semble être l'une des solutions privilégiées pour améliorer la qualité de la relation école-famille. En effet, l'explicitation des représentations, des méthodes utilisées par l'école, du rôle et des attentes de chacun, contribuerait au passage de la défiance à la reliance entre les acteurs.

Enfin, nous assistons à la formation d'un cercle vertueux. Tout d'abord, l'école et les parents communiquent et explicitent leurs attentes. Puis, l'école met en place des dispositifs visant à intégrer davantage les parents dans la vie de l'école. De ces actions naissent un sentiment d'intégration et de confiance entre les partenaires. Dès lors, les parents s'impliquent davantage dans la scolarité de leurs enfants ainsi que dans la vie de l'école. Plus les élèves se sentent accompagnés par les parents et par l'école, plus ils ressentent la cohérence entre le discours des parents et celui de l'école, plus ils vivront positivement leur scolarité.

Bibliographie

Académie de la Réunion. (2010, 2015). *Les classes passerelles*. https://pedagogie.ac-reunion.fr/maternelle/scolarisation-3-ans/les-classes-passerelles.html

Académie de la Réunion. (2021). *Les inspecteurs de l'éducation nationale et les circonscriptions*. https://www.ac-reunion.fr/academie/la-region-academique/les-corps-dinspection/les-inspecteurs-de-leducation-nationale-et-les-circonscriptions.html

Admin, S., & Admin, S. (2021, avril 14). *Les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement…*. Ministère des Solidarités et de la Santé. https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-famille-enfance/dispositifs-d-aides-aux-familles/article/les-reseaux-d-ecoute-d-appui-et-d-accompagnement

Akkari, A., & Changkakoti, N. (2009). Les relations entre parents et enseignants. *La revue internationale de l'education familiale, n° 25*(1), 103-130.

Asdih, C. (2017). Coéducation, compétences parentales et professionnelles. *Administration Education, N° 153*(1), 31-36.

Bernoussi, M., & Florin, A. (1995). *La notion de représentation : De la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement—Persée*. https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1995_num_48_1_2115#enfan_0013-7545_1995_num_48_1_T1_0074_0000

Cicchelli, V., & Maunaye, E. (2001). *Significations de la responsabilité parentale à l… – Lien social et Politiques – Érudit*. https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2001-n46-lsp376/000325ar/

CNRTL. (s. d.). *ÉCOLE : Définition de ÉCOLE*. Consulté 14 avril 2021, à l'adresse https://cnrtl.fr/definition/%C3%A9cole

Combessie, J.-C. (2007). II. L'entretien semi-directif. *Reperes, 5e éd.*, 24-32.

Devreux, A.-M. (2004). Autorité parentale et parentalité. *Dialogue, no 165*(3), 57-68.

Eduscol. (2020). *Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants*. éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants

Insee. (2007). *Définition—Victimation—Cadre de vie et sécurité (Enquête de) / CVS / CVS | Insee*. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1877

Kakpo, S. (2012). Chapitre 3. La confrontation des parents aux nouveaux codes scolaires. Faible degré d'appropriation et logiques de résistance. Dans : , S. Kakpo, *Les devoirs à la maison: Mobilisation et désorientation des familles populaires* (pp. 101-138). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Malbert, T., & Pithon, G. (2015). La transmission des valeurs sociales et familiales dans l'océan Indien. Présentation du dossier. *La revue internationale de l'éducation familiale*, *38*(2), 11. https://doi.org/10.3917/rief.038.0011

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (s. d.). *Réussir la séparation parents-enfants*. Consulté 14 avril 2021, à l'adresse https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID203/reussir-la-separation-parents-enfants

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020a). *Les parents d'élèves*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. https://www.education.gouv.fr/les-parents-d-eleves-11834

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020b). *Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989)*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. https://www.education.gouv.fr/loi-d-orientation-sur-l-education-ndeg89-486-du-10-juillet-1989-3779

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2021). *Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. https://www.education.gouv.fr/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased-11312

Molinari, L., & Speltini, G. (2007). Représentations sociales de la responsabilité éducative. *Bulletin de psychologie, Numéro 488*(2), 99-113.

Observatoire de la parentalité de la Réunion. (s. d.). *Réunion*. Observatoire de la Parentalité de la Réunion. Consulté 14 avril 2021, à l'adresse https://www.observatoireparentalite.re/donnees-locales/reunion/

ONE • Le 1er réseau social éducatif pour votre école. (s. d.). Consulté 14 avril 2021, à l'adresse https://one.opendigitaleducation.com/

Ott, L. (2010). Les familles sont-elles démissionnaires ? *Leducation specialisee au quotidien*, 33-41.

Pachod, A. (2007). Les cinq paradigmes actionnels de l'instituteur du Code Soleil. *Les Sciences de l'education - Pour l'Ere nouvelle, Vol. 40*(2), 19-34.

Périer, P. (2007). Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : Le partenariat école-familles en question. *Tisser des liens pour apprendre*, 90.

Périer, P. (2019). *Des parents invisibles. L'école face à la précarité familiale—Les Cahiers pédagogiques*. https://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-parents-invisibles-L-ecole-face-a-la-precarite-familiale

Prévôt, O., & Pithon, G. (2008). Les attentes de parents français à l'égard du soutien à la parentalité. *La revue internationale de l'education familiale, n° 23*(1), 63-80.

Réseau canopé. (2013, septembre). *Climat scolaire—La coéducation avec les familles*. Climat scolaire. https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/axeId/coeducation/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html

Responsabilité civile de l'enseignant—MAIF. (s. d.). Consulté 14 avril 2021, à l'adresse https://www.maif.fr/enseignants/vos-responsabilites/grands-principes/responsabilites-civile-enseignant

Robine, F. (2014). *Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo31/MENE1418316C.htm

Sellenet, C. (2008). Coopération, coéducation entre parents et professionnels de la protection de l'enfance. *Vie sociale, N° 2*(2), 15-30.

Simonin, J., & Wolff, E. (2002a). L'école à La Réunion. *Hermes, La Revue, n° 32-33*(1), 111-121.

Simonin, J., & Wolff, É. (2002b). École et famille à la Réunion : Le télescopage des modèles. *Lien social et Politiques, 35*, 37-46. https://doi.org/10.7202/005237ar

Annexe

Document 1. Étude qualitative menée avec les enseignants de l'école Henri Dunant

Document 2. Retranscription de l'entretien avec le maître E du RASED

Document 3. Étude qualitative menée avec les parents de l'école les Cytises

Chers enseignants,

Je suis Manon Mouniama étudiante stagiaire en master 2 à l'Inspé affectée dans la classe CP3 de l'école Henry Dunant.
Dans le cadre de mon mémoire à visée professionnelle de master portant sur le thème de "La relation école-famille", je sollicite votre aide afin de mener à bien ce travail de recherche.

Le questionnaire comporte 12 questions auxquelles vous pourriez répondre rapidement.
Je vous remercie pour vos réponses.

Vous-êtes ?

Quel est votre cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021 ?

2 | 3

Depuis combien d'années êtes-vous enseignant dans l'école Henry Dunant ?

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

Diriez-vous que les parents d'élèves de l'école :

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Participent à la vie active de l'école					
Se renseignent sur la scolarité de leurs enfants					
Se considèrent en tant que partenaires de l'école					

Au cours de votre/vos année(s) d'enseignement au sein de l'établissement avez-vous remarqué une évolution de la relation entre l'école et les familles ?

Pas d'évolution — Très positive

A. Document 1 : Étude quantitative menée avec les enseignants de l'école Henri Dunant. (Sous-partie G)

Selon vous les attentes de l'école envers les parents sont comprises par :

- Moins de 25% des parents
- Entre 25 et 50% des parents
- Entre 50 et 75% des parents
- Plus de 75% des parents

Parmi ces outils lesquels utilisez-vous pour communiquer avec les parents ? (cochez du plus fréquent au moins fréquent)

- [ ] ENT One
- [ ] Smartphone (messenger, whatsapp)
- [ ] E-mail
- [ ] Carnet de liaison
- [ ] Autres

Direz-vous que les facteurs suivants impactent la relation de l'école avec les familles ?

	Pas d'accord du tout	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Le vécu scolaire personnel des parents				
L'évolution entre l'école d'avant et l'école d'aujourd'hui				
La compréhension des attentes de l'école				
Le contexte social et culturel dans lequel évoluent les élèves				

Diriez-vous que la crise sanitaire de la Covid-19 impacte la relation école-famille ?

- ○ Pas d'accord du tout
- ○ Plutôt pas d'accord
- ○ Plutôt d'accord
- ○ Tout à fait d'accord

Selon-vous la qualité de la relation entre l'école et les familles a-t-elle une influence :

	Pas d'accord du tout	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Sur l'apprentissage des élèves				
Le développement des compétences psychosociales des élèves				
Le bien-être des élèves				

Considérez-vous que la relation école/parents fait partie de vos missions ?

- Pas d'accord du tout
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord

Diriez-vous que vous êtes suffisamment formés et accompagnés dans ce domaine ?

- Pas d'accord du tout
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord

Sujet	La relation école-famille
Problématique	En quoi la relation école-famille, les représentations des parents et leur implication influencent-elles les apprentissages de leurs enfants ?
Hypothèses	Il existe un lien entre l'évolution de l'école et la relation que les parents entretiennent avec l'école : - Compréhension des attentes de l'école et des parents - Vécu scolaire des parents - Représentations des parents et de l'école - Formation des enseignants Les contextes sociolinguistiques, culturels et géographiques ont un impact sur la réussite scolaire des élèves. - L'apprentissage de lecture (au CP) et apprentissages généraux (maternelle) - Lien en le secteur géographique de l'école, l'origine culturelle des parents et le rapport des parents avec la lecture
Méthode utilisée	Questionnaire : il s'agit de questionner une partie de la communauté éducative, incarnée par les enseignants de l'école Henry Dunant, qui sont au nombre de vingt, sur la relation école-famille de l'école. Le questionnaire est composé de 20 questions abordant divers aspects de la relation école-famille afin d'expliquer le lien existant entre l'état de la relation et la réussite scolaire des élèves.

Modalité de passation	Le questionnaire a été transmis aux enseignants par mail. Nous avons envoyé le questionnaire au directeur de l'école, qui l'a transmis aux enseignants par la suite. Un premier envoi a été effectué le : lundi 16 février 2021 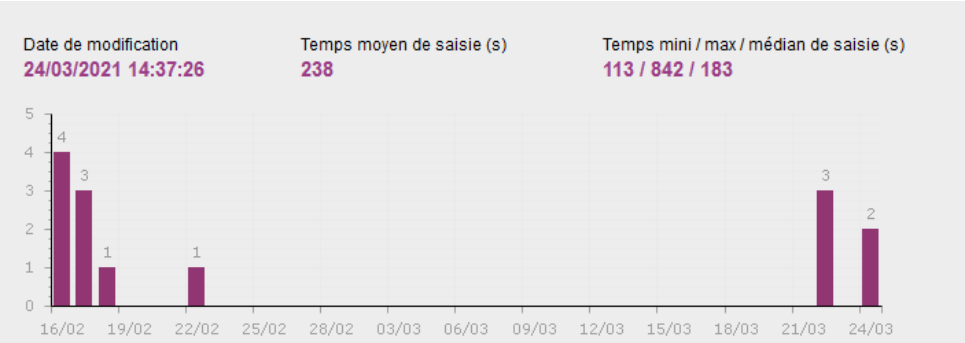 Un second envoi a été effectué le : lundi 22 mars 2021
Echantillon	Nombre de variables (20 enseignants) ; nombre d'observations (14) 70% des enseignants de l'école Henry Dunant ont répondu au questionnaire.
Logiciel de traitement de données	La conception du questionnaire s'est faite à l'aide du logiciel Sphinx déclic (enquête en ligne). L'analyse des données s'est faite à l'aide du même logiciel.

B. Document 2. Retranscription de l'entretien avec le maître E du RASED

Document 2 : (Sous-partie G) Retranscription d'un entretien semi-directif entre le maître E de la circonscription Saint-Denis 3 (personne interrogée) et Manon Mouniama (enquêtrice) au sujet de la relation école-famille. Nous avons choisi une retranscription de type sociologique.

Date : le 19 novembre 2020

Durée : 40 minutes

Lieu : Le maître E et l'enquêtrice se trouvent dans une salle dédiée aux membres du RASED. Ils sont assis face à face autour d'une table.

Profil : La personne interrogée est le maître E de l'école Henry Dunant (maître spécialisé à dominante pédagogique).

Il s'agit d'une retranscription sociologique complète d'un entretien individuel entre le maître E de la circonscription et Manon. Le maître E a autorisé, au début de l'entretien, l'enregistrement audio.

Les présentations ont été effectuées au cours d'une présentation du RASED, proposée par le maître E aux stagiaires, lors de la deuxième semaine de stage. Puis, au cours de nos observations au sein de l'établissement, le thème de notre mémoire a été présenté maître E pour convenir d'un rendez-vous afin d'aborder le thème dans un cadre spécifique à l'entretien semi-directif.

Note : Au cours de cet entretien, nous sommes intervenues à très peu de reprises, d'une part car la personne interrogée a développé d'elle-même ses réponses sans avoir recours à des relances de notre part. D'autre part car nous avons constaté tout au long de son intervention que la personne interrogée ne s'éloignait pas des questions prévues pour l'entretien, nous l'avons donc laissée poursuivre son discours sans l'interrompre pour poser le cadre.

Retranscription

« Bonjour, comme je vous l'ai présenté la dernière fois, je souhaiterais aborder avec vous le thème de la relation école-famille. J'ai réalisé des observations depuis le début de mon stage et après avoir discuté avec Madame Maillot et Monsieur le directeur qui m'ont expliqué que la relation était un peu difficile à mettre en place. Heu … que les parents n'étaient pas proches de l'école depuis le départ. Du coup j'ai voulu approfondir cet aspect avec vous et voir avec vous quel est votre rôle au niveau du RASED.

- Et bah voilà ! Très bien. Nous, le RASED, on est les premiers partisans des parents dans l'école. Alors dès qu'on travaille avec des enfants en grandes difficultés, nous on prend contact tout de suite avec les parents… Enfin, l'enseignant a déjà pris contact avec les parents. Et nous on fait ce qu'on appelle des conduites d'entretiens avec les parents »
- Qu'est-ce que les conduites d'entretiens ?
- Un rendez-vous on va discuter de l'école mais aussi de la vie de l'enfant à la maison. La première question du RASED c'est qu'on se demande : Pourquoi les parents de la REP+ ne viennent pas à l'école ? Bah une idée de réponse ?
- C'est ça, c'est que nous essayons de savoir.
- Alors quand ils viennent… qu'est-ce qu'on leur dit ? Votre gamin il a des problèmes, il faut faire ci, il faut faire ça, il y a cas, faut qu'on … Voilà ! Ils savent très bien que quand ils vont venir à l'école… Ils vont au mieux avoir des recommandations bienveillantes mais la plupart du temps des reproches. Et bah ça va une fois, deux fois. Et eux leur scolarité, si on

leur pose des questions sur leur scolarité… bah c'est pareil … Si les parents venaient à l'école bah c'était pour le totochement à 90% des cas c'est ça !

- Donc c'est un peu un phénomène cyclique, ça se reproduit de parent à enfant ?
- Si ça se reproduit aussi, c'est le fait qu'ils ont un très mauvais souvenir de l'école … Du passage à l'école. Donc en fin de compte le problème, ce n'est pas tellement de les faire venir à l'école. Le problème c'est de les faire venir avec envie à l'école. Puisque là on n'aura plus de problème puisqu'ils viendront d'eux même. Puisque le problème, c'est qu'ils ne vont pas venir parce qu'ils savent ce qu'on va leur dire. Donc on essaie de casser la dynamique de reproches, puisque là notre domaine consiste à partir des points positifs, des points de réussite. Quand je prends des rendez-vous avec les parents, le premier rendez-vous va parler des points de réussite de votre enfant (la personne interrogée s'adresse à nous comme à un parent). Et mon premier rendez-vous avec les parents, je ne leur dis jamais ce qui ne va pas. Je note toujours les points positifs, il a de l'humour, discute bien, heu… il était très attentif, il a bien aimé l'histoire. Et comme ça pendant une demi-heure. Et après, je les remercie beaucoup d'être venus, d'avoir pris le temps d'avoir discuté avec moi et ils peuvent partir. Et là il me regarde et ils ne comprennent pas quoi ! (En rigolant) Mais que s'est-il passé quoi ? Il me n'a pas dit fais ci, fais ça et nananin, il m'a fait dire que des choses sur mon gamin et que mon gamin était intelligent et tout (prends un air surpris). Et des fois, il y en qui me disent « mais alors pourquoi je suis venu ? » [en rigolant] et je leur réponds, je vous ai fait venir ici pour parler des réussites de votre enfant ! c'est important aussi de savoir ce qui va bien et que vous soyez fiers et contents. Et généralement ça marche bien. La deuxième fois quand ils vont revenir je vais leur faire venir, ça sera plus facile, ils vont venir plus facilement. Et là, je vais aller sur les points … pas sur les difficultés, mais que j'aimerais qu'ils travaillent à la maison. Et là j'aurais fait mes preuves en tant que maître E, j'aurais vu l'enfant… au deuxième rendez-vous j'aurais vu l'enfant en 5 ou 6 fois. J'aurais déjà travaillé avec le gamin. Alors le gamin à la maison, il aura déjà ramené des productions, il aura ramené mes albums, il aura raconté des histoires, il aura progressé en lecture voilà. Généralement ça marche … on va dire. Et donc le parent vient en confiance là du coup. Donc en fait c'est le but !
- Donc là vous cherchez à créer une relation de confiance pour donner envie aux parents de venir ?

- C’est très à la mode aujourd’hui, on appelle ça l'École de la confiance. Mais avec le covid, on s’est pris une claque. Bah c’était pour moi, en tant que maître E qui bosse depuis des années sur le secteur, je connais les familles et tout, ça a été une coupure, c’est un crève-cœur quoi ! (Exprime la déception). Une catastrophe… une catastrophe ! c’est comme si on avait foutu 10 ans de travail à l’eau… 10 ans de travail à l’eau.
- Du coup à partir de là, comment reconstruire la relation ?
- Ah bah comment reconstruire la relation avec des masques, des mesures barrières et des élèves en chutes libres hun… Puisque là tout le monde fait comme si de rien était et machin. Déjà notre niveau était à ras des pâquerettes ! Bah là maintenant on est au niveau des vers de terre. Les mômes ont perdu 6 mois d’apprentissages et je ne parle même pas des élèves en difficulté, je parle des élèves moyens. Des élèves qui à la maison étaient bons déjà … enfin je n’aime pas dire le terme bon. Mais qui avaient déjà des facilités de travail parce qu’ils lisent beaucoup à la maison. Eux ils n’ont pas trop perdu. Ils ont perdu un peu en connaissances pures. Mais alors ceux qui n’avaient pas trop l’habitude de lire ou de compter, bah alors là … Il suffit de regarder les résultats des évaluations nationales. C’est une catastrophe !
- En tant que membre du RASED avez-vous des outils supplémentaires pour avoir vraiment un contact avec les parents ?
- Alors oui, nous déjà les maîtres spécialisés on est formé à la conduite d’entretien. Il ne faut pas croire qu’un rendez-vous parent ça se fait comme ça. Alors là je savais que tu venais j’ai préparé des petits trucs sur la famille, tu vois ? Une conduite d’entretien ça se prépare et la formation de conduite d’entretien est très peu présente dans la formation professeur des écoles. Et la conduite d’entretien c’est un vrai boulot. En fonction des différentes personnes, tu as différentes postures à tenir. Si t’as un parent qui est plus agressif, un parent non francophone et à part ça, sans une formation je ne vois pas comment on peut faire. Les enseignants eux, accueillent les parents pour faire les évaluations et puis ils disent ça c’est bon, ça ce n’est pas bon, et puis voilà comment ça se passe en général. Mais pour les élèves en difficulté, on a vu que ce n’était pas efficace, on a vu que les parents ne viennent même plus, ils savent que ça ne va pas. Dans ce genre de cas, j’essaie d’accompagner les enseignants quand ils accueillent les parents, pour que les parents entendent un autre discours.

- Donc selon-vous c'est vraiment un travail sur sa posture face aux parents ?
- Oui, la posture, les idées et vraiment bien connaître l'enfant aussi. Le parent quand il sait que le maître en face connaît les frères, les sœurs, la situation familiale… Nous les maîtres spécialisés on est au courant de tout ce qui se passe dans la famille, les séparations, les naissances, les décès, les problèmes d'addictions, la drogue, l'alcool, voilà toutes ces choses-là. La confiance c'est ça ! C'est tout se dire. Nous… on n'est pas les services sociaux, les éducateurs, c'est-à-dire quand les parents nous racontent les soucis financiers, tout ça, on a la posture de conduite d'entretien pour écouter sans juger, juste pour ça sorte et mettre les parents en confiance, et ça la confiance… C'est quand on est avec quelqu'un et qu'on peut tout se dire. C'est pour ça que c'est important dans le REP + d'avoir des enseignants qui sont là depuis longtemps, ils savent que ça ne se répète pas, que c'est rentré là et que ça reste là. C'est aussi lié à une confidentialité, la plupart des collègues le respectent. Certaines confidences peuvent choquer les maîtresses qui n'ont pas été formées, et puis ça peut se répéter… il faut qu'il y ait vraiment une bulle de confiance. C'est pour ça qu'au niveau de l'entretien nous le RASED il n'y a personne qui traverse le bureau, il faut le cadre.
- Vous m'avez parlé des conduites d'entretiens. Avez-vous d'autres stratégies pour accueillir les parents ?
- Alors au niveau des stratégies, il y a toutes les stratégies au niveau pédagogique comme les cafés parents. Mais on ne le fait plus depuis le covid, parce qu'on rassemblait tous les parents. Pour les évaluations, les enseignants recevaient les parents en individuel pour les résultats des évaluations. Il y avait les brigades qui venaient dans l'école pour remplacer. Et on faisait venir tous les parents, et après les enseignants se répartissaient dans des bureaux, classes, et chacun son tour parlait des évaluations. Mais en attendant, quand tout le monde était regroupé, le maître E, le maître G, la psychologue ou même le directeur, on faisait le café et on discutait. Et là je leur demandais leurs souvenirs d'école, ce qu'ils pensaient de la maîtresse et après voilà, on pouvait parler d'autres choses que les problèmes des gamins. Ça permettait aux enseignants de prendre conscience aussi. Des fois les enseignants n'ont pas conscience que des fois à la maison ils sont sept, l'enfant n'a pas de chambre, l'enfant n'a pas fait ses devoirs. Au café parents, je disais aux parents de balancer tout ce qu'ils voulaient sur l'enseignant, tant que ça ne se faisait pas devant l'enfant. Devant

l'enfant le maître a toujours raison, sinon après c'est le bordel. Donc là je le note. Et après l'enseignant, il va dire la même chose sur les parents. Et moi je suis entre les deux, voilà, et on va en discuter ensemble.

- Vous agissez en quelques sortes comme un médiateur ?
- Oui, un peu comme une médiation. Et après pour l'enseignant, je l'ai vu souvent, bah « pour les devoirs pour les leçons qu'il y avait à apprendre, je ne vais pas faire comme ça. J'ai pris conscience que c'est trop difficile pour eux dans cette famille de faire réviser. » Donc il va faire quelque chose quoi ! Donc maintenant le maître a vu votre situation, il a essayé quelque chose c'est aux parents maintenant de faire quelque chose. Chacun doit faire un bout de chemin. C'était super les cafés parents, c'était convivial, on prenait le café, il y avait des parents qui ramenaient des gâteaux. Et puis voilà … il y a des parents qu'on ne voyait pas, je les laissais tranquille, et puis au deuxième café des parents, je venais, je discutais. Au troisième café des parents, on commençait un peu à discuter des problèmes. Mais ça ne se fait pas en une semaine.
- Donc il s'agit bien d'une approche progressive ?
- C'est ça, la relation avec les parents c'est long, ça prend du temps, il faut de la confiance. On n'accorde pas sa confiance en cinq minutes.
- Pour les parents qui ne viennent pas aux cafés parents, avez-vous recours à d'autres stratégies ?
- Alors oui, on a les journées portes ouvertes. Alors souvent avec les CP. J'organise souvent des séances de co-interventions avec les maîtresses, c'est basé autour de la lecture. Et on fait venir les parents dans la classe pour une séance de lecture. Les parents assistent à la séance, la maîtresse qui fait la séance, moi qui intervient, et les parents voient comment leur enfant travaille. Et après les premières séances, tout ça s'est organisé. Il y a des séances où ils sont en observations, après des séances où ils sont avec leur gamin, ça se fait sur 5,6 séances. À chaque fois ils évoluent au sein de la classe et ils se rendent compte qu'ils sont dans une classe, de la vie de la classe. Voilà, ils voient comment est leur enfant, comment sont les autres enfants, les difficultés de la classe. Ils voient à quoi est confrontée la maîtresse, ils voient là où la maîtresse est forte, et là en tant que maître E, je fais vraiment remarquer les moments où ça va et les moments où ça va moins bien. Je trouvais ça assez efficace, il y en a qui ne se rendait pas vraiment compte et notamment pour ceux qui avaient

des petits soucis de comportement, et ils voyaient l'enfant et voilà c'était plus facile pour eux de comprendre. Il y aussi les expositions, USEP, tous les moyens étaient pour amener les parents dans l'école. On organise des marchés, par exemple le marché de noël de l'école, les trucs d'halloween … le but c'est de créer un contact avec les familles. On a vu qu'avec des enfants avec qui on travaille, on a des résultats, de belles progressions, de mieux être avec les enfants dans la classe et dans les apprentissages. Et bun c'est à chaque fois, le parent est derrière aussi, c'est-à-dire qu'on a réussi à ramener le parent. Des parents quand ils ne voulaient plus rentrer dans l'école du tout, quand ils ont commencé à voir des progrès, eux aussi ils ont commencé à faire des progrès leur enfant du coup. C'est comme la lecture, quand ils commencent à prendre des livres tout ça, c'est déjà beau. Donc c'est efficace. Et là du fait du covid, et qu'on n'a pas ce lien avec les parents, pour moi les enfants sont livrés à eux-mêmes dans la classe. Sans ce lien il manque vraiment … comme je te dis c'est vraiment 10 ans qui sont perdues. Les progressions sont plus lentes, on est moins au courant de ce qu'il se passe, on ne peut pas trop aider. En ce moment on est beaucoup aussi sur la langue orale, je travaille beaucoup sur la langue orale avec les enfants et quand ils vont me raconter leurs situations familiales … des fois ils ne savent même plus qui est le frère ou la sœur dedans, c'est un bazar. Si je n'ai pas eu les parents avant, je ne peux rien lui dire au gamin. »

- Il faudrait donc connaître un minimum le contexte familial de l'enfant pour agir ?
- Exactement, connaître et surtout sans juger. Moi je dis toujours aux parents qu'à votre place si j'avais été battu dans mon enfance, j'aurais peut-être été pire, vous vous vendez au rendez-vous. On ne peut pas juger, parce qu'ils ont un vécu derrière et tant que tu n'as pas eu ce même vécu, tu ne peux pas dire il faut faire comme-ci ou comme ça. Pour que le parent partage ce vécu, il faut qu'il y ait la confiance, et en psychologie de l'enfance si tu veux, il faut que l'enfant ait un peu digéré tout ça. Et sans le RASED les solutions ne pourront plus être apportées dans la classe. Le RASED a été inventé car on ne peut pas tout mettre dans la classe, on ne peut pas tout mettre sur les épaules de l'enseignant. Maintenant l'enseignant doit être psychologue, médecin scolaire, nutritionniste, assistant social, et bientôt expliquer la contraception aux mères et pères, enfin vous voyez c'est fou quand même toutes ces casquettes !
- J'allais également vous demander si vous pensez être un appui à la parentalité des parents ?

- Alors l'aide à la parentalité fait partie des missions du prof un petit peu, mais c'est plutôt le maître G qui s'occupe de ça. Alors le maître G en début jusqu'à la fin de l'année, il fait des ateliers d'accompagnement à la parentalité en maternelle la plupart du temps, et parfois en CP. En tant que maître E, je fais de l'accompagnement à la parentalité au CP, parce qu'au CP les parents ont une énorme angoisse au moment de l'apprentissage de la lecture, notamment au moment des résultats. Alors là, aide à la parentalité, je leur explique, il y a le côté technique et le côté ludique et que ça serait que la maîtresse qui s'occupe du côté technique qu'il faut qu'ils aient confiance en elle, puis qu'eux ils s'occupent du côté ludique. On apprend aux parents, qu'il y a le professionnel de l'apprentissage, c'est nous l'école qui suit une méthode, et que le parent qui joue à la maîtresse ne suit pas forcément la même méthode il risque d'y avoir un problème. Il faut qu'on s'accorde. Donc là, du côté du parent, il y a la pression, nous nous chargeons de dire aux parents de ne pas s'inquiéter, que leur enfant va réussir à lire. Même les enfants, ils savent qu'ils sont au CP pour apprendre à lire, ils ont une pression de dingue pour certains. Et là, ceux qui ne sont pas près, pas assez matures, au niveau de la discrimination, de la phonologie, je pense surtout aux petits garçons, ils rentrent plus tard dans les fricatures, on a tendance à dire qu'ils ont du mal à entrer dans la lecture alors que pas du tout ça fait partie du développement.
- Informer les parents sur le développement de l'enfant ça pourrait contribuer à réduire leurs craintes ?
- Oui c'est ça ! Réduire leurs craintes, baisser la pression sur l'élève et l'enseignant. Et que chacun ait bien son domaine, l'enseignant la technique et les parents sur le ludique. Après l'enseignant aussi fait du ludique, maintenant on n'apprend plus à la baguette B-A-B-A banane ! Maintenant c'est fini tout ça. Mais il y a une méthode derrière tout ça, derrière Naramus il y a une méthode. Si le parent lui part sur du Léo et Léa parce qu'il a vu ça à l'école, il va entrer en conflit, nous on travaille sur l'entrée par la lettre écrite et l'autre sur le son. Le môme a un moment donné il ne va plus trop savoir quelle méthode utiliser. Donc l'aide à la parentalité par rapport à l'apprentissage de la lecture bah voilà c'est ça. La maîtresse choisit la méthode qu'elle souhaite, et quand la méthode ne convient pas à l'élève, je monte un PPRE pour lui. Si c'est un enfant qui est à dominante visuelle et qu'elle travaille plutôt sur de l'auditif, bah l'enfant sera en difficulté. C'est aussi donner des petites clés aux parents comme lire une histoire, c'est tout bête mais voilà. Par exemple pour moi c'est inné

de lire des histoires à mes enfants, les abonnés à un magazine, avoir une carte de médiathèque. Mais pour certains parents quand je leur demande, non ! Pourtant ils habitent à 20 mètres de la médiathèque. Quand je leur montre sur une carte, il me demande « Quoi ? c'est quoi ça ? mwin mi ose pas rentrer la dedans. »

- Mais pourquoi ils n'osent pas ?
- Bah je ne sais pas, ils ne sont jamais rentrés là-dedans. Ils pensent que ce n'est pas pour eux « mwin mi sais pas lire, euh… » et ils te le disent en français, chinois, mahoré dans toutes les langues. Enfin, pour moi c'est que ce n'est pas accessible pour eux. Je proposais des accompagnements avec les parents à la médiathèque, maintenant on ne peut plus à cause du covid. Moi quand mes enfants étaient plus petits, tous les dimanches après-midi j'allais à la médiathèque et souvent je retrouvais mes élèves qui n'avaient pas de problème. Je me suis dit, tiens et si je demandais aux parents de venir me rejoindre dans la salle de conte de la médiathèque, j'avais demandé l'autorisation. Du coup pour les familles qui n'osaient pas rentrer, je les attendais devant la médiathèque « c'est gratuit et c'est climatisé ! Bah venez profiter ! c'est pour vous ! ». Le fait d'être avec l'école, bah peut être que le weekend il va aller avec sa maman ou son papa. Et on sait qu'un enfant qui va à la médiathèque une fois par semaine, il cultive une relation et un amour du livre, et cette relation le conduit à trouver la bonne stratégie pour lire. 100% des enfants qui partent à la médiathèque pour chercher des livres savent lire à la rentrée du CE1. On cultive l'accès au livre, on cultive l'accès à l'apprentissage de la lecture. C'est pour ça qu'on fait silence on lit. C'était un projet lancé par la mairie, j'ai participé aux réunions, je m'en rappelle, et ça avait été un succès dans les écoles. Et au début les parents venaient, à 13h05 on ouvrait le portail, et puis tous les parents qui voulaient, pouvaient faire Silence on lit avec nous. Mais maintenant on ne peut plus. C'était bien ! C'était bien ! Je pense qu'au fur et à mesure, avec le temps les parents seraient venus. On trouve toujours des moyens de faire venir les parents, le sport aussi. Le truc c'est de casser les rendez-vous, réunions.
- Pensez-vous avoir les outils suffisants pour participer au processus de création de cette relation ?
- Alors, aujourd'hui les enseignants ont peur du virus, on a des familles qui ont peur d'être touchées. Et je comprends que quand on a 5-6 personnes étrangères proches de nous, qu'on flippe, il faut qu'il y ait de la distance. Ça ne donne pas envie. Ce n'est pas un problème

d'outils, l'inspectrice était très favorable. Ce n'est pas un problème d'outils ou de moyen, c'est un problème de virus. Une relation de confiance ne peut pas passer par deux yeux. Je ne maîtrise pas encore le port du masque, pour conduire des entretiens vrais, parce que la relation avec les parents il faut savoir faire preuve de détachement mais aussi être empathique. Essayer de comprendre, c'est ça l'empathie ! Cette relation de confiance mise en place avec l'empathie, c'est difficile à mettre en place avec les gestes barrières. Peut-être qu'on finira par trouver des solutions.

- Selon vous la relation impacte-elle la réussite scolaire et le bien être des élèves ?
- Ignorer un parent dans l'apprentissage de son gamin, c'est … comme conduire une voiture sans volant. Les enfants qui ont des gros problèmes d'apprentissages ont souvent de gros problèmes familiaux. Si on n'arrive pas à concilier la famille avec l'école … moi je ne parle pas des enfants qui ont des difficultés, bah les problèmes ne sont pas résolus. C'est pour ça qu'il y a beaucoup de travail avec des gens de l'extérieur, par exemple, des psychiatres, des psychomotriciens, des orthophonistes … enfin toutes les choses qu'on ne fait pas à l'école. Et si l'enfant a été traumatisé, nous on aura été mis au courant, mais on n'a pas la formation pour ça. Je vais en parler en synthèse avec la psychologue du RASED, avec le maître G, peut-être le directeur, l'infirmière. Et après en fonction, soit on va faire une équipe éducative, soit en entretien, on va rencontrer le parent pour lui dire que la solution serait de faire ça. Mais ça reste en quelque chose qui reste à sa discrétion. Je ne vais pas le forcer, sauf si on estime que ça met en danger l'enfant, donc là après ça va passer à l'ipé, ça veut dire on va signaler aux services sociaux, en maltraitance.
- Avez-vous quelque chose d'autre à rajouter ?
- Nous avons avec la famille ce qu'on fait de pas mal, s'il y a des suivis à l'extérieur, s'il y a des traitements, des séparations, on fait des fiches. C'est intéressant de passer par le RASED puisque nous on a des dossiers individualisés et spécialisés pour ce genre d'événements. La transmission d'information est à manier avec les enseignants, puisque certains ne sont pas préparés à entendre ce genre d'information sur l'enfant.
- Une question me revient sur les malentendus entre les parents et l'école, par rapport aux attentes de l'école et des parents.
- C'est ça ! alors des deux côtés tu as des attentes, et des deux côtés on ne sait pas ce qu'il se passe. Les parents ne savent pas ce qu'il se passe dans la classe, et les enseignants dans la

maison. C'est pour ça que si on n'a pas cette communication, bah on ne sait pas, donc on ne peut pas aider les élèves qui sont en difficulté. Sur les entretiens, je demande aux enseignants ce qu'ils retiennent des entretiens avec les parents, et les enseignants ils notent rien, ils ne retiennent rien sur les parents [en rigolant]. Il y a beaucoup de travail qui reste à faire.

- Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé et pour vos réponses à notre enquête. Bonne fin de journée à vous. »

Chers parents,

Je suis Marine PATCHÉ, la maîtresse stagiaire de l'INSPé affectée dans la classe PS/MS Ylang-ylang. Actuellement en 2ème année de Master, le thème de mon mémoire est la relation école-famille. Je sollicite votre aide afin de mener à bien ce travail. Le questionnaire contient 9 questions portant sur vos attentes envers l'école. ***Mille mercis !***

Je serais présente au portail avec une boîte pour que vous puissiez me remettre vos réponses : **le Jeudi 26 Novembre ou le Vendredi 27 Novembre** le matin et le soir.

1. Qu'attendez-vous de l'école ?
   ……
   ……
   ……

2. Comment avez-vous préparer la première rentrée de votre enfant ?
   ……
   ……
   ……
   ……

3. Qu'avez-vous appris à votre enfant à la maison ?
   ……
   ……
   ……

4. Savez-vous ce que votre enfant fait à l'école, et comment le savez-vous ?
   ……
   ……
   ……
   ……
   ……

5. Comment avez-vous vécu l'école dans votre temps ? Y a-t-il des différences avec celle de votre enfant ?
   ……
   ……
   ……
   ……

6. L'école de votre enfant est située dans une zone appelée REP+. Savez-vous ce que ça veut dire ?
   ……
   ……
   ……

7. Selon vous votre enfant est-il assez autonome pour se débrouiller dans une classe de 22 élèves ?
   - ☐ Très autonome
   - ☐ Moyennement autonome
   - ☐ Pas assez autonome

8. A-t-il les bonnes attitudes pour se comporter à l'école ?
   - ☐ Très bon comportement
   - ☐ En cours d'apprentissages des bonnes attitudes
   - ☐ Doit apprendre à les bonnes attitudes

9. Quelles sont les mots que votre enfant utilisent le plus souvent quand il parle de l'école ?
   ……
   ……
   ……

Seriez-vous disponible pour un entretien en individuelle ? Si oui indiquer votre adresse mail ou votre numéro de téléphone. ……

C. Document 3. Étude qualitative menée avec les parents de l'école les Cytises (Sous-partie F)

Résumé

La relation famille-école fait l'objet de nombreuses discussions. Lors de nos recherches, nous n'avons pas manqué de ressources. Nous avons retenu ce thème car il tient une place importante parmi les enjeux éducatifs. Nous avons cherché à savoir comment chaque entité se représentait l'une l'autre. Nos travaux ont abouti à deux constats. D'abord, les attentes des parents envers l'école pour leur enfant dépendent de leur propre vécu scolaire. Ensuite, entretenir une relation école-famille de qualité impacte positivement les apprentissages des élèves.

En ayant en tête la réussite scolaire de l'enfant, école et famille doivent surmonter ensemble des difficultés pour aboutir à une entente dans un partenariat bienveillant et efficace. La coéducation est un principe qui repose sur une relation de confiance qui valorise parents, enfants et enseignants.

D'une part, nous avons observé que la qualité du lien école-famille dépendait de nombreux paramètres tels que les représentations, d'autre part nous avons constaté que la relation école-famille jouait un rôle dans les apprentissages des élèves. Notre problématique nous pousse à réfléchir sur l'influence de la relation école-famille, des représentations des parents et de leur implication sur les apprentissages. Nous avons tenté d'y répondre en menant des enquêtes grâce à des questionnaires et des entretiens.

En somme, les résultats obtenus font état de la nécessité de créer un partenariat autour de l'écoute et de la bienveillance pour aboutir à l'amélioration du climat scolaire de l'établissement.

Mots-clés : relations écoles-familles, représentations, coéducation, partenariat, apprentissages

Summary

Family-school relationships are subject to many debates. In our research, we did not run out of resources. We noticed that this topic had an important place among educational issues. We studied how each entity represented itself. Our study led to two observations. First, parents expectations about scholarship for their child depend on their own school experience. Then, maintaining a high quality school-family relationship has a positive impact on student's learning.

With the child's academic success in mind, school and family must overcome the difficulties together to reach an agreement so as to end up with a caring and effective partnership. Coeducation is a principle based on a trustful relationship that values parents, children and teachers.

On the one hand, we discovered that the quality of the school-family relationship depended on many aspects such as representations, and on the other hand, we found that quality played a role in student's learning. Our key question is the influence of the school-family relationship, the representations of parents and their involvement on learning. We attempted to tackle the issues by conducting surveys and interviews.

In short, the results obtained show the need to create a partnership to improve the school environment.

Keywords: school-family relationship, representations, coeducation, partnership, learning